



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE  
SECTION DU QUÉBEC

Le 24 mai 2011

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) pour l'année 2010-2011.

Vous trouverez en annexe les fiches synthèses de chacune des activités tenues au cours de cette période.

### **Objectifs de la Section**

La Section du Québec adhère pleinement aux objectifs de l'APF visant à représenter, auprès des instances exécutives francophones, les intérêts et les aspirations des peuples de la Francophonie ainsi qu'à favoriser la coopération et à renforcer la solidarité au sein de la communauté francophone.

Elle participe ainsi au renforcement de l'État de droit, de la démocratie, des droits de la personne et des institutions parlementaires au sein de l'espace francophone, notamment en appuyant la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako. Cette priorité se traduit par un appui marqué au Réseau des femmes parlementaires de l'APF et par une participation assidue aux travaux de l'APF et à ses activités de coopération. Dans cette perspective, la Section réitère son engagement à promouvoir et à défendre les droits des femmes et des filles.

De plus, une attention particulière est accordée au dossier de la diversité des expressions culturelles. Ainsi, à titre de rapporteur sur ce thème, la Section du Québec a joué un rôle de premier plan dans le processus ayant mené à l'adoption d'une Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles par l'UNESCO. La Section du Québec demeure active sur cette question.

Convaincue de l'importance pour les parlementaires d'être informés de l'évolution des négociations commerciales en cours, la Section du Québec effectue également au sein de l'APF, un suivi des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

### **Bilan des activités de l'année 2010-2011**

Au cours de l'exercice 2010-2011, les membres de la Section du Québec ont participé à dix-huit activités au cours desquelles ils ont pu poursuivre les objectifs énoncés ci-dessus.

Rappelons que depuis juillet 2009, et ce jusqu'en juillet 2011, l'Assemblée nationale assume la présidence de l'APF. C'est à ce titre que le président Vallières a participé au XIII<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie et qu'il y a présenté l'*Avis* de l'APF sur les différents thèmes du Sommet. Le président de l'APF a aussi accueilli à Québec, les 2 et 3 février 2011, quelque 250 délégués de la Francophonie parlementaire dans le cadre de la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* (CIDEC). À l'issue de cette Conférence, organisée en collaboration avec l'APF, ainsi qu'avec le soutien de l'OIF et de l'UNESCO, une déclaration finale a été adoptée, la *Déclaration de Québec sur l'engagement des parlementaires de la Francophonie envers la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.

Par ailleurs, durant l'année 2010-2011, des députés de l'Assemblée nationale ont participé à deux missions d'information et de contacts en Haïti, à un séminaire parlementaire portant sur la démocratie et la bonne gouvernance économique, à une table-ronde sur le développement durable, à la réunion du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, ainsi qu'au 63<sup>e</sup> Congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Une délégation a en outre participé à la XXXVI<sup>e</sup> Session plénière de l'APF qui s'est tenue à Dakar du 4 au 8 juillet 2010. Lors de cette session, présidée par la Section du Québec, nous avons participé activement aux travaux et avons contribué concrètement à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux de la francophonie multilatérale.

En plus de prendre part aux activités de la Session plénière, la Section du Québec est active au sein des quatre commissions et du Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires qui se réunissent au moins une fois en dehors de la Session, contribuant ainsi au rayonnement international de l'Assemblée nationale du Québec.

Sur le plan régional, la Section du Québec poursuit ses efforts afin que se maintiennent et se renforcent les liens entre les parlementaires francophones d'Amérique. Ainsi, des députés ont pris part à la XXVI<sup>e</sup> Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF, qui a eu lieu à Winnipeg, du 30 août au 3 septembre 2010, ainsi qu'à la Conférence des présidents de section qui s'est déroulée à Québec le 30 janvier 2011.

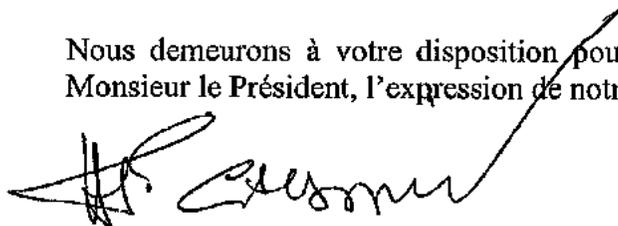
### Conclusion

Ce bref survol des activités de la dernière année démontre le dynamisme de notre Section tant sur la scène internationale qu'au niveau régional. L'année qui vient nous permettra de travailler tout aussi énergiquement à l'atteinte de nos objectifs relativement à la promotion et au respect des engagements francophones en matière de démocratie, d'État de droit et de diversité des expressions culturelles.

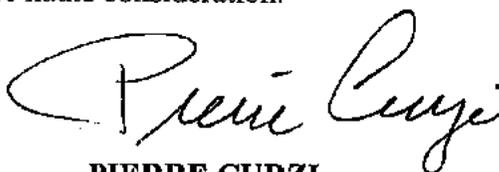
Nous continuerons de suivre attentivement le processus de mise en oeuvre de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de l'UNESCO. À cet égard, les membres de la Section du Québec travailleront à mettre en oeuvre le plan d'action qui sera élaboré des suites de la CIDEC.

Une attention particulière sera accordée à l'évolution de la situation en Haïti, durement éprouvé par le séisme du 12 janvier 2010. Durant la dernière année, l'APF s'est dotée d'un fonds spécial d'aide pour Haïti. Notre Section entend maintenant veiller à ce que la Francophonie apporte tout le soutien possible à cet État francophone des Amériques, notamment en facilitant le fonctionnement de ses institutions parlementaires.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



**HENRI-FRANÇOIS GAUTRIN**  
Député de Verdun  
Président délégué de la  
Section du Québec de l'Assemblée  
parlementaire de la Francophonie



**PIERRE CURZI**  
Député de Borduas  
Vice-président de la  
Section du Québec de l'Assemblée  
parlementaire de la Francophonie



## RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
  - Yaoundé (Cameroun)
  - 6 au 10 avril 2010
- PARTICIPANTS**
- M. Henri-François Gauthier, député de Verdun, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF
  - M. Maxime Carrier-Légaré, conseiller à la Direction des relations interparlementaires et internationales.
- CONTEXTE**
- La Commission politique est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle au cours de laquelle les stratégies sont élaborées, les activités sont planifiées et les rapports sont étudiés et commentés avant leur présentation à la Session.
  - La Commission politique examine les questions politiques, l'État de droit dans le monde francophone, les rapports avec les institutions francophones, les orientations générales de l'Assemblée ainsi que les questions juridiques relatives au règlement et à ses dispositions d'application.
- THÈMES**
- Les situations politiques dans l'espace francophone
  - La protection des droits et libertés dans le contexte de la lutte contre le terrorisme
  - Ressources naturelles et conflits
  - Comment faire face aux défis démographiques du 21<sup>e</sup> siècle.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.
  - Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les questions politiques, d'État de droit et de démocratie dans le monde francophone.
  - Présenter le rapport de la Section du Québec sur « La protection des droits et libertés dans le contexte de la lutte contre le terrorisme ».

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Quelque 20 sections ont participé à cette réunion de la Commission politique.
- Dans le cadre de la présentation de son rapport sur « La protection des droits et libertés dans le contexte de la lutte contre le terrorisme », le député de l'ANQ a présenté les contributions des sections qui ont participé par leurs réponses à un questionnaire qu'il leur avait fait parvenir en novembre 2009. Cette présentation a été suivie d'échanges portant sur la définition de la notion de terrorisme.
- Le député de l'ANQ a proposé d'élargir à l'APF le partenariat entre l'Organisation internationale de la Francophonie et le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme. Cette action permettrait notamment d'inclure les parlementaires dans les prises de position et décisions de cet organe des Nations Unies.
- L'étude des diverses situations politiques a donné lieu à l'adoption de plusieurs déclarations. Le député de l'ANQ a présenté une déclaration portant sur la situation en Haïti. Par ailleurs, un nouveau mécanisme de « mise sous observation à titre préventif » a été adopté. Ceci permettra à l'APF de se donner une marge d'analyse et d'action afin de suivre plus activement la situation dans les sections en proie à des troubles politiques.
- Le député de l'ANQ a présenté une question qui sera posée lors de l'Audition de S.E.M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, lors de la XXXVI<sup>e</sup> Session de l'APF de Dakar en lien avec le dixième anniversaire de la déclaration de Bamako.
- Le député de l'ANQ a rencontré des interlocuteurs camerounais du programme « Culture à partager » de la Fondation des parlementaires québécois. Dans le cadre de ce programme, près de 25 000 livres ont été envoyés à Yaoundé pour le bénéfice de la population étudiante du Cameroun.
- Le député de l'ANQ a pu échanger avec des élus locaux sur le système politique camerounais, système politique de type britannique dans un pays francophone.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	3 492,63 \$
- Transport	23 497,07 \$
<b>Total</b>	<b>26 989,70 \$</b>



**RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION,  
DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES  
DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'APF
  - Hoi An (Vietnam)
  - 10-12 avril 2010
- PARTICIPANTS**
- M. Bertrand St-Arnaud, député de Chambly, vice-président de la Section du Québec de l'APF, rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles
  - M. Daniel Cloutier, responsable du service des affaires bilatérales et européennes de la Direction des relations interparlementaires et internationales, coordonnateur de la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* (CIDEC).
- CONTEXTE**
- La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, à savoir une fois la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
  - La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles examine les questions relatives à la diversité des expressions culturelles, le rayonnement de la langue française, l'éducation, la formation, la communication, les technologies de l'information et des communications et l'audiovisuel.
  - La dernière réunion de la Commission a eu lieu à la veille de la 35<sup>e</sup> Session plénière de l'APF, à Paris en juillet 2009.
  - La Section du Québec occupe un poste de rapporteur au sein de cette Commission.
- THÈMES**
- Le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA
  - Le projet de protocole d'entente entre l'APF et ONUSIDA
  - L'éducation relationnelle, affective et sexuelle des filles et des garçons comme instrument de lutte contre le VIH/SIDA
  - L'éducation dans la Francophonie : défis et priorités
  - La mise en oeuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
  - La Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles (CIDEC, Québec 2011)
- THÈMES (SUITE)**
- Les droits intellectuels dans la Francophonie
  - Les programmes de l'OIF dans la région Asie-Pacifique.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur les thèmes à l'ordre du jour.
- Présenter un rapport sur la mise en oeuvre de la Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
- Promouvoir la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* (CIDEC) qui aura lieu à Québec les 2 et 3 février 2011.
- Inviter les membres de la Commission à organiser la prochaine réunion intersessionnelle à Québec en janvier 2011, en marge de la CIDEC.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) a présenté un rapport de suivi sur la mise en oeuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée sous l'égide de l'UNESCO et entrée en vigueur en 2005.
- La Commission a pris acte de la tenue à Québec en février 2011 de la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* (CIDEC). Cette Conférence sera organisée conjointement par l'Assemblée nationale du Québec et l'APF, en partenariat avec l'UNESCO et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). La Commission a par conséquent accepté la proposition du rapporteur de tenir sa réunion intersessionnelle de 2011 à Québec en marge de cette Conférence.
- Le rapporteur est également intervenu sur le thème de la situation du français dans les enceintes internationales et a proposé l'audition, à Québec en 2011, de représentants de l'observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (Université Laval) et de l'OIF.
- La Commission a donné le mandat à la Section québécoise de collaborer sur un texte portant sur la diversité des expressions culturelles devant être incorporé à l'Avis de l'APF qui sera présenté au Sommet des chefs d'État et de gouvernement, prévu à Montreux, du 22 au 24 octobre 2010.

## COÛT

- Per diem et autres frais	3 605,02 \$
- Transport	20 759,35 \$
<b>Total</b>	<b>24 364,37 \$</b>



## RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'APF
  - Rome (Italie)
  - 8 et 9 juin 2010
- PARTICIPANTS**
- M. André Drolet, député de Jean-Lesage
  - M<sup>me</sup> Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales
- CONTEXTE**
- La Commission de la coopération et du développement est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, à savoir une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
  - La Commission de la coopération et du développement examine les questions relatives au développement humain (santé, population et pauvreté), au développement durable (environnement, énergie et agriculture) et au développement économique, sous l'angle de la coopération, de la démocratie et de la solidarité.
  - La dernière réunion de la Commission a eu lieu à la veille de la 35<sup>e</sup> Session plénière de l'APF, à Paris en juillet 2009.
  - La Section du Québec occupe un poste de vice-président et de rapporteur dans cette Commission.
- THÈMES**
- Le suivi du Sommet de Ouagadougou sur le développement durable
  - Le suivi des négociations commerciales internationales de l'OMC
  - L'intelligence économique
  - La gouvernance économique
  - Les travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
  - La sécurisation des titres fonciers dans les États francophones.

**OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Présenter, en collaboration avec le président de la Commission, un rapport sur le suivi des négociations commerciales internationales sous l'égide de l'OMC.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur les thèmes à l'ordre du jour.
- Prendre position sur le contenu des projets de résolutions portant sur l'intelligence économique et sur la gouvernance économique.
- En occupant la vice-présidence, jouer un rôle de leadership dans les décisions concernant les orientations de la Commission.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- La Commission a pu prendre contact et faire connaître ses activités auprès de la FAO, plus particulièrement auprès de M. Hervé Lejeune, sous-directeur général/directeur de cabinet du directeur général de la FAO et de M. Luc Guyau, président indépendant du Conseil de la FAO, qui ont fait chacun une présentation devant la Commission.
- Le député québécois a fait une présentation sur les négociations internationales à l'OMC et sur l'implication de la Francophonie qui a mené à un engagement de la part de la Commission à poursuivre son suivi serré des négociations en vue de garantir l'implication des États francophones dans la conclusion du cycle de Doha.
- Le parlementaire québécois a pu s'enquérir des enjeux et participer aux débats sur les contenus des rapports et des projets de résolutions portant sur les thèmes de l'intelligence économique et la gouvernance économique.
- Le parlementaire québécois a pu bénéficier de la présentation faite par M. Jean-Paul Decors, président du Conseil supérieur du Notariat français, au sujet de la sécurisation des titres fonciers en Francophonie.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	1 835,05 \$
- Transport	2 584,27 \$
<b>Total</b>	<b>4 419,32 \$</b>



**35<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE  
LA FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES  
ET ACADIENNE DU CANADA (FCFA)**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
  - Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
  - 11 et 12 juin 2010
- PARTICIPANT**
- M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et membre de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- Depuis 1989, la Section du Québec de l'APF prend régulièrement part à l'Assemblée générale annuelle de la FCFA, dans le cadre des activités régionales de l'APF.
- THÈME**
- Comment assurer la survie et l'épanouissement des communautés francophones en milieu minoritaire au Canada.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Sensibiliser les leaders de la Francophonie canadienne à l'existence de l'APF, au bien-fondé des objectifs qu'elle poursuit et à ses réalisations.
  - Poursuivre la concertation avec les organismes de la Francophonie en vue de promouvoir le rayonnement de la langue française dans les Amériques.
  - Développer une meilleure connaissance mutuelle et resserrer les liens avec les représentants des communautés francophones en vue de contribuer au renforcement du fait français en Amérique.
  - Faire connaître l'institution de l'ANQ auprès des leaders de la Francophonie canadienne.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Le député de l'ANQ a pu tisser des liens avec des francophones de différentes communautés du Canada et faire connaître nos institutions parlementaires.
- Le député de l'ANQ a été sensibilisé aux grands défis et enjeux auxquels font face les francophones des Amériques, telle que la prestation de services de santé et d'éducation de qualité en langue française.
- La participation de l'Assemblée nationale a servi à rappeler l'importance primordiale que le Québec attache à la Francophonie sur ce continent.
- Le Prix Boréal remis par la FCFA vise à souligner la contribution essentielle d'une personne ou d'un groupe qui œuvre au développement et à l'épanouissement des communautés francophones et acadienne du Canada. En 2010, le Prix Boréal a été décerné le 11 juin à deux récipiendaires, soit à M. Léo-Paul Provencher, ancien directeur général de la Fondation franco-ténoise, et au Comité Égalité santé en français du Nouveau-Brunswick. Retenu à Québec par les travaux parlementaires, le député de l'ANQ n'a pu participer à la cérémonie de remise du Prix Boréal. Il a cependant participé à l'Assemblée générale le 12 juin.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	543,36 \$
- Transport	1 068,93 \$
<b>Total</b>	<b>1 612,29 \$</b>



**RÉUNION DU BUREAU ET XXXVI<sup>e</sup> SESSION DE  
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)  
RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES**

**Fiche synthèse**

**ACTIVITÉ**

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Dakar (Sénégal)
- 4 au 8 juillet 2010

**PARTICIPANTS**

- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale et président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- M. Henri-François Gauthier, député de Verdun, président délégué de la Section du Québec de l'APF, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF
- M. Bertrand St-Arnaud, député de Chambly, vice-président de la Section du Québec de l'APF, rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF
- M<sup>me</sup> Stéphanie Vallée, députée de Gatineau et rapporteure du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement de l'APF
- M<sup>me</sup> Sylvie Roy, députée de Lotbinière et rapporteure de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
- M. François Côté, secrétaire général de l'Assemblée nationale
- M. Daniel Cloutier, conseiller spécial de la présidence de l'APF, coordonnateur de la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* (CIDEQ Québec 2011), responsable du service des affaires bilatérales et européennes
- M. Maxime Carrier-Legaré, conseiller en relations interparlementaires et internationales

## CONTEXTE

- Seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de l'APF se réunissent en Assemblée plénière, la Session constitue à la fois l'aboutissement des travaux effectués par les quatre commissions et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. C'est au cours de cette Session que sont notamment adoptés les rapports et les résolutions préparés et présentés par les commissions et le Réseau.
- Le Bureau représente l'exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'APF, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière. Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
- La réunion annuelle du Réseau des femmes se déroule dans le cadre de la Session. Le Réseau participe, par ses débats, à la réflexion menée au sein de l'APF sur les questions intéressant spécifiquement les femmes au sein de l'espace francophone.

## THÈMES

- Rapports et résolutions émanant des commissions ainsi que du Réseau des femmes parlementaires portant sur les thèmes suivants :
  - La protection des droits et libertés dans le contexte de la lutte contre le terrorisme
  - La mise en oeuvre de la *Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*
  - La liberté de la presse au Parlement dans l'espace francophone
  - Le suivi des négociations internationales dans le cadre des travaux de l'*Organisation mondiale du commerce*
  - Le suivi de la mise en oeuvre de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes*
  - La lutte contre la traite des personnes dans l'espace francophone
- Proposition des nouveaux thèmes :
  - Le phénomène de transhumance politique dans l'espace francophone
  - Les autorités responsables de la protection des droits du citoyen dans la Francophonie
  - L'autonomisation économique des femmes.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.
- Assurer l'adoption, en commissions, au Réseau et en plénière, des rapports présentés par les parlementaires québécois ou sur lesquels le Québec dispose d'une expertise particulière (protection et promotion du secteur culturel, des droits de la personne, des droits des femmes, de la liberté de la presse; négociations commerciales, coopération, etc.).
- Assurer la présidence et le bon déroulement des travaux du Bureau et de la Session de l'APF.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le président de l'Assemblée nationale a présidé la réunion du Bureau. La Section du Québec est notamment intervenue en faveur des programmes jeunesse de l'APF et sur la situation en Haïti. Elle a aussi annoncé la mise à disposition d'un stagiaire de l'Université Laval au Secrétariat général de l'APF pour l'année 2011.
- Le président de l'Assemblée nationale a présidé la cérémonie officielle d'ouverture lors de laquelle sont intervenus M. Abdoulaye Wade, président de la République du Sénégal, et son prédécesseur, l'actuel secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, de même que le président de l'Assemblée nationale du Sénégal, M. Mamadou Seck.
- Le président a aussi présidé l'Assemblée plénière de l'APF. La Section du Québec a présenté des résolutions qui seront transmises aux chefs d'État et de gouvernement lors du prochain Sommet de la Francophonie. Certains membres de la Section du Québec ont aussi déposé des contributions pour l'Avis de l'APF qui sera transmis au X<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie de Montreux.
- Le président a signé un protocole d'accord avec l'ONUSIDA, invitant les deux organisations à unir leurs efforts dans la riposte au VIH/SIDA.
- L'APF a entériné la tenue de la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* à Québec en février 2011. Cette Conférence sera organisée conjointement par l'Assemblée nationale et l'APF, en partenariat avec l'UNESCO et l'Organisation internationale de la Francophonie. Le président a également convié à Québec, en février 2011, les membres du Bureau, de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles ainsi que de la Conférence des présidents de section de la région Amérique.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)

- Le vice-président et rapporteur de la Commission politique, a présenté un rapport sur *La protection des droits et libertés dans le contexte de la lutte contre le terrorisme*. Une résolution sur ce thème a été adoptée. Il a également proposé un nouveau thème dont l'intitulé est *Les autorités responsables de la protection des droits du citoyen dans la Francophonie*. Il est intervenu lors du débat général *50 ans après les indépendances, 10 ans après Bamako : la situation de la démocratie parlementaire dans l'espace francophone* et a interrogé M. Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, sur le bilan de la protection des droits de la personne 10 ans après l'adoption de la Déclaration de Bamako.
- Le rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC), a présenté un rapport de suivi sur *la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* adopté sous l'égide de l'UNESCO. Le rapport vise notamment à préparer les travaux de la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* qui aura lieu à Québec en février 2011. Il est également intervenu sur le thème *la situation du français dans les enceintes internationales* et a proposé l'audition, à Québec en 2011, de représentants de l'observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (Université Laval) et de l'OIF.
- Le vice-président de la Commission de la coopération et du développement, a présenté, conjointement avec la Section du Burkina Faso, un rapport sur *Le suivi des négociations internationales dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)*.
- La rapporteure de la Commission des affaires parlementaires a présenté un rapport et une résolution sur le thème de *la liberté de la presse parlementaire*. Elle a proposé un nouveau thème sur *le phénomène de transhumance politique dans l'espace francophone*.
- La rapporteure au Réseau des femmes parlementaires de l'APF a présenté un rapport et une résolution sur *la lutte contre la traite des personnes dans l'espace francophone*. Elle a également présenté un rapport de suivi sur *la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF) et de son protocole facultatif*. Elle a fait adopter un nouveau thème portant sur *l'autonomisation économique des femmes*.
- Le secrétaire général de l'Assemblée nationale et président de l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF) a réuni ses collègues secrétaires généraux. Ils ont discuté de la préparation de l'Assemblée générale de l'ASGPF et du colloque sur les commissions parlementaires dans l'espace francophone qui se tiendront à Paris les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2010.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Les membres de la délégation ont été sensibilisés aux grands enjeux de l'espace francophone (notamment l'état de la démocratie parlementaire, l'usage du français dans les organisations internationales, le financement des partis politiques, la liberté de la presse, la traite des personnes) et aux enjeux auxquels sont confrontés les sociétés africaines (notamment la pénurie de personnel qualifié dans la lutte contre le VIH/SIDA, le financement du développement, les crises alimentaires, les femmes réfugiées).

**COÛT**

- Per diem et autres frais	12 107,76 \$
- Transport	49 348,58 \$
<b>Total</b>	<b>61 456,34 \$</b>



## CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE SECTION ET XXVI<sup>E</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE DE L'APF

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'APF
  - Winnipeg (Manitoba)
  - 30 août au 3 septembre 2010
- PARTICIPANTS**
- M. Henri-François Gauthier, député de Verdun, président délégué de la Section du Québec
  - M<sup>me</sup> Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, membre de la Section du Québec
  - M. Dominic Dumont, secrétaire administratif de la région Amérique.
- CONTEXTE**
- La région Amérique de l'APF existe depuis 1980 et rassemble actuellement treize sections membres, dont le Québec qui y participe depuis les débuts.
  - Elle favorise le rayonnement de la langue française et la défense de la culture française dans les régions entièrement ou partiellement francophones d'Amérique. Par l'étude de questions culturelles, économiques et sociales et par le soutien des initiatives qui en découlent, elle vise à créer une étroite collaboration entre ces communautés et à manifester l'appui de la francophonie parlementaire à leur égard.
  - Les sessions annuelles se tiennent en alternance entre les sections d'Amérique.
  - La dernière session s'était tenue à Halifax (Nouvelle-Écosse) en septembre 2009.
  - Une réunion de la Conférence des présidents de Section de la région se tient également à l'occasion de chaque Session régionale.
- THÈMES**
- Le reflet de la dualité linguistique lors des jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010
  - L'importance de l'engagement des élus locaux, régionaux et nationaux dans la défense du français en milieu minoritaire
  - Le développement économique dans les communautés francophones et bilingues (CDEM)
  - Le programme « Bonjour » et la « Loi sur les services en français » en Nouvelle-Écosse

**THÈMES (SUITE)**

- Le projet de Parlement jeunesse francophone en Amérique
- Le mouvement coopératif comme outil de développement économique dans les régions francophones d'Amérique.

**OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Présenter un rapport d'étape sur le mouvement coopératif comme outil de développement économique dans les régions francophones d'Amérique.
- Lors de la Conférence des présidents de Section, contribuer à la définition des orientations de la région Amérique de l'APF.
- Faire valoir l'expertise des parlementaires québécois dans les sujets à l'étude lors de la Session et prendre position sur les résolutions débattues.
- Contribuer à l'approfondissement des liens entre les parlementaires québécois et leurs homologues francophones dans le but d'accroître la visibilité de la francophonie d'Amérique.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- La délégation québécoise a présenté un rapport d'étape sur le mouvement coopératif qui a été bien accueilli et qui sera bonifié par l'ajout d'exemples de l'expertise québécoise dans le domaine coopératif.
- Les députés québécois ont contribué à l'élaboration et l'adoption de trois résolutions : sur la place du français lors des jeux olympiques et paralympiques de l'hiver 2010, sur un projet de Parlement jeunesse en Amérique, et sur la sauvegarde du français en milieu minoritaire. Au sujet de cette dernière résolution, les députés québécois ont suggéré que la région Amérique développe une collaboration avec le Centre de la Francophonie des Amériques, notamment en ce qui a trait aux projets visant les jeunes.
- Les députés québécois ont pu renforcer leurs liens avec les parlementaires francophones et être sensibilisés aux défis et enjeux auxquels ils sont confrontés pour assurer la sauvegarde du français en Amérique.
- La présence de députés de l'Assemblée nationale a pu rappeler l'importance que le Québec accorde à la Francophonie en Amérique.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	2309,46 \$
- Transport	3 140,95 \$
<b>Total</b>	<b>5 450,41 \$</b>



## 63<sup>e</sup> CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF)

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
  - Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
  - 30 septembre au 2 octobre 2010
- PARTICIPANT**
- M. Dave Turcotte, député de Saint-Jean.
- CONTEXTE**
- Depuis 1989, la Section du Québec de l'APF délègue un ou deux parlementaires au Congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), qui y participe au sein d'une délégation de la région Amérique de l'APF. Ce congrès permet aux participants de rencontrer des membres de la francophonie pancanadienne.
- THÈMES**
- Thématique générale : Notre identité culturelle en mouvement
  - Conférence : Les jeunes francophones et l'identité culturelle
  - Ateliers : 25 ateliers articulés autour de 5 axes thématiques :
    1. Les arts et la culture au cœur de la pédagogie
    2. La culture branchée
    3. Une communauté engagée
    4. La rencontre des cultures
    5. Une jeunesse allumée.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Appuyer la promotion de la langue française en Amérique en assurant une présence de la Francophonie parlementaire lors de ce congrès d'envergure.
  - Faire connaître l'APF et ses objectifs auprès de partenaires de la Francophonie pancanadienne.
  - Développer une meilleure connaissance mutuelle et resserrer les liens avec les représentants des communautés francophones hors Québec en vue de contribuer au renforcement du fait français en Amérique.
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Le député a pu s'enquérir des dernières tendances en matière d'éducation intégrant les nouvelles technologies de l'information, et ce, dans une perspective de promotion de la culture francophone.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Le député a été sensibilisé aux grands enjeux auxquels la Francophonie des Amériques est confrontée, notamment maintenir l'intérêt des jeunes générations à faire l'apprentissage du français dans les milieux anglophones.
- Le député a pu faire valoir que la région Amérique de l'APF est disposée à explorer des pistes de collaboration avec l'ACELF afin de promouvoir leurs activités auprès des parlementaires des Amériques.
- Le député a pu réitérer l'engagement du Québec envers la promotion et le soutien aux initiatives visant la protection du français en milieu minoritaire.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	645,46 \$
- Transport	1 384,23 \$
<b>Total</b>	<b>2 029,69 \$</b>



**TABLE RONDE  
« LE DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
QUELLE VALEUR AJOUTÉE DE LA FRANCOPHONIE? »**

ORGANISÉE PAR L'INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE (IEPF) ET  
L'OBSERVATOIRE DÉMOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE DE L'ESPACE FRANCOPHONE  
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (ODSEF)

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
  - Québec, Québec
  - 7 octobre 2010
- PARTICIPANTS**
- M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine, vice-président de la Commission de la coopération et du développement de l'APF
  - M<sup>me</sup> Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales
  - M. Maxime Lonlas, stagiaire à la Direction des relations interparlementaires et internationales.
- CONTEXTE**
- Dans le cadre des festivités entourant le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'IEPF de concert avec l'ODSEF ont organisé à Québec une table ronde portant sur le développement durable qui a réuni des experts provenant de divers milieux tels que les gouvernements fédéral et provincial, la société civile et le secteur privé.
  - L'IEPF a sollicité de plus la participation d'un député québécois, membre de la Section du Québec de l'APF, pour s'exprimer au nom de la Francophonie parlementaire.
- THÈMES**
- Les travaux de la Commission de la coopération et du développement de l'APF
  - Suivi du Sommet de la Francophonie de Ouagadougou sur le développement durable
  - Partenariat et actions entre l'IEPF et l'APF sur le développement durable.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Faire connaître l'APF et ses objectifs auprès du grand public.
  - Faire valoir les actions entreprises par la Francophonie parlementaire sur la thématique du développement durable.
  - Assurer la participation de la Section du Québec au suivi des questions de développement durable à l'APF.
  - Souligner l'importance que la Section du Québec accorde à ses relations avec l'IEPF, organe subsidiaire de l'OIF basée à Québec, par le biais de sa participation à cette activité.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Le député a pris connaissance des dernières avancées en matière de responsabilité sociale des entreprises, de la création de la norme ISO-26000 et au sujet des méthodes d'évaluation environnementale en Afrique francophone.
  - Le député a fait valoir le rôle exercé par l'APF dans le contrôle parlementaire des actions de l'OIF en matière de développement durable.
  - Le député a réitéré l'appui de l'APF aux démarches de l'OIF à la veille du Sommet de la Francophonie de Montreux qui aura lieu du 22-24 octobre 2010.
  - Le député a contribué à l'application et à la diffusion par le Québec des objectifs pris par la Francophonie sur le développement durable.
- 
- COÛT**
- |         |         |
|---------|---------|
| - Total | 0,00 \$ |
|---------|---------|



## **PARTICIPATION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE AU XIII<sup>e</sup> SOMMET DE LA FRANCOPHONIE**

### **Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'APF
  - Montreux (Suisse)
  - 22 au 24 octobre 2010
- PARTICIPANTS**
- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale et président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
  - M. Daniel Cloutier, conseiller spécial de la présidence de l'APF.
- CONTEXTE**
- Le président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a été invité à s'adresser aux chefs d'État et de gouvernement à l'occasion du XIII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, instance suprême de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).
  - Le Sommet, qui se réunit tous les deux ans, définit les orientations de la Francophonie de manière à assurer son rayonnement dans le monde, adopte toute résolution qu'il juge nécessaire au bon fonctionnement de l'organisation et à la réalisation de ses objectifs et statue sur l'admission de nouveaux membres au sein de l'OIF.
  - L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), assemblée consultative de l'OIF, transmet à cette occasion un avis et des recommandations qui font l'objet d'une présentation par son président. Elle représente ainsi les intérêts et les aspirations des peuples de la Francophonie et participe à la vie institutionnelle de la Francophonie en apportant une perspective parlementaire.
- THÈMES**
- Le thème général du Sommet était « défis et visions d'avenir pour la Francophonie » et se déclinait en 3 sous thématiques :
    - o La Francophonie acteur des relations internationales : quelle place dans la gouvernance mondiale?
    - o La Francophonie et le développement durable : les solidarités francophones face aux grands défis;
    - o La langue française et l'éducation dans un monde globalisé : les défis de la diversité et de l'innovation.

## THÈMES (SUITE)

- L'avis de l'APF comportait des recommandations sur les thèmes suivants :
  - o l'application de la Déclaration de Bamako, 10 ans après son adoption;
  - o l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
  - o la protection des enfants dans les conflits armés;
  - o le financement du développement;
  - o la diversité des expressions culturelles;
  - o la langue française et l'enseignement supérieur;
  - o le français dans les instances internationales.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Positionner l'Assemblée parlementaire de la Francophonie en tant qu'acteur clé auprès des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie.
- Présenter l'Avis de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie sur les thèmes du Sommet aux chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie.
- Promouvoir la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles (CIDEK)* qui aura lieu à Québec les 2 et 3 février 2011.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le président a présenté l'Avis de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie sur les thèmes du Sommet afin de sensibiliser les chefs d'État et de gouvernement à certaines préoccupations des parlementaires de l'espace francophonie et des citoyens qu'ils représentent.
- Il a notamment insisté sur l'importance de préciser l'article de la Déclaration de Bamako faisant référence au concept de rupture de la démocratie afin de tenir compte des circonstances qui donnent lieu à des modifications contestables de dispositions constitutionnelles. Il a également demandé que soient davantage prises en compte les violences que subissent les femmes et les enfants.
- Il a par ailleurs insisté sur l'importance de renforcer les institutions parlementaires, leur caractère pluraliste et leur capacité d'exercer un contrôle parlementaire.
- Il a souligné que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie appelle au respect des dispositions du Vade-mecum relatif à l'usage du français dans les organisations internationales et exige que les représentants des États et gouvernements s'expriment en français, chaque fois que cela est possible, dans les enceintes internationales. Il a également insisté pour que les établissements d'enseignement supérieur continuent à accorder une place prééminente à la langue française.
- Il a signalé aux chefs d'État et de gouvernement que les enjeux culturels demeurent prioritaires et qu'ils gagneraient à être plus largement traités dans les résolutions et les Déclarations des Sommets.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Le président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a annoncé la tenue à Québec, en février 2011, de la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* et a pu présenter les modalités de l'implication de l'OIF dans l'organisation de cette activité.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	2 733,23 \$
- Transport	3 038,93 \$
<b>Total</b>	<b>5 772,16 \$</b>



## **SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE DE L'APF SUR DÉMOCRATIE ET BONNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE : LE RÔLE DES PARLEMENTS**

### **Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'APF
  - Cotonou (Bénin)
  - 10 et 11 novembre 2010
- PARTICIPANTE**
- M<sup>me</sup> Johanne Gonthier, députée de Mégantic-Compton et membre de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- L'APF organise depuis 1994, deux fois par an et en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), des séminaires d'information et d'échanges destinés à des parlementaires d'un Parlement national ou d'une région particulière. Les thèmes sont choisis par les parlements hôtes, selon les besoins exprimés, et sont présentés par des conférenciers parlementaires venus de trois régions (Afrique, Amérique et Europe) de l'Assemblée.
  - Ce séminaire à Cotonou constituait le 32<sup>e</sup> de ces séminaires d'information et d'échanges de l'APF. La conférencière et députée du Québec y représentait, avec un sénateur canadien, la région Amérique de l'APF. Les régions Afrique et Europe étaient également représentées par deux conférenciers.
- THÈMES**
- Les trois principaux thèmes du séminaire étaient les suivants :
    - Le pouvoir d'information et de contrôle des parlements (les pouvoirs de contrôle traditionnels et le rôle des commissions permanentes)
    - Transparence financière de la vie politique
    - Le rôle des parlements en matière internationale.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Contribuer au rayonnement de la société québécoise au sein de la Francophonie.
  - Assurer le rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie multilatérale et faire valoir l'expertise et l'expérience québécoises sur les thèmes abordés lors de ce séminaire.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- La conférencière québécoise a présenté deux communications, l'une sur « le rôle des parlements en matière internationale » et l'autre sur « les outils de prospective visant à améliorer l'information du Parlement en matière économique au Québec ».
  - La députée québécoise a notamment été sensibilisée aux enjeux entourant la question de la transparence financière de la vie politique en Afrique et en Europe ainsi qu'aux mesures qui y sont mises en place à cet égard.
  - Elle a également pu s'enquérir des pratiques de contrôle budgétaire, entre autres de rationalisation de la procédure budgétaire et de gestion axée sur les résultats, qui ont cours au sein de quatre autres parlements.

<b>COÛT</b>	- Per diem et autres frais	595,65 \$
	- Transport <sup>1</sup>	388,04 \$
	<b>Total</b>	<b>983,69 \$</b>

---

<sup>1</sup> Le billet d'avion de M<sup>me</sup> Gonthier a été payé par l'OIF



**MISSION D'INFORMATION ET DE CONTACTS  
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)  
EN HAÏTI À L'OCCASION DU PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET  
LÉGISLATIVES DU 28 NOVEMBRE 2010**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'APF
  - Port-au-Prince (Haïti)
  - 25 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2010
- PARTICIPANT**
- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes et membre de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- Cette mission d'information et de contacts était organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à la suite d'une demande des autorités de la République d'Haïti.
  - Le secrétariat général de l'OIF a demandé à l'APF d'identifier deux parlementaires qui prendraient part à la mission.
  - La Section du Québec de l'APF représentait la région Amérique au sein de la délégation de l'OIF, qui était présidée par l'ancien ministre français, M. Charles Josselin.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Appuyer les processus de démocratisation et la consolidation de l'État de droit dans l'espace francophone par l'accompagnement des processus électoraux.
  - Contribuer, dans le respect de la souveraineté des États et dans le cadre de la législation nationale en vigueur, à assurer la transparence et l'intégrité du processus électoral.
  - Participer à la rédaction d'un rapport rendant compte à l'OIF des conditions dans lesquelles s'est déroulée la consultation électorale.
  - Susciter une concertation avec d'autres missions d'observation internationales.
  - Positionner l'Assemblée nationale du Québec en ce qui concerne la promotion de la démocratie et le respect de l'État de droit dans les pays francophones en émergence démocratique.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Le premier tour des élections présidentielle et législatives, qui s'est déroulé le 28 novembre 2010, n'a pas encore proclamé de vainqueurs. La contestation des résultats provisoires a conduit à une procédure d'enquête et de recomptage menée par des experts de l'Organisation des États américains (OEA). Le deuxième tour, prévu pour le 16 janvier, a été reporté à une date encore indéterminée.
- Cette activité a permis de renforcer l'expertise du parlementaire québécois en matière d'observation électorale en Francophonie et a démontré aux partenaires l'importance qu'accorde l'ANQ à la consolidation de la démocratie parlementaire.
- Le député québécois a été l'un des deux seuls parlementaires à participer à cette mission, l'autre étant un sénateur français.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	240,00 \$
- Transport	1 284,29 \$
<b>Total</b>	<b>1 524,29 \$</b>



**4<sup>e</sup> SESSION ORDINAIRE  
DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR  
LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA  
DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
  - Siège de l'UNESCO, Paris (France)
  - 29 novembre au 3 décembre 2010
- PARTICIPANTS**
- M. Pierre Curzi, député de Borduas, vice-président de la Section du Québec de l'APF et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles
  - M. Daniel Cloutier, responsable du service des affaires bilatérales et européennes de la Direction des relations interparlementaires et internationales, coordonnateur de la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* (CIDEC).
- CONTEXTE**
- Le Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles est l'un des deux organes institués par la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.
  - Le Comité intergouvernemental est composé de représentants de 24 États parties à la Convention. Il se réunit en session ordinaire une fois l'an.
  - Les fonctions du Comité intergouvernemental sont, notamment, de promouvoir les objectifs de la Convention, d'encourager et d'assurer le suivi de sa mise en œuvre, de préparer et soumettre à l'approbation de la Conférence des Parties, à sa demande, des directives opérationnelles relatives à l'application des dispositions de la Convention, et d'établir des procédures et autres mécanismes de consultation afin de promouvoir les objectifs et principes de la Convention dans d'autres enceintes internationales.
  - La 3<sup>e</sup> session du Comité intergouvernemental s'est tenue au siège de l'UNESCO, à Paris, du 7 au 9 décembre 2009.

## CONTEXTE (SUITE)

- L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) participe aux sessions du Comité intergouvernemental en tant qu'observateur et dispose, à ce titre, d'un droit de parole.
- Le député de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a agi à titre de représentant de l'APF lors de la 4<sup>e</sup> session du Comité intergouvernemental.
- En tant que rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF, le député de l'ANQ se voit confier le mandat d'effectuer un suivi de la mise en œuvre de la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.
- La mise en œuvre de la Convention (2005) représente un enjeu prioritaire pour les parlementaires de la Francophonie, qui ont joué un rôle déterminant dans le processus ayant mené à son adoption et son entrée en vigueur.
- L'ANQ et l'APF organisent, en partenariat avec l'UNESCO, la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* (CIDEC, Québec, 2 et 3 février 2011), dont les objectifs sont d'effectuer un suivi de la mise en œuvre de la Convention 5 ans après son adoption, ainsi que de réaffirmer et d'actualiser l'engagement des parlementaires de la Francophonie envers la diversité des expressions culturelles.
- La CIDEC est précédée de réunions statutaires de l'APF, dont une réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF (Québec, 30-31 janvier 2011), au cours de laquelle doit être déposé et présenté un rapport statutaire sur le suivi de la mise en œuvre de la Convention (2005).

## THÈMES

- État d'avancement des ratifications de la Convention, démarches entreprises et actions menées en 2009-2010
- Étude de faisabilité et de coûts pour la réalisation d'un emblème de la Convention
- Pertinence et faisabilité de la nomination des personnalités publiques chargées de promouvoir la Convention
- Projet de directives opérationnelles relatives au partage de l'information et transparence (article 9 de la Convention)
- Projet de directives opérationnelles relatives à l'échange, l'analyse et la diffusion de l'information (article 19 de la Convention)
- Projet de directives opérationnelles relatives à l'éducation et la sensibilisation du public (article 10 de la Convention)
- Mise en œuvre du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) et stratégie de levée de fonds
- Mise en œuvre et suivi de la Convention par le Comité : état des lieux.
- Représenter l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) lors de la réunion du Comité intergouvernemental de la Convention (2005).

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- Préparer la mise à jour du rapport statutaire de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF sur le suivi de la mise en œuvre de la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.
  - Présenter les positions de l'APF telles qu'adoptées lors des Sessions (avis, résolutions, rapports).
  - Effectuer, auprès de l'UNESCO et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) un suivi des préparatifs de la CIDEC.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Le député de l'ANQ et représentant de l'APF a assisté aux travaux du Comité intergouvernemental afin de prendre connaissance des enjeux les plus actuels de la mise en œuvre de la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.
  - Le député de l'ANQ et représentant de l'APF s'est exprimé devant le Comité intergouvernemental afin de présenter la position de l'APF concernant l'article 21 de la Convention portant sur la concertation et la coordination internationale. Il a fait valoir l'importance d'adopter rapidement des directives opérationnelles afin que les États parties fassent la promotion des objectifs et principes de la Convention (2005) dans d'autres enceintes internationales, en particulier auprès d'organisations régulant le commerce international.
  - Le député de l'ANQ et représentant de l'APF a pu bénéficier d'une information de première main pour la mise à jour du rapport statutaire de la CECAC sur le suivi de la mise en œuvre de la Convention (2005).
  - Le député de l'ANQ et représentant de l'APF s'est entretenu avec les représentants de la société civile, dont ceux de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle, auprès desquels il a fait la promotion de la CIDEC et présenté les positions de l'APF. Il s'est en outre enquis de leurs positions à l'égard de la mise en œuvre de la Convention (2005).
  - Le député de l'ANQ et représentant de l'APF s'est entretenu avec le représentant du gouvernement du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO, afin de préparer la CIDEC, présenter les positions de l'APF et s'enquérir de l'état de mise en œuvre de la Convention (2005).
  - Le député de l'ANQ et représentant de l'APF a pris contact avec des intervenants de l'UNESCO et de l'OIF en prévision de la CIDEC.

<b>COÛT<sup>1</sup></b>	-	Per diem et autres frais	2 322,61 \$
	-	Transport	1 667,73 \$
		<b>Total</b>	<b>3 990,34 \$</b>

<sup>1</sup> La moitié des dépenses de M. Curzi ont été remboursées par l'APF.



## CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE SUR LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES (CIDEC)

RÉUNION DU BUREAU, DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION, DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES (CECAC), ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

## CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE SECTION DE LA RÉGION AMÉRIQUE DE L'APF

### Fiche synthèse

#### ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Québec (Québec)
- 30 janvier au 3 février 2011

#### PARTICIPANTS

- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale et président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- M. Henri-François Gautrin, député de Verdun, président délégué de la Section du Québec de l'APF, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF
- M. Pierre Curzi, député de Borduas et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF
- M<sup>me</sup> Stéphanie Vallée, députée de Gatineau et rapporteure du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M<sup>me</sup> Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale
- M. Bertrand St-Arnaud, député de Chambly
- M. Michel Pigeon, député de Charlesbourg
- M. Yves-François Blanchet, député de Drummond
- M. André Drolet, député de Jean-Lesage
- M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière
- M. François Rebello, député de La Prairie
- M. Gilles Lehouillier, député de Lévis
- M<sup>me</sup> Sylvie Roy, députée de Lotbinière
- M<sup>me</sup> Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac
- M. Jean D'Amours, député de Rivière-du-Loup
- M<sup>me</sup> Louise Beaudoin, députée de Rosemont
- M. Dave Turcotte, député de Saint-Jean
- M<sup>me</sup> Marie Malavoy, députée de Taillon
- M. Stéphane Bergeron, député de Verchères
- M. Vincent Auclair, député de Vimont

## PARTICIPANTS (SUITE)

- M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale
- M<sup>me</sup> Diane Boivin, directrice de cabinet du président
- M. François Côté, conseiller spécial
- M. Daniel Cloutier, coordonnateur de la CIDEDEC et responsable du Service des affaires bilatérales et européennes
- M<sup>me</sup> Catherine Vachon, responsable du secteur protocole et opérations
- M<sup>me</sup> Noémie Cimon-Mattar, responsable des communications.

## CONTEXTE

- Le président de l'Assemblée nationale assume la présidence de l'APF depuis juillet 2009, et ce, jusqu'en juillet 2011. C'est dans le cadre de ce mandat qu'il a accueilli à Québec la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* (CIDEDEC), précédée des réunions statutaires de quatre différentes instances de l'APF.
- Les 2 et 3 février 2011, se tenait la CIDEDEC. Cette Conférence était organisée par l'Assemblée nationale en collaboration avec l'APF, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) ont également été étroitement associés à la préparation de cette Conférence. Le gouvernement du Québec via les ministères des Relations internationales, ainsi que de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) a contribué à l'organisation de l'événement.
- L'ensemble des sections membres de l'APF ont été invitées à prendre part à cette grande Conférence interparlementaire, ainsi que plusieurs observateurs provenant d'organisations inter-parlementaires, internationales et de la société civile.
- Le Bureau représente l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions de l'APF, le Bureau contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière.
- La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Cette Commission examine les questions relatives à la diversité des expressions culturelles, la langue française, l'éducation, la formation, la communication, les technologies de l'information et des communications et l'audiovisuel.
- Le Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'APF élabore les stratégies du Réseau, planifie ses activités, étudie et commente les rapports en cours. La rencontre intersessionnelle permet de préparer la réunion du Réseau des femmes, qui a lieu en marge de la Session annuelle de l'APF, à tous les mois de juillet. Le Réseau a notamment pour but de promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle, et ce, tant au niveau national que dans l'ensemble de l'espace francophone. Il vise en particulier à renforcer la place et le rôle des femmes dans les parlements membres et dans les organisations internationales.

## CONTEXTE (SUITE)

- La Conférence des présidents de section (CPS) de l'Assemblée régionale Amérique est formée des présidents et des vice-présidents des sections membres de la région Amérique ainsi que du chargé de mission. La Conférence des présidents contrôle, entre les sessions, l'exécution des décisions de l'Assemblée régionale dont elle exerce les pouvoirs par délégation.

## THÈMES

- Durant la cérémonie d'ouverture de la CIDEC, se sont exprimés le président de l'Assemblée nationale, le maire de Québec, la représentante de la directrice générale de l'UNESCO, le premier ministre du Québec et le secrétaire général de la Francophonie. Les interventions de la première journée ont par la suite porté sur le processus de mise en œuvre de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Plus particulièrement, les thèmes suivants ont été abordés :
  - La culture comme facteur de développement durable
  - Le lien entre le droit international et les politiques culturelles nationales
  - Les mesures favorisant la diversité culturelle
- Plusieurs experts, dont M<sup>me</sup> Danielle Cliche de l'UNESCO, M. Frédéric Bouilleux de l'OIF et M. Bernard Boucher, professeur associé à l'Université Senghor d'Alexandrie et ex-directeur général de la Société de développement des entreprises culturelles (Québec), ont fait des présentations, suivies de périodes de questions et d'échanges avec les parlementaires<sup>1</sup>
- Durant la seconde journée de la CIDEC, les interventions ont porté sur les différents moyens qui peuvent être utilisés, tant sur les plans réglementaire et législatif qu'en matière d'aide publique, pour protéger et promouvoir la diversité culturelle. À cette fin, des exemples concrets de bonnes pratiques visant à soutenir les différents secteurs culturels ont été présentés
- Le président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), M. Yvan Gauthier, ainsi que le président de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC), M. François N. Macerola, ont notamment présenté les mandats et champs d'actions de leur organisme respectif. Des ateliers spécifiques, portant sur les métiers d'art, la musique et les variétés, le cinéma et la télévision, le livre et l'édition, ont été animés par des experts du milieu
- Durant la réunion du Bureau, les thèmes suivants ont notamment été abordés :
  - Rapport d'activité du secrétaire général parlementaire
  - Travaux des commissions de l'APF
  - Rapport des chargés de mission régionaux
  - Suivi des travaux du Réseau des femmes parlementaires
  - Rapport du trésorier sur le projet de budget 2011
  - Examen de la situation politique dans divers pays
  - Préparation de la XXXVII<sup>e</sup> Session de l'APF
  - Programmes de coopération interparlementaire
  - Mission d'observation électorale

<sup>1</sup> Le programme complet de la CIDEC, incluant les noms et titres de l'ensemble des conférenciers peut être consulté sur le site Internet de la Conférence. <http://www.cidecquebec2011.org/programme.html>

## THÈMES (SUITE)

- Les participants à la CECAC ont examiné et entériné des projets de rapports, dont celui présenté par la Section du Québec sur la mise en oeuvre de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* adoptée en 2005 sous l'égide de l'UNESCO
- Les membres du Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires ont examiné et entériné des projets de rapports dont ceux présentés par la Section du Québec et qui portaient sur les thèmes suivants :
  - le suivi de la mise en oeuvre de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*;
  - l'autonomisation financière des femmes dans l'espace francophone
- Dans le cadre de la CPS, les présidents des sections concernées ont présenté le thème qui sera traité par leur section lors de la prochaine Assemblée régionale. Parmi ces thèmes, mentionnons celui du « coopératisme comme moyen de développement et de survie des communautés francophones en Amérique du Nord » qui fera l'objet d'un rapport de la Section du Québec.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- **Objectifs généraux**
  - Faire connaître et promouvoir la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de l'UNESCO auprès des parlementaires de l'espace francophone;
  - Développer une stratégie permettant aux parlementaires de la Francophonie de promouvoir la Convention et sa mise en oeuvre dans leurs parlements nationaux, auprès de leurs gouvernements respectifs et de la société civile de même qu'auprès de collègues provenant d'espaces culturels et linguistiques différents;
  - Sensibiliser les parlementaires aux différents dispositifs permettant d'assurer la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (politique culturelle, aide publique à la création et soutien aux industries culturelles);
  - Positionner la Francophonie et son Assemblée consultative dans le domaine de la promotion de la diversité culturelle en prévision de la 3<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention de l'UNESCO.

## OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

### - Objectifs spécifiques

- Dresser un bilan de la mise en œuvre de la Convention, cinq années après son adoption;
- Contribuer à l'augmentation du nombre de ratifications de la Convention et assurer une meilleure représentation régionale des parties;
- Assurer un suivi rigoureux de la mise en œuvre de la Convention par les États;
- Traduire en plan d'action concret, les engagements de la Francophonie parlementaire envers la diversité culturelle;
- Contribuer à l'émergence, au développement et à la consolidation de secteurs culturels dynamiques dans les pays de l'espace francophone;

### - Objectifs spécifiques (suite)

- Susciter des partenariats internationaux dans le domaine de la culture;
- Promouvoir le volet de coopération internationale de la Convention afin de favoriser l'émergence de secteurs culturels dynamiques dans les pays en voie de développement.

### - Bénéfices et enjeux pour l'Assemblée nationale

- Contribuer au rayonnement du Québec et de l'Assemblée nationale du Québec sur la scène internationale;
- Poser un geste fort démontrant l'importance de l'enjeu de la diversité culturelle pour le Québec;
- Réaffirmer le leadership international du Québec, et plus particulièrement de l'Assemblée nationale du Québec, dans le dossier de la diversité culturelle;
- Organiser une activité d'importance dans le cadre de la présidence de l'APF par l'Assemblée nationale du Québec (2009-2011);
- Promouvoir les spécificités québécoises en matière de protection et de promotion de la diversité des expressions culturelles notamment en faisant connaître les institutions et les outils dont s'est doté le Québec pour soutenir son industrie culturelle auprès des parlementaires de la Francophonie.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La CIDEC a réuni quelque 300 délégués de la Francophonie parlementaire provenant des cinq continents. À l'issue de cette Conférence, une déclaration finale a été adoptée, la *Déclaration de Québec sur l'engagement des parlementaires de la Francophonie envers la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* (annexe 1). Par cette déclaration, les membres de l'APF s'engagent notamment à promouvoir la mise en œuvre de la Convention auprès de leur gouvernement respectif, à adopter des textes législatifs qui favoriseront la diversité des expressions culturelles et à effectuer un suivi des négociations commerciales touchant au domaine de la culture.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- En somme, les parlementaires de l'espace francophone se sont dotés d'outils et de stratégies afin de s'impliquer activement dans la mise en œuvre de la Convention. Un plan d'action de l'APF sera élaboré sur la base de cette déclaration.
- À la suite de la CIDEDEC, l'UNESCO et l'Union européenne ont lancé un programme dont l'objectif vise à aider les pays en développement pour la gouvernance des politiques culturelles. Ces organismes ont sélectionné trente experts dans différents pays afin d'intervenir à cette fin.
- L'OIF a pour sa part lancé un appel de candidatures auprès de treize pays membres qui sont intéressés par le développement de politiques culturelles globales ou sectorielles au bénéfice de leur population. Quatre pays seront choisis à partir de différents critères. Cet encadrement s'échelonnera sur une période de quatre ans.
- Un grand nombre de participants à la CIDEDEC ont salué le leadership du Québec en faveur d'une application rigoureuse de la Convention dans les pays francophones. Le modèle québécois de soutien aux artistes et de promotion des industries et des entreprises culturelles a également suscité un vif intérêt.
- Par ailleurs, le président de l'Assemblée nationale a présidé la réunion du Bureau de l'APF. Le président délégué de la Section du Québec a pour sa part eu l'occasion de faire entendre les positions de la Section sur les différents thèmes à l'ordre du jour de la réunion.
- La réunion du Bureau a notamment permis d'aborder les questions au cœur de l'actualité des derniers mois et de déterminer les positions de l'APF face aux situations de crise dans certains pays de l'espace francophone, dont la Côte d'Ivoire, la Tunisie, l'Égypte et Haïti.
- Le rapporteur de la Section du Québec à la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles a présenté un projet de rapport sur la mise en œuvre de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Le rapport fait notamment état des travaux de la réunion du Comité intergouvernemental pour la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, tenue à Paris en décembre 2010. Il présente enfin la Convention comme un outil pour favoriser le développement des secteurs culturels dans l'espace francophone.
- Le rapporteur a également présenté aux membres de la Commission un projet de déclaration en vue de la CIDEDEC. Le document a ensuite été distribué aux membres du Bureau, puis soumis aux participants à la CIDEDEC avant d'être adopté, aux termes des travaux.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)**
- La rapporteure de la Section du Québec au Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires a présenté un projet de rapport sur l'autonomisation financière des femmes dans l'espace francophone ainsi qu'un rapport de suivi sur « La mise en œuvre de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF) et son protocole facultatif ». Il a été décidé que lors de la prochaine réunion du Réseau des femmes parlementaires les membres seraient invitées à échanger sur la mise en œuvre de la CEDEF dans leur État respectif.
  - La CPS a notamment décidé d'entreprendre des pourparlers avec le Centre de la Francophonie des Amériques dans l'optique d'établir un partenariat pour la réalisation du projet de Parlement francophone des jeunes des Amériques. La situation politique en Haïti a également été au cœur des discussions.

**COÛT<sup>2</sup>**

**Total 227 864,96 \$**

---

<sup>2</sup> Ces coûts couvrent la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles ainsi que les réunions du Bureau, de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles, du Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires et de la Conférence des présidents de section de la région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

ANNEXE

**cidec**

■ ■ ■ ■ ■ QUÉBEC 2011  
Conférence interparlementaire sur  
la diversité des expressions culturelles

---

**Déclaration de Québec  
sur**

**L'engagement des parlementaires de la Francophonie envers la mise en œuvre de la  
Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles**

*3 février 2011*



**Les membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), réunis à Québec les 2 et 3 février 2011, à l'invitation de M. Yvon Vallières, président de l'APF et de l'Assemblée nationale du Québec, à l'occasion de la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles :**

1. Considérant que la culture est un des fondements de l'identité et du génie de chaque peuple et que la diversité culturelle constitue un patrimoine commun de l'humanité qui doit être célébré et préservé au profit de tous;
2. Considérant que les activités, biens et services culturels ne sont pas des biens de consommation comme les autres, car ils sont porteurs de valeurs, d'identité et de sens dépassant leur dimension commerciale;
3. Affirmant que la culture est le quatrième pilier du développement durable avec l'économie, l'environnement et le social, tel que reconnu au Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en 2002 et tel que réaffirmé par les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie lors du 10<sup>e</sup> Sommet de Ouagadougou en 2004;
4. Rappelant l'importance de la diversité culturelle et linguistique pour la pleine concrétisation des droits humains et des libertés fondamentales, et le rôle capital de l'éducation dans la protection et la promotion des expressions culturelles;
5. Faisant leurs les objectifs de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, adoptée en 2005, qui souligne « la nécessité d'intégrer la culture en tant qu'élément stratégique dans les politiques nationales et internationales de développement » ;
6. Rappelant que parmi les principes directeurs de la Convention, définis à son article 2, la garantie du respect des droits de la personne et des libertés fondamentales est une condition indispensable à la protection de la diversité et de la création culturelles;
7. Se félicitant que la Convention ait à ce jour été ratifiée par 115 États;
8. Saluant le travail de l'UNESCO dans la conception et l'élaboration de cet instrument juridique international avec le soutien résolu et actif des institutions de la Francophonie et de ses membres;
9. Saluant le rôle clé joué par la Conférence des Parties et le Comité intergouvernemental de l'UNESCO dans la formulation et l'adoption de directives opérationnelles qui constituent une étape cruciale du processus de mise en œuvre de la Convention;
10. Soulignant le travail qu'il reste à effectuer pour compléter la mise en œuvre de la Convention et en faire respecter les principes fondamentaux dans l'ensemble des négociations commerciales bilatérales et multilatérales;
11. Rappelant que la diversité culturelle, le dialogue des cultures et la coopération culturelle sont à l'origine de la fondation de la Francophonie et de l'APF, et que la promotion de la diversité des expressions culturelles a été érigée en priorité par les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie lors du 8<sup>e</sup> Sommet tenu à Moncton en 1999;
12. Rappelant l'enjeu majeur que constitue la diversité des expressions culturelles pour les parlementaires de l'espace francophone et constatant le travail de suivi des étapes de mise en place de la Convention effectué par l'APF;

13. Rappelant que la Francophonie doit continuer à jouer un rôle stratégique en matière de protection et de promotion de la diversité des expressions culturelles, comme elle l'a fait pour la promotion et l'adoption de la Convention;
14. Saluant le partenariat entre l'UNESCO et l'APF, notamment dans le domaine de la diversité des expressions culturelles;
15. Considérant que le vaste potentiel culturel des pays en développement devrait être davantage mis en valeur sur la scène internationale;
16. Saluant la contribution fondamentale de la société civile dans l'établissement d'un droit culturel international, et rappelant sa nécessaire participation au processus de mise en œuvre de la Convention;
17. Préoccupés par les effets potentiels de certaines dispositions des accords commerciaux sur le respect des principes et droits reconnus par la Convention et sur sa mise en œuvre;
18. Réaffirmant le rôle fondamental des États et des gouvernements pour la protection, la défense et la promotion de la diversité des expressions culturelles;
19. Reconnaisant l'importance des politiques publiques, des programmes et des mesures de soutien aux créateurs et aux industries culturelles pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles;
20. Considérant que la culture scientifique ouvre à la compréhension du monde et, partant, aux enjeux de la diversité culturelle;

\*\*\*

## **Les membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) réunis à Québec,**

21. Réitèrent leur engagement et leur soutien indéfectible à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO;
22. S'engagent à :
  - 22.1. initier et appuyer l'adhésion à la Convention ou sa ratification, le cas échéant;
  - 22.2. initier et appuyer l'adoption de législations traduisant en actions concrètes les objectifs et les principes de cette Convention;
  - 22.3. adopter des textes législatifs pour favoriser la diversité des expressions culturelles et le développement des industries culturelles, notamment par :
    - la création d'organismes d'accompagnement et de soutien;
    - des incitations fiscales et parafiscales;
    - des financements garantis et des partenariats publics – privés;
    - du parrainage, du mécénat;
    - le développement dans un cadre régional plus compétitif d'entreprises culturelles basées sur le droit d'auteur;
    - une reconnaissance d'un statut spécial aux artistes;
    - l'organisation d'une formation professionnelle performante ;
    - la mise en œuvre de mesures de régulation des marchés ;
    - des mesures favorisant la compétitivité des industries culturelles francophones ;
    - la garantie de l'indépendance des créateurs ;
    - des mesures assurant l'accès des citoyens aux produits et services culturels nationaux ;
  - 22.4. effectuer un suivi de la mise en œuvre de la Convention;
  - 22.5. effectuer un suivi des négociations commerciales touchant au domaine de la culture et s'assurer que le respect des clauses de la Convention soit pris en compte dans ces négociations ;
  - 22.6. diffuser la présente déclaration dans les différentes institutions parlementaires nationales, régionales et internationales;
  - 22.7. préparer, par l'intermédiaire de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC), un plan d'action afin de promouvoir la Convention dans l'espace francophone et d'en favoriser l'application concrète;
  - 22.8. étudier, au sein de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) et en collaboration avec l'UNESCO, la possibilité de créer un cadre d'échange virtuel de bonnes pratiques et d'organiser des séminaires parlementaires de suivi de la Convention.

23. Invite l'UNESCO à :

- 23.1. promouvoir activement l'adoption de politiques et de programmes nationaux d'éducation et de soutien aux expressions culturelles;
- 23.2. informer et consulter fréquemment les parlementaires, et notamment l'APF, sur la mise en œuvre et le suivi de la Convention en raison de leur rôle dans l'adoption de législations nationales relatives à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles;
- 23.3. s'appuyer sur la force que constituent des regroupements parlementaires engagés.

24. Demandent à tous les chefs d'État et de gouvernement:

- 24.1. d'adopter, de ratifier et de mettre en œuvre la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles;
- 24.2. de favoriser sur leur territoire, aux moyens de politiques et mesures appropriées, l'épanouissement des expressions culturelles propres aux populations qu'ils représentent;
- 24.3. de faire peser tout le poids de la Convention dans le cadre des négociations commerciales afin de faire valoir leurs droits de se doter ou de maintenir des politiques et des mesures de soutien en faveur des expressions culturelles;
- 24.4. de contribuer annuellement au Fonds international pour la diversité culturelle de l'UNESCO, à la hauteur de 1% de leur contribution à l'UNESCO;
- 24.5. de promouvoir les transferts de technologie et de savoir ainsi que le soutien des pays du nord aux industries culturelles des pays du sud;
- 24.6. de prendre en compte la culture comme outil de développement durable et, à ce titre, son rôle transversal. Cela nécessite de renforcer les synergies entre les politiques culturelles, éducatives, sociales, de jeunesse et de coopération internationale;
- 24.7. de renforcer les échanges et la libre circulation des idées, afin d'encourager un enrichissement mutuel des cultures;
- 24.8. de réaliser des campagnes de sensibilisation à la diversité des expressions culturelles, avec la collaboration d'organismes issus du milieu culturel et économique;
- 24.9. de favoriser la participation de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de protection et de promotion de la diversité des expressions culturelles;
- 24.10. de soutenir les initiatives de la société civile visant le développement culturel et le transfert de connaissances dans le domaine culturel;
- 24.11. de soutenir activement la coopération pour le développement en vue d'accorder un traitement préférentiel aux artistes, professionnels et praticiens de la culture, notamment en terme de mobilité, ainsi qu'aux biens et services culturels des pays en développement.

25. Demandent à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) :

- 25.1. de procéder à l'inventaire, à l'étude et à l'évaluation des politiques et programmes culturels mis en oeuvre par ses États et gouvernements membres, afin de créer une plateforme d'échange d'expertises et de savoir-faire en matière culturelle au sein de l'espace francophone;
- 25.2. de faire un suivi, en s'appuyant sur l'expertise des parlementaires et en particulier de l'APF, des négociations commerciales bilatérales, régionales ou multilatérales impliquant des membres de l'espace francophone ayant ratifié la Convention, de façon à encourager la prise en compte des objectifs et principes de la Convention dans ces négociations;
- 25.3. de tout mettre en oeuvre afin que la diversité des expressions culturelles demeure une priorité des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie.



**MISSION D'INFORMATION ET DE CONTACTS  
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)  
EN HAÏTI À L'OCCASION DU DEUXIÈME TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET  
LÉGISLATIVES DU 20 MARS 2011**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'APF
  - Port-au-Prince (Haïti)
  - 16 au 23 mars 2011
- PARTICIPANT**
- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes et membre de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- Cette mission d'information et de contacts était organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à la suite d'une demande des autorités de la République d'Haïti.
  - Le secrétariat général de l'OIF a demandé à l'APF d'identifier un parlementaire qui prendrait part à la mission.
  - La Section du Québec de l'APF représentait la région Amérique au sein de la délégation de l'OIF, qui était présidée par l'ancien ambassadeur canadien, M. Jacques Crête.
  - Comme M. Charette a participé à la mission de l'OIF organisée à l'occasion de la tenue du 1<sup>er</sup> tour de ces élections le 28 novembre 2010, l'OIF a demandé à ce qu'il soit à nouveau désigné pour le 2<sup>e</sup> tour.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Appuyer les processus de démocratisation et la consolidation de l'État de droit dans l'espace francophone par l'accompagnement des processus électoraux.
  - Contribuer, dans le respect de la souveraineté des États et dans le cadre de la législation nationale en vigueur, à assurer la transparence et l'intégrité du processus électoral.
  - Participer à la rédaction d'un rapport rendant compte à l'OIF des conditions dans lesquelles s'est déroulée la consultation électorale.
  - Susciter une concertation avec d'autres missions d'observation internationales.
  - Positionner l'Assemblée nationale du Québec en ce qui concerne la promotion de la démocratie et le respect de l'État de droit dans les pays francophones en émergence démocratique.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Cette activité a permis de renforcer l'expertise du parlementaire québécois en matière d'observation électorale en Francophonie et a démontré aux partenaires l'importance qu'accorde l'ANQ à la consolidation de la démocratie parlementaire.
  - Le député québécois a été le seul parlementaire à participer à cette mission.

<b>COÛT</b>	- Per diem et autres frais	225,00 \$
	- Transport	50,14 \$
	<b>Total</b>	<b>275,14 \$</b>





Section du Québec de l'Association  
parlementaire du Commonwealth

Le 3 juin 2011

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) pour l'année 2010-2011.

Vous trouverez en annexe les fiches synthèses des activités tenues au cours de cette période.

### Objectifs de la Section

La Section du Québec de l'APC a pour objectif de soutenir, au sein de cette organisation, les initiatives de toute nature qui favorisent la coopération et la compréhension entre l'Assemblée nationale du Québec et les parlements membres du Commonwealth et qui contribuent au renforcement des institutions parlementaires. Afin d'atteindre cet objectif, les membres de la Section du Québec de l'APC, en accord avec les principes qui guident notre action internationale, entendent encourager le respect de l'État de droit et de la démocratie auprès des membres de l'APC, s'impliquer activement dans la promotion des idéaux de la démocratie parlementaire et favoriser les échanges en matière de pratique et de procédure parlementaires. La Section du Québec continue également à appuyer activement les actions du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth », qui représentent près de 15 % des effectifs de l'organisation.

Notre présence et notre travail au sein de ces instances supérieures de l'APC permettent à l'Assemblée nationale de participer au développement d'une organisation interparlementaire qui regroupe près de 17 000 parlementaires, provenant des quelque 175 sections membres issues des 54 pays qui forment l'APC.

...2

### **Bilan des activités de l'année**

Au cours de l'année 2010-2011, les membres de la Section du Québec de l'APC ont participé à plusieurs activités, tant au sein de la région canadienne qu'au niveau international.

Ainsi, la Section du Québec a participé à la 56e Conférence parlementaire du Commonwealth qui a eu lieu du 10 au 19 septembre 2010 à Nairobi, Kenya. Au nom de la région canadienne, la présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC et chef de la délégation québécoise a participé à la rencontre du groupe de travail de l'APC sur la gouvernance et y a présenté la perspective québécoise et canadienne en cette matière.

Rappelons que, depuis juillet 2008, la présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC fait partie du groupe de travail de la région canadienne sur la gouvernance de l'APC, crée à son initiative. À ce titre, la chef de la délégation québécoise a notamment présenté la position de l'ANQ sur la gouvernance et la modernisation de cette organisation centenaire devant les membres d'un groupe de travail international sur la gouvernance de l'APC nommé *Working Party*.

Par ailleurs, l'ANQ a participé aux deux jours des travaux du réseau FPC qui a culminé par l'élection d'une nouvelle présidente, originaire des Caraïbes. La représentante de l'ANQ auprès du réseau FPC a également été candidate à la présidence du réseau et est arrivée deuxième après le retrait de la candidate britannique.

L'un des temps forts est la communication présentée par la présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC, en séance plénière finale, devant 1000 participants, sur la perspective québécoise en matière d'immigration dans le contexte canadien. Cette intervention a contribué, de façon significative, au rayonnement de l'ANQ et du Québec. La chef de la délégation québécoise a fait ressortir l'importance de l'immigration pour le Canada et le Québec. Elle a présenté le partage des pouvoirs qui prévaut en la matière et a fait ressortir le rôle prépondérant joué par le Québec dans ce domaine.

La séance de travail sur les changements climatiques a également été au centre des débats de cette 56e Conférence des parlementaires du Commonwealth et la présentation de la présidente de la Section du Québec de l'APC sur le leadership du Québec en matière de développement durable a été très appréciée. Ce qui lui a valu d'être invitée par le secrétaire général de l'APC à agir comme modératrice du panel sur les changements climatiques, à côté d'experts africains et de représentants du Secrétariat du Commonwealth et de la Banque mondiale.

Notons que la présidente déléguée de la Section du Québec a aussi participé à des activités de la 16e Conférence de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP16) qui a eu lieu à Cancun, Mexique, du 6 au 8 décembre 2010, dans la foulée de la Web conférence à laquelle elle avait participé, lors de la COP15, tenue à Copenhague et où elle avait joué un rôle clé dans la rédaction d'une déclaration commune des organisations parlementaires internationales présentes à cette conférence, notamment l'APC, l'European Parliamentarians with Africa (AWEPA) et Globe international, une première dans les annales de l'APC.

À titre de membre du groupe de travail de l'APC sur les changements climatiques, la présidente déléguée de la Section du Québec a représenté l'APC à la réunion de l'Union interparlementaire internationale (UIP) qui se tenait en parallèle à celle de la 16e Conférence de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 16), à Cancun, ainsi qu'à l'occasion de la réunion du Climate Leaders Summit. La représentante de l'ANQ a également pu se familiariser avec les positions des divers États fédérés, des gouvernements régionaux et des grandes métropoles qui assument, à eux seuls, 70 % des décisions touchant les changements climatiques.

Sur la scène nationale, du 11 au 17 juillet 2010, l'ANQ a participé à la 48<sup>e</sup> Conférence régionale canadienne à Regina, Saskatchewan. À cette occasion, la présidente de la Section du Québec de l'APC a présenté une communication sur le droit de mourir dans la dignité, qui fait l'objet d'une vaste consultation publique en commission parlementaire. Elle a également été invitée par la présidente du réseau FPC à donner une conférence sur son parcours politique en tant que femme issue d'une minorité.

Elle a également pris part à la réunion du Conseil régional canadien de l'APC, l'organe décisionnel de la région et y a exposé la réflexion de l'ANQ sur la gouvernance et la modernisation de l'APC, un enjeu qui a mené à la création d'un groupe de travail qui a reçu le mandat de conseiller les représentants canadiens auprès des dirigeants de l'organisation à l'occasion des réunions des instances supérieures de l'organisation et au sein duquel la représentante de l'ANQ a fait preuve d'un leadership remarqué.

Les membres de la délégation québécoise se sont illustrés dans les séances de travail portant sur les crimes d'honneur, la présence des femmes en politique et les derniers développements en matière de condition féminine au Québec et au Canada.

Par ailleurs, la Section du Québec a participé au programme de sensibilisation du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth », du 4 au 7 novembre 2010 à Vancouver, Colombie-Britannique, ainsi qu'à la 28<sup>e</sup> Conférence des présidents d'Assemblée du Canada qui a eu lieu du 20 au 23 janvier 2011 à Iqaluit, Nunavut. À cette occasion, la Section du Québec a fait une présentation fort appréciée sur les dernières dispositions adoptées par l'ANQ en matière d'éthique et de déontologie pour les députés québécois.

Enfin, l'Assemblée nationale a accueilli une délégation du Parlement du Queensland en Australie, le 12 octobre 2010. Pour l'occasion, la présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC a fait une présentation sur le régime parlementaire québécois et le système des commissions parlementaires. Elle a par ailleurs dressé le portrait des différentes réformes ayant mené au système actuel, notamment la refonte du Règlement de l'Assemblée nationale en 1984 qui portait sur la modernisation des commissions parlementaires. Elle a en outre présenté les constats du rapport d'évaluation intitulé « *De la nécessité du contrôle parlementaire* », réalisé en 2000 par un comité de parlementaires québécois. Les séances de travail portant sur les thèmes des énergies renouvelables et du fédéralisme canadien du point de vue du Québec ont suscité un vif intérêt de part et d'autre.

Nous croyons pouvoir affirmer que notre participation aux diverses activités mentionnées a répondu, de manière favorable, aux objectifs déterminés et que la Section du Québec de l'APC s'est fort bien acquittée de sa tâche.

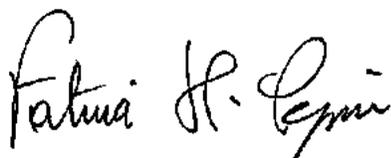
### **Conclusion**

L'Assemblée nationale a tiré profit de sa participation aux activités de l'APC afin de faire connaître son expertise et ses pratiques parlementaires originales auprès de ses collègues du Commonwealth, notamment en matière de changements climatiques.

La Section du Québec de l'APC continuera également à appuyer le réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth », notamment au niveau régional.

Au cours de la prochaine année, la Section du Québec a aussi l'intention d'être très active au sein du groupe de travail de l'APC sur les changements climatiques. Notons également la volonté de la Section du Québec de contribuer, de façon significative, aux efforts de la région canadienne de l'APC vers une modernisation de l'APC et d'un rapprochement entre les parlements du Nord et du Sud membres de l'organisation.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce rapport et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



**FATIMA HOUDA-PEPIN**  
Première vice-présidente  
de l'Assemblée nationale  
Présidente déléguée de la Section du Québec  
de l'Association parlementaire du  
Commonwealth (APC)



**ALEXANDRE CLOUTIER**  
Député de Lac-Saint-Jean  
Vice-président de la Section du Québec  
de l'Association parlementaire du  
Commonwealth (APC)



## 48<sup>e</sup> CONFÉRENCE RÉGIONALE CANADIENNE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH (APC)

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
  - Regina (Saskatchewan)
  - 11 au 17 juillet 2010
- PARTICIPANTS**
- M<sup>me</sup> Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC
  - M<sup>me</sup> Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac et représentante de la Section du Québec au réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » (FPC)
  - M<sup>me</sup> Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve
  - M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la Section du Québec de l'APC.
- CONTEXTE**
- La Conférence régionale canadienne a lieu annuellement. Toutes les sections membres de la région canadienne de l'APC sont invitées à y désigner des représentants, soit la Chambre des communes, le Sénat du Canada, l'ANQ et les assemblées législatives des provinces et territoires du Canada.
  - Le comité directeur et la réunion du réseau FPC, région canadienne se sont tenus le lundi 12 juillet. Notons que l'ANQ a occupé, entre juillet 2006 et juillet 2008, la présidence du réseau FPC, région canadienne. La présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC a été invitée comme conférencière où elle a parlé de son parcours politique et de son rôle comme première vice-présidente de l'ANQ.
  - Les séances de travail de la Conférence régionale se sont tenues du 13 au 16 juillet. Au total, les parlementaires ont abordé six thèmes distincts. L'ANQ a été invitée à faire une allocution sur le thème du *droit de mourir dans la dignité* qui fait actuellement l'objet d'une vaste consultation publique.
  - Par ailleurs, le Conseil régional, composé des présidents et des greffiers des 14 sections de la région canadienne de l'APC, a tenu sa réunion le jeudi 15 juillet. La présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC a représenté le président de l'ANQ.
  - Le Conseil régional est chargé de gérer les affaires de la région canadienne au sein de l'APC.
  - Les travaux du Conseil régional sont tenus à huis clos.

## THÈMES

### **Le réseau FPC**

- Faire tomber les barrières auxquelles font face les femmes en politique
- La diversité dans nos assemblées législatives : faits nouveaux
- Parcours et rôle de la première vice-présidente de l'ANQ

### **La Conférence régionale**

- Les femmes, l'Islam et la loi internationale dans le contexte de la convention sur l'élimination de toute forme de discrimination envers les femmes
- Les programmes législatifs de sensibilisation envers les citoyens
- Mourir dans la dignité (ANQ)
- Les défis du décorum et de l'ordre à l'Assemblée législative de l'Ontario
- *British Columbia's Unique Initiative Process : The HST Case Study*
- La Chambre des communes du peuple, le système parlementaire canadien, prérogative du pouvoir, le privilège parlementaire, la ligne de partie, le bicaméralisme et le rôle de l'opposition.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire en sorte que la Section du Québec de l'APC assume un leadership au sein de la région canadienne de l'APC en :
  1. Animant des séances de travail;
  2. Effectuant des présentations à l'occasion de la réunion du réseau FPC, de la Conférence régionale canadienne et du Conseil de la région.
- Permettre aux représentants de la Section du Québec de présenter et faire valoir, dans le cadre des séances de travail :
  1. Le travail accompli par l'ANQ lors de la consultation publique sur le droit de mourir dans la dignité;
  2. Le rôle de la vice-présidence de l'ANQ à l'occasion d'une discussion portant sur le pouvoir des femmes au sein des assemblées législatives;
  3. Les derniers développements en matière de condition féminine au Québec et au Canada.
- Présider, au cours de la rencontre du réseau FPC, la séance de travail intitulée « La diversité dans nos assemblées législatives : faits nouveaux ».
- Permettre aux députés québécois de connaître et de mieux comprendre les différents contextes parlementaires au sein desquels évoluent les parlementaires des autres sections de la région canadienne.
- Affirmer et maintenir le leadership de l'ANQ au sein du réseau FPC en obtenant l'appui des membres des délégations canadiennes au moment de l'élection à la présidence du réseau FPC, qui se tiendra à l'occasion de la Conférence parlementaire du Commonwealth qui aura lieu au Kenya en septembre 2010.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Il s'agissait d'une activité d'importance pour l'ANQ. En ce sens, les échanges des membres de la délégation québécoise avec leurs homologues canadiens sur les thèmes à l'ordre du jour de la Conférence ont été fructueux.
- L'ANQ s'est distinguée par le leadership qu'elle a exercé sur des points stratégiques, dont la question de la gouvernance et la modernisation de l'APC à l'occasion des travaux du Conseil régional canadien, l'organe suprême de l'organisation.
- En outre, notamment pendant les réunions du réseau FPC, les membres de la délégation québécoise ont pu tirer profit des expériences politiques de leurs homologues canadiens et élaborer une stratégie commune en vue de l'élection à la présidence du réseau qui est convoitée par l'ANQ.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	6 368,20 \$
- Transport	5 047,40 \$
<b>Total</b>	<b>11 415,60 \$</b>



## 56<sup>e</sup> CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
  - Nairobi (Kenya)
  - 10 au 19 septembre 2010
- PARTICIPANTS**
- M<sup>me</sup> Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC
  - M. Alexandre Cloutier, député de Lac-Saint-Jean et vice-président de la Section du Québec de l'APC
  - M<sup>me</sup> Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac et représentante de l'ANQ à la région canadienne du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » (FPC)
  - M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la Section du Québec de l'APC.
- CONTEXTE**
- L'ANQ est l'une des quelque 170 sections membres de l'APC, réparties dans plus de 53 pays et regroupant près de 15 000 parlementaires.
  - Toutes les instances de l'APC se réunissent dans le cadre de la Conférence annuelle : le Comité exécutif, l'Assemblée générale, le réseau FPC et la Conférence des petits pays. À cette occasion, près de 800 parlementaires, greffiers, secrétaires et observateurs se rencontrent afin d'aborder les enjeux auxquels l'APC doit faire face pour l'année à venir.
  - Au nom de la région canadienne de l'APC, l'ANQ avait été l'hôte de la 50<sup>e</sup> Conférence parlementaire du Commonwealth, en septembre 2004, de concert avec les sections fédérale et ontarienne.
  - L'ANQ a occupé, de 2006 à 2008, la présidence de la région canadienne du réseau FPC, et a assumé également, en 2007, la vice-présidence internationale du réseau FPC. À cet effet, la région canadienne de l'APC a adopté, en juillet 2009, à l'occasion de la réunion de son Conseil régional, une résolution appuyant la candidature de l'ANQ à la présidence du réseau international FPC en 2010.
  - L'APC a invité la délégation de l'ANQ à faire une présentation en plénière sur la question de l'immigration et de faire le point sur les plus récents développements au Québec en matière de lutte au réchauffement climatique.

## THÈMES

- **Thème principal**  
*Parliament and Development in the 21<sup>st</sup> Century: This Far and Beyond*
- **Thèmes d'ateliers**
  - A. *The Role of Parliament in Peace Building: The Case of Kenya in Addressing Post-Election Violence in 2008*
  - B. *The Role of Parliamentarians in Natural Disaster management*
  - C. *Energy and Environment: Achieving Sustainable Development*
  - D. *Parliament, Accountability and the Role of Internet Governance in Strengthening Oversight*
  - E. *The Role of Parliamentarians in Facilitating Grassroots Projects*
  - F. *The Role of Parliamentarians in the Protection of Migrant Workers*
  - G. *The Global Food and Water Crisis*
  - H. *How prepared in the Commonwealth for the Emerging New World Economic Order?*
- **Plénière finale**  
*Commonwealth Initiatives in Handling Migration Issues*

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Promouvoir le leadership de la Section du Québec relativement aux orientations et aux dossiers stratégiques de l'APC, notamment en ce qui concerne les efforts de la région canadienne pour moderniser l'APC.
- Promouvoir la candidature de la Section du Québec à la présidence du réseau FPC.
- Présenter la perspective québécoise en matière d'immigration lors de la séance plénière finale de la Conférence.
- Faire connaître les plus récents développements au Québec en matière de lutte au réchauffement climatique.
- Permettre aux députés québécois de s'informer et de développer une expertise en matière de fonctionnement de l'institution parlementaire ainsi qu'en regard des thèmes à l'étude.
- Renforcer les réseaux de contacts de l'ANQ auprès des autres délégations rencontrées.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Au nom de la région canadienne, la chef de la délégation québécoise a participé à la rencontre du comité de travail de l'APC sur la gouvernance et y a présenté la perspective québécoise et canadienne sur cette question. Rappelons que, depuis juillet 2008, la présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC fait partie du groupe de travail de la région canadienne de l'APC sur la gouvernance.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Les membres de la délégation québécoise ont par ailleurs participé à la réunion des sections de la région canadienne de l'APC tenue dans le cadre de la Conférence. La chef de la délégation québécoise y a présenté un rapport sur les travaux du *Working Party* sur la gouvernance de l'APC, auquel elle a participé à titre de représentante de la région canadienne. La représentante de l'ANQ auprès du réseau FPC a fait le point sur l'élection à la présidence du réseau où elle s'est portée candidate.
- La séance de travail sur le changement climatique a été un des temps forts de la Conférence et la présentation de la chef de la délégation de l'ANQ sur *le leadership du Québec en matière de développement durable* a été très appréciée. Elle a également été invitée par le secrétaire général de l'APC à agir comme modérateur du panel sur les activités du Groupe de travail sur le changement climatique.
- Outre les travaux du réseau des FPC et des petites sections, les membres de la délégation québécoise ont participé aux travaux de l'Assemblée générale ainsi qu'aux travaux des divers ateliers.
- Notons que l'élection à la présidence des FPC a eu lieu au terme de deux jours de travaux. La députée québécoise et candidate de la région canadienne à l'élection à la présidence des FPC est arrivée deuxième.
- La présentation de la chef de la délégation québécoise en séance plénière finale sur la perspective québécoise en matière d'immigration a contribué de façon significative au rayonnement de l'ANQ et du Québec. La chef de la délégation québécoise a fait ressortir l'importance de l'immigration pour le Canada et le Québec. Elle a présenté le partage des pouvoirs qui prévaut en la matière et a fait ressortir le rôle prépondérant joué par le Québec dans ce domaine.
- Au cours de cette mission, les membres de la délégation ont été en mesure d'échanger avec des représentants des parlements de toutes les régions du Commonwealth et de discuter avec eux des principaux enjeux auxquels ils font face, que ce soit en matière d'énergie et d'environnement, de sécurité nationale ou de changement climatique.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	12 862,93 \$
- Transport	16 698,62 \$
<b>Total</b>	<b>29 561,55 \$</b>



## VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE PARLEMENTAIRES DE L'ÉTAT DU QUEENSLAND (AUSTRALIE)

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
  - Québec (Québec)
  - 12 octobre 2010
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M<sup>me</sup> Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC
  - M. Hubert Cauchon, conseiller expert en procédure parlementaire
  - M. Éric Thomassin, secrétaire de la Commission de l'administration publique et de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles
  - M<sup>me</sup> Valérie Meunier, conseillère en relations interparlementaires et internationales
  - M<sup>me</sup> Claire Laliberté, conseillère en protocole.
- Délégation australienne**
- L'honorable Judy Spence, membre du Parlement et présidente de la Commission parlementaire sur la révision du système de fonctionnement des commissions parlementaires
  - L'honorable Lawrence Springborg, membre du Parlement et vice-président de la Commission
  - M. Stephen Finnimore, directeur de la recherche de la Commission.
- CONTEXTE**
- Une délégation de parlementaires de l'État du Queensland était en visite à l'ANQ, le mardi 12 octobre 2010.
  - Ces parlementaires, membres de la commission chargée de réviser le système de fonctionnement des commissions parlementaires de l'État du Queensland (*Review of the Parliamentary Committee System Committee*), effectuaient un voyage d'études pancanadien pour s'enquérir des pratiques au Québec et au Canada en cette matière.

## CONTEXTE (SUITE)

- Préalablement à son arrivée à Québec, la délégation a effectué une visite du Parlement de l'Ontario. Le programme d'activités des parlementaires du Queensland s'est terminé par la visite des parlements d'Ottawa et de la Colombie-Britannique.
- Les liens que l'ANQ entretient avec les parlements d'Australie s'inscrivent dans le cadre de son action au sein de l'APC. L'Australie est un des membres fondateurs de l'organisation mise sur pied en 1911.
- À quelques reprises, des délégations de parlementaires australiens, fédéraux ou régionaux, ont été reçues par l'ANQ pour s'enquérir notamment des politiques québécoises en matière de santé, de culture, d'économie, d'environnement et de relations avec les communautés autochtones.

## THÈMES

- Le système parlementaire québécois
- Le processus législatif et budgétaire
- Le rôle et le fonctionnement des commissions parlementaires
- Les mécanismes de consultation et de reddition de comptes.
- L'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC).

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Accroître le rayonnement de l'ANQ auprès d'une section australienne membre de l'APC.
- Faire connaître le système parlementaire québécois et le fonctionnement des commissions parlementaires.
- S'enquérir du fonctionnement du Parlement du Queensland.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- L'ANQ accueillait, pour la première fois à l'hôtel du Parlement, une délégation de parlementaires de l'État du Queensland en Australie.
- Pour l'occasion, la première vice-présidente de l'ANQ a fait une présentation sur le régime parlementaire québécois et le système des commissions parlementaires. La première vice-présidente a par ailleurs dressé le portrait des différentes réformes ayant mené au système actuel, notamment la refonte du Règlement de l'Assemblée nationale en 1984 qui portait sur la modernisation des commissions parlementaires. Elle a en outre présenté les constats du rapport d'évaluation intitulé *De la nécessité du contrôle parlementaire*, réalisé en 2000 par un comité de parlementaires québécois.
- Également, des experts du Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires et à la procédure et de la Direction du secrétariat des commissions ont présenté les faits saillants de la réforme parlementaire de 2008, le processus législatif et budgétaire ainsi que le déroulement des séances à l'ANQ. Les experts ont aussi fait une présentation approfondie du fonctionnement des commissions parlementaires et des éléments ayant trait au contrôle de l'exécutif par le biais de la Commission de l'administration publique et des autres commissions sectorielles.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Cet accueil témoigne sans contredit de l'enrichissement mutuel et des retombées réelles dont peuvent bénéficier les députés québécois et étrangers dans le cadre de rencontres de travail telles que celles tenues en présence de parlementaires du Queensland.
- Les présentations effectuées ont en effet suscité beaucoup d'intérêt et de questions de la part des parlementaires du Queensland, surtout en ce qui a trait au legs des différentes réformes parlementaires dans la présente organisation des travaux des commissions au Québec de même qu'aux rôles et responsabilités dévolus aux membres de ces commissions.
- Ceux-ci ont par ailleurs exprimé le souhait de s'inspirer du modèle de fonctionnement des commissions parlementaires au Québec dans le cadre de la proposition de réforme qu'ils soumettront au cours de la prochaine année au sein de leur Parlement.
- Cette rencontre fut *a fortiori* une belle occasion pour les deux délégations présentes de constater les nombreuses similitudes que partagent les démocraties du Québec et du Queensland et de mesurer concrètement les bénéfices mutuels à retirer en échangeant sur les évolutions de nos communautés.

**COÛT**

**Total**

**1 899,00 \$**



## **PROGRAMME DE SENSIBILISATION DES FEMMES PARLEMENTAIRES DU COMMONWEALTH – RÉGION CANADIENNE**

### **Fiche synthèse**

<b>ACTIVITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)</li><li>- Vancouver (Colombie-Britannique)</li><li>- 4 au 7 novembre 2010</li></ul>
<b>PARTICIPANTE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- M<sup>me</sup> Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac, représentante du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » (FPC) de la région canadienne et membre du Comité directeur.</li></ul>
<b>CONTEXTE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'Assemblée nationale est très active au sein du réseau FPC de la région canadienne. Elle en a en effet assumé la présidence entre juillet 2006 et juillet 2008. Cette activité du réseau s'inscrit dans le cadre du programme de sensibilisation à la politique auprès des femmes et des étudiantes des niveaux secondaire, collégial et universitaire mis en place par la région canadienne de l'APC.</li></ul>
<b>THÈMES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'engagement politique</li><li>- Un plan de campagne</li><li>- Le discours électoral</li><li>- Les femmes et la politique active.</li></ul>
<b>OBJECTIFS ET ENJEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sensibiliser les jeunes femmes canadiennes à participer à la vie politique.</li><li>- Développer des outils et des méthodes pour inciter les femmes à se lancer en politique active.</li></ul>
<b>COMMENTAIRES/CONCLUSION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- En participant à cette activité, la députée québécoise a contribué plus particulièrement à intéresser des femmes à la politique active au niveau municipal. Cette activité a notamment permis à des parlementaires de faire connaître leur expérience auprès de femmes qui seraient des candidates à l'élection municipale de Vancouver en 2010.</li></ul>

**COMMENTAIRES/CONCLUSION  
(SUITE)**

- Cette activité a également donné l'occasion aux dirigeantes du réseau de rejoindre des jeunes femmes en milieu universitaire, notamment de l'Université Simon Fraser, intéressées par la politique active.
- En outre, la représentante de l'Assemblée nationale qui a participé à cette activité a beaucoup apprécié les rencontres tenues à l'Université Simon Fraser où elle a pu constater la qualité des programmes offerts aux personnes intéressées à faire de la politique, notamment sur des questions pragmatiques comme l'organisation sur le terrain d'une campagne électorale, le financement d'une campagne électorale et les stratégies pour présenter une plateforme électorale.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	661,76 \$
- Transport <sup>1</sup>	165,40 \$
<b>Total</b>	<b>827,16 \$</b>

---

<sup>1</sup> Le billet d'avion de M<sup>me</sup> L'Écuyer a été acheté par la Section canadienne de l'APC



## MISSION DANS LE CADRE DE LA 16<sup>E</sup> CONFÉRENCE DE LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP 16)

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
  - Cancún (Mexique)
  - 6 au 8 décembre 2010
- PARTICIPANTS**
- M<sup>me</sup> Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), présidente déléguée de la Section du Québec de l'APC et membre fondateur du Groupe de travail de l'APC sur les changements climatiques
  - M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la Section du Québec de l'APC.
- CONTEXTE**
- L'ANQ est l'une des quelque 170 sections membres de l'APC, réparties dans plus de 53 pays et regroupant près de 15 000 parlementaires.
  - L'ANQ est membre du groupe de travail de l'APC sur le changement climatique de l'APC.
  - L'APC a participé, dans le cadre de la 16<sup>e</sup> Conférence de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 16), à diverses réunions, notamment celle de l'Union interparlementaire (UIP).
  - La représentante de l'ANQ a été invitée par l'APC à la représenter à la rencontre de l'Union interparlementaire (UIP), où elle est intervenue pour rappeler l'importance du rôle des parlementaires dans la négociation des ententes internationales en matière de changement climatique et la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur du développement durable.
  - Elle en a également profité pour exposer devant les parlementaires d'une quarantaine de pays, les derniers développements de la stratégie du Québec en matière de changement climatique, qui en fait un leader au sein du Canada.
  - La représentante de l'ANQ a aussi été invitée à participer, à titre d'observatrice, au *Climate Leaders Summit*, un sommet qui regroupe les dirigeants des États fédérés, des gouvernements régionaux et des grandes métropoles qui se sont distingués par leurs politiques avant-gardistes en matière de changements climatiques.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- À titre de membre du groupe de travail de l'APC sur les changements climatiques, la première vice-présidente de l'ANQ a participé à la réunion de l'UIP qui se tenait en parallèle à celle de la 16<sup>e</sup> Conférence de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 16).
- Son intervention sur le rôle des parlementaires a amené le ministre des Affaires étrangères du Mexique et présidente des négociations de la COP 16 à préciser que la délégation mexicaine qu'elle dirigeait au sein de l'Organisation des Nations Unies est composée de 10 députés, 5 du gouvernement et 5 de l'opposition.
- Dans ses interventions, la représentante de l'ANQ a fait connaître les diverses lois qui ont été adoptées par l'ANQ en matière de lutte aux changements climatiques, de développement durable et de gestion de l'eau.
- En outre, la représentante de l'ANQ a pu discuter avec des parlementaires et des experts de nombreux pays des principaux enjeux auxquels ils font face, que ce soit en matière d'énergie et d'environnement ou de changements climatiques.
- À l'occasion de la réunion du *Climate Leaders Summit*, la représentante de l'ANQ a également pu se familiariser avec les positions des divers États fédérés, des gouvernements régionaux et des grandes métropoles qui assument, à eux seuls 70 % des décisions touchant les changements climatiques.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	1 267,61 \$
- Transport	2 922,19 \$
<b>Total</b>	<b>4 189,80 \$</b>



## XXVIII<sup>e</sup> CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE DU CANADA

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
  - Iqaluit (Nunavut)
  - 20 au 23 janvier 2011
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale
  - M. François Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale
  - M<sup>me</sup> Ariane Mignolet, directrice de la procédure et des affaires parlementaires.
- CONTEXTE**
- La Conférence des présidents d'Assemblée du Canada se réunit une fois l'an. Les discussions portent sur des sujets d'intérêt pour la présidence et sur la procédure parlementaire. Exceptionnellement, une réunion du Conseil régional canadien de l'APC se tient dans le cadre de la présente Conférence.
  - L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a été l'hôte de cette Conférence en janvier 2008.
- THÈMES**
- *Inuktitut and Parliamentary Terminology*
  - *Recall and Initiative*
  - *The Speaker's Ruling concerning Parliament's Power to ask for Papers*
  - *Ethics for Presiding Officers*
  - *Members' Allowances in Manitoba – A review of recent changes*
  - *Initiatives of the Speaker's Office to preserve and promote the history of the Yukon Legislative Assembly*
  - Le code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire le point sur les dernières dispositions adoptées par l'ANQ en matière d'éthique et de déontologie pour les députés québécois.
- Mieux comprendre les enjeux au sein des assemblées législatives canadiennes, notamment ceux qui seront abordés à l'occasion des discussions sur les thèmes de la conférence.
- Favoriser le partage et l'échange de bonnes pratiques avec les parlementaires des assemblées législatives canadiennes sur la pratique et la procédure parlementaires, notamment dans le cadre des échanges sur les thèmes retenus.
- Consolider le réseau de contacts de l'ANQ auprès des présidents, vice-présidents et greffiers des autres assemblées canadiennes.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- L'ANQ s'est distinguée par sa présentation sur les dernières dispositions adoptées par l'ANQ en matière d'éthique et de déontologie pour les députés québécois. Ce sujet a suscité des questions de la part des présidents d'Assemblée législative.
- Un des thèmes qui a particulièrement retenu l'attention des membres de la délégation québécoise portait sur la loi de la Colombie-Britannique permettant la révocation d'un député. Adoptée en 1995, la Colombie-Britannique est la seule province canadienne qui a adopté une loi qui permet aux électeurs d'une circonscription d'enclencher un processus en vue de la révocation d'un élu.
- Enfin, cette mission a permis aux membres de la délégation québécoise d'être informés sur les plus récents développements au sein des assemblées législatives canadiennes en matière de procédures parlementaires et d'administration interne, particulièrement sur certains droits et immunités du parlement pour se protéger et protéger ses députés et ses procédures d'une ingérence indue et pour s'acquitter efficacement de ses principales fonctions : enquêter, débattre et légiférer. Les membres de la délégation québécoises ont également été particulièrement intéressés par les discussions à l'effet que la Chambre peut considérer comme un outrage toute conduite qui cause selon elle préjudice à son autorité ou à sa dignité, même si elle ne porte atteinte à aucun privilège parlementaire particulier.

## COÛT

- Per diem et autres frais	3 162,00 \$
- Transport	5 800,77 \$
<b>Total</b>	<b>8 962,77 \$</b>





Section du Québec de la Confédération  
parlementaire des Amériques

Le 1<sup>er</sup> juin 2011

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président, *CHEZ JACQUES,*

J'ai le plaisir de vous faire rapport des activités de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) pour l'année 2010-2011.

Vous trouverez en annexe les fiches synthèses des activités tenues au cours de cette période.

### Objectifs de la Section

À titre de représentante de l'Assemblée fondatrice de la COPA, la Section du Québec assume un rôle important dans le développement et la consolidation du seul forum parlementaire continental accessible aux assemblées parlementaires des États fédérés. En participant activement aux travaux de l'Assemblée générale, des commissions thématiques et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, en s'engageant dans les instances dirigeantes de l'organisation et en hébergeant le Secrétariat du Québec de la COPA, la Section du Québec veille à la promotion des intérêts et des compétences du Québec et de son Parlement auprès des assemblées parlementaires du continent américain.

Vous occupez le poste de président de la COPA depuis le 18 novembre 2010. Ainsi, les membres de la Section du Québec travaillent à l'organisation de la prochaine Assemblée générale de la COPA et de la Réunion annuelle du réseau des femmes parlementaires des Amériques qui auront lieu à Québec, du 6 au 9 septembre 2011. La promotion de cette activité ainsi que la consolidation de l'organisation sont au cœur des priorités des membres de la Section.

Par ailleurs, la Section du Québec a continué d'œuvrer au renforcement de la démocratie parlementaire et de l'État de droit dans les Amériques. La présidence et les tâches de secrétariat de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA étant sous notre responsabilité, la Section du Québec joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du programme de missions d'observation électorale de la COPA et contribue ainsi au développement d'une expertise québécoise en matière électorale, tout en confirmant le rôle stratégique de la COPA en matière de promotion de la démocratie dans les Amériques.

### **Bilan des activités de l'année 2010-2011**

Au cours de l'année 2010-2011, la Section du Québec de la COPA a pris part et a collaboré à la réalisation de sept activités.

Une assemblée générale extraordinaire de la COPA s'est tenue à Querétaro, au Mexique, du 20 au 24 juillet 2010, dans le cadre des activités reliées au bicentenaire de l'indépendance du Mexique et de plusieurs autres pays latino-américains. Parmi les thèmes étudiés lors de cette réunion, notons les processus de développement d'une chaîne de télévision parlementaire dans les parlements des Amériques, les changements climatiques et la crise alimentaire mondiale, les opportunités commerciales dans les Amériques face à un marché mondialisé ainsi que la consolidation démocratique dans les Amériques. Le Réseau des femmes parlementaires des Amériques s'est penché sur la participation et le rôle des femmes après 200 ans d'indépendance de ces pays des Amériques, sur la participation des femmes en politique ainsi que sur les budgets analysés en fonction du genre. Les membres de la Section du Québec ont participé activement aux travaux, notamment en présentant le canal télévisuel de l'Assemblée nationale ainsi qu'un point d'information sur la participation des femmes en politique. Plusieurs résolutions ont été adoptées par les parlementaires à l'issue des travaux.

Cette assemblée extraordinaire a également été l'occasion pour les comités exécutifs de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques de se réunir pour discuter des orientations de l'organisation ainsi que des activités à venir.

La X<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA et la IX<sup>e</sup> Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques se sont tenues à Mar del Plata, en Argentine, du 15 au 19 novembre 2010. C'est à cette occasion que vous êtes devenu président de l'organisation pour un mandat de deux ans (2010-2012) et que vous avez présenté un Plan du président proposant quatre thèmes prioritaires aux parlementaires des Amériques :

- la réduction de la mortalité infantile;
- l'augmentation des taux de détenteurs de diplôme d'études secondaires chez les gens âgés de 25 ans et plus;
- l'élimination de l'écart salarial entre les hommes et les femmes;
- la protection des ressources en eau.

La délégation de l'Assemblée nationale s'est également distinguée en faisant valoir l'expérience et l'expertise québécoises dans plusieurs domaines. Les thèmes étudiés furent très variés et ont mené à l'adoption de plusieurs résolutions par les parlementaires réunis en assemblée générale. On y a traité, entre autres, de la santé maternelle et de la mortalité infantile, des migrations dans les Amériques, de la productivité et des changements climatiques, de l'autonomisation des femmes aux niveaux politique et économique et des critères de la démocratie parlementaire. À l'initiative de la Section du Québec, une profonde modification des statuts du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et des règles de procédure a été menée à terme.

Au cours de la dernière année, la Section du Québec a organisé et pris part à une mission d'observation déployée à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle du 30 mai 2010 en Colombie. Celle-ci a permis d'observer sur place l'organisation et le déroulement des élections à Bogotà et de contribuer au renforcement des institutions démocratiques dans la région. Un rapport consignait les observations et les recommandations de la délégation a été soumis aux autorités électorales de la Colombie afin de proposer des modifications législatives ou administratives en vue d'améliorer les règles pour la tenue du prochain scrutin.

En outre, à l'initiative du président de la Commission de la démocratie et de la paix, un bilan des cinq premières années du programme des missions d'observation électorale est en cours de rédaction. Ce bilan, qui sera présenté aux parlementaires lors de la prochaine assemblée générale de la COPA, sera l'occasion de proposer différentes recommandations afin d'améliorer cet important volet du renforcement de la démocratie dans les Amériques.

Une réunion des comités exécutifs de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques s'est tenue à Toluca de Lerdo, au Mexique, du 8 au 11 mars 2011. Cette première réunion présidée par l'Assemblée nationale a été l'occasion de faire un bilan des activités de la COPA et de préparer les activités à venir, telles que la XI<sup>e</sup> Assemblée générale et X<sup>e</sup> Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, qui auront lieu à Québec, du 6 au 9 septembre 2011. Dans le même ordre d'idées, cette réunion a permis aux membres des comités exécutifs de prendre des décisions clés concernant la consolidation de l'organisation tels que la réactivation du secrétariat du Brésil, la planification budgétaire et le calendrier des travaux de la COPA pour 2011.

Lors de cette même mission, vous en avez également profité pour vous entretenir avec les présidents de la Chambre des députés et du Sénat du Mexique, de l'Assemblée législative de l'État de Mexico, ainsi que de l'Assemblée législative du District fédéral. Ces rencontres avaient notamment pour objectif de renforcer la participation des institutions mexicaines au sein de la COPA.

La Section du Québec de la COPA a accueilli, dans le cadre de la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles (CIDEC), qui a eu lieu à Québec, les 2 et 3 février 2011, une délégation de parlementaires de la COPA invités à titre d'observateurs. Cette rencontre se voulait l'occasion de dresser un bilan de la mise en œuvre de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Pour la délégation de parlementaires de la COPA, cet événement a également été l'occasion de faire la promotion de l'organisation et de sa prochaine assemblée générale.

Par ailleurs, l'Assemblée nationale a accueilli le 1<sup>er</sup> septembre 2010 M. Eloy Cantú Segovia, sénateur au Congrès fédéral mexicain, dans le cadre du Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères (PIAPE) du ministère des Relations internationales. Cet accueil a permis aux parlementaires de la Section du Québec participants de présenter le plan de travail de l'Assemblée nationale au sein de la COPA, de faire la promotion de l'organisation et d'échanger sur les contextes parlementaires mexicain et québécois.

Finalement, M<sup>me</sup> Diva Hadamira Gastelum Bajo, députée du Congrès fédéral Mexicain, a également été accueillie à l'Assemblée nationale lors d'une visite personnelle à titre de candidate à la présidence du Réseau des femmes parlementaires des Amériques. Cette rencontre a permis d'informer la candidate sur le fonctionnement de la COPA et du Réseau, ainsi que du rôle du Secrétariat du Québec au sein de l'organisation. Elle fut également l'occasion de réaffirmer l'importance du rôle joué par le Québec au sein de la COPA, de mettre en valeur le travail accompli par les parlementaires québécois dans la consolidation de l'organisation et de promouvoir les priorités de la Section du Québec pour les prochaines années.

### **Conclusion**

Au cours de l'année 2010-2011, la Section du Québec de la COPA a cherché à assurer le rayonnement de l'Assemblée nationale au sein des Amériques. À cet égard, l'Assemblée nationale a maintenu son engagement et assumé les responsabilités qui lui incombent au sein du Comité exécutif, du Réseau des femmes parlementaires, de la Commission de la démocratie et de la paix et de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie de la COPA. Notre participation active au sein de ces instances, en assumant entre autres la présidence de la COPA, a permis de travailler à la consolidation et au renforcement de l'organisation, en plus de contribuer à la promotion de l'expertise québécoise.

La Section du Québec entend continuer à faire preuve de leadership en préparant et en accueillant la prochaine assemblée générale de l'organisation à Québec, du 6 au 9 septembre 2011. Elle assurera également une présence active au sein des commissions permanentes de la COPA, notamment celles où elle détient des postes de responsabilité, en soumettant des projets de rapport qui favorisent l'échange d'expertise entre parlementaires sur des thèmes d'intérêt commun aux populations des Amériques.

Je demeure à votre disposition pour discuter de ce rapport et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



**JEAN-MARTIN AUSSANT**  
Député de Nicolet-Yamaska  
Vice-président de la Section du Québec de la  
Confédération parlementaire des Amériques



**MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE DE LA CONFÉDÉRATION  
PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (COPA) DANS LE CADRE DU PREMIER TOUR DE  
L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN COLOMBIE LE 30 MAI 2010**

**Fiche synthèse**

**ACTIVITÉ**

- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
- Bogotá (Colombie)
- 26 au 31 mai 2010

**PARTICIPANTS**

- M. Daniel Ratthé, député de Blainville
- M<sup>me</sup> Christiane Bérubé, conseillère de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA.

**CONTEXTE**

- Le 18 septembre 2009, à Salta, dans la province de Salta, en Argentine, l'Assemblée générale de la COPA a adopté une recommandation proposant l'envoi d'une mission d'observation électorale lors du premier tour de l'élection présidentielle du 30 mai 2010 en Colombie.
- Dans cette optique, la présidente de la COPA, M<sup>me</sup> Edda Evangelina Acuña, a entrepris des démarches auprès de représentants du Conseil national électoral de la Colombie afin de les informer de l'adoption de la recommandation susmentionnée et de leur confirmer la disponibilité de la COPA à envoyer une mission d'observation électorale.
- Dans une lettre en date du 12 avril 2010, la COPA a reçu une invitation de la part des autorités électorales colombiennes à constituer une délégation de parlementaires observateurs pour le scrutin de mai.
- La Section du Québec est titulaire de la présidence de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA, commission dont relève l'organisation des missions d'observation électorale. L'Assemblée nationale, par l'entremise du Secrétariat du Québec de la COPA, assume les tâches de secrétariat de ladite commission et, à ce titre, est également responsable de l'organisation de l'ensemble des aspects de ces missions.
- Il s'agit de la onzième mission d'observation électorale organisée par la COPA depuis qu'elle s'est dotée en mai 2005 d'un cadre réglementaire pour l'organisation de telles missions.

## **THÈMES**

- Les 26, 27, 28 et 29 mai 2010, les membres de la délégation ont participé à un Séminaire international sur les élections, les institutions et la démocratie ainsi qu'à plusieurs réunions de travail auprès de représentants d'institutions et d'organismes impliqués dans le processus électoral afin d'apprécier sur les lieux l'état de l'organisation des élections en Colombie.
- Le jour du vote, les membres de la délégation se sont déployés dans la région de la capitale, Bogotá, afin d'y observer le déroulement des opérations électorales dans un maximum de bureaux de vote.

## **OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Appuyer le processus de démocratisation et la consolidation de l'État de droit en Colombie par l'accompagnement de son processus électoral.
- Témoigner, dans le respect de la souveraineté de l'État et dans le cadre de la législation colombienne en vigueur, du déroulement du scrutin.
- Contribuer au développement et à la promotion de l'expertise québécoise en matière d'observation électorale.
- Assurer le rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la COPA par la contribution de la Section du Québec aux travaux de la Commission de la démocratie et de la paix.
- Soutenir le positionnement de la COPA comme acteur stratégique en matière de consolidation de la démocratie dans les Amériques.

## **COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Les 24 parlementaires de la délégation de la COPA ont observé plus d'une centaine de bureaux de vote dans la région de Bogotá le 30 mai 2010. Ils avaient préalablement rencontré plusieurs acteurs impliqués dans le processus électoral, dont les autorités électorales, les représentants des partis politiques et des représentants d'autres organisations d'observateurs nationaux et internationaux.
- La délégation de la COPA a constaté que les opérations de vote s'étaient déroulées dans le calme et le respect des règles électorales en vigueur. Ils ont été impressionnés par le sens civique et le sérieux démontrés par les citoyens ainsi que par le personnel électoral dans le cadre de cette élection. Bien qu'ils n'aient été témoins d'aucune irrégularité importante, les membres de la délégation ont néanmoins constaté que plusieurs isolements n'avaient pas été disposés de manière à garantir le secret du vote.
- Un rapport consignait les observations et les recommandations de la délégation sera soumis aux autorités électorales de la Colombie afin de proposer des modifications législatives ou administratives en vue du prochain scrutin.
- Le représentant de l'Assemblée nationale a pu parfaire ses connaissances en matière de processus électoraux, en plus de bénéficier d'une expérience d'observation électorale dans un contexte multilatéral.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Le travail de la Section du Québec dans la mise en œuvre du programme de missions d'observation électorale de la COPA a grandement contribué à ce que cette mission puisse se déployer dans les meilleures conditions possibles afin d'en garantir l'indépendance et l'impartialité.
- Cette participation québécoise s'inscrit dans l'engagement de l'Assemblée nationale du Québec à contribuer à l'édification d'une communauté mondiale fondée sur la démocratie, la paix et la justice.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	5 157,78 \$
- Transport	3 485,17 \$
<b>Total</b>	<b>8 642,95 \$</b>



**RÉUNIONS DES COMITÉS EXÉCUTIFS DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE  
DES AMÉRIQUES ET DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES  
ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
  - Querétaro (Querétaro, Mexique)
  - 20 au 24 juillet 2010
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, président délégué de la Section du Québec de la COPA et premier vice-président de la COPA
  - M<sup>me</sup> Marie Bouillé, députée d'Iberville
  - M<sup>me</sup> Christiane Bérubé, secrétaire administrative adjointe de la Section du Québec de la COPA et conseillère de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA
  - M<sup>me</sup> Luz Natalie Fontalvo Silvera, conseillère du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et de la Commission de la santé et de la protection sociale de la COPA.
- CONTEXTE**
- La Section mexicaine de la COPA a choisi de convier les parlementaires des Amériques à une Assemblée générale extraordinaire dans le cadre du bicentenaire de l'indépendance du Mexique et de plusieurs nations latino-américaines.
  - Comme la COPA et le Réseau des femmes parlementaires des Amériques n'avaient pu réunir leur comité exécutif depuis la IX<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA, tenue en Argentine en septembre 2009, cette rencontre a permis de tenir les réunions des comités exécutifs de la COPA et du Réseau. Certaines commissions permanentes de la COPA ont également tenu une séance de travail au cours de cette Assemblée extraordinaire.
  - Des députés de l'Assemblée nationale occupent présentement les postes de responsabilité suivants au sein de l'organisation : premier vice-président de la COPA, représentant du Secrétariat du Québec de la COPA, président de la Commission de la démocratie et de la paix, rapporteur de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie et représentante de l'Assemblée nationale au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

## CONTEXTE (SUITE)

- L'Assemblée nationale héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec de la COPA est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes : la Commission de la santé et de la protection sociale et la Commission de la démocratie et de la paix. Il est également responsable de l'ensemble des tâches de secrétariat liées au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

## THÈMES

- Thème du débat général : Les Amériques et leurs défis actuels
- Thèmes des commissions permanentes :
  - Consolidation de la démocratie dans les Amériques
  - Les critères de la démocratie parlementaire et l'autoévaluation des parlements démocratiques
  - Changements climatiques et crise alimentaire mondiale
  - Législation et processus de développement d'une chaîne de télévision parlementaire dans les parlements des Amériques
  - Les migrations dans les Amériques : législation en matière migratoire dans une perspective de droits humains
  - Opportunités commerciales dans les Amériques face à un marché de mondialisation
- Thèmes du Réseau des femmes parlementaires des Amériques :
  - Conférence : La participation et le rôle des femmes à 200 ans d'indépendance dans les Amériques
  - La participation des femmes aux instances politiques
  - Les budgets analysés en fonction du genre
- Autres points à l'ordre du jour :
  - Rapport des activités de la présidente de la COPA, de la présidente du Réseau et des secrétariats
  - Le programme des missions d'observation électorale de la COPA
  - Le calendrier d'activités 2010-2012 de la COPA.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider le positionnement stratégique de l'Assemblée nationale au sein de la COPA et maintenir son leadership dans les instances où elle occupe des postes de responsabilité.
- Participer activement aux travaux du Comité exécutif de la COPA, prendre part aux décisions et contribuer à la planification de la X<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA.
- Présider la séance de travail de la Commission de la démocratie et de la paix et faire une présentation sur un nouveau thème proposé à la Commission, soit l'élaboration des critères de la démocratie parlementaire propres aux parlements des Amériques, qui s'inscrit dans le cadre de la démarche du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
- Participer activement aux travaux du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et développer la thématique de la participation des femmes aux instances politiques.

## **OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**

- Présenter une proposition de modification des statuts et des règles de procédure du Réseau afin de renforcer et de consolider les structures existantes.
- Présenter le développement du canal télévisuel de l'Assemblée nationale comme outil de renforcement démocratique dans le cadre des travaux de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie.
- Procéder à une consultation sur les thèmes proposés pour le mandat à venir pour l'Assemblée nationale à la présidence de l'organisation.
- Participer activement aux différentes séances de travail des commissions et du Réseau ainsi qu'aux séances plénières et y faire valoir l'expertise et les intérêts du Québec et de la société québécoise.

## **COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Le Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques a donné son approbation de principe à la proposition de modification des statuts et des règles de procédure du Réseau qui inclut, entre autres, de nouvelles dispositions relatives aux fonctions, à l'établissement d'un quorum, à la durée des mandats des membres et à la fréquence des réunions du Comité exécutif. Les membres du comité se sont engagées à poursuivre l'étude de cette proposition afin qu'une version définitive soit présentée lors de la prochaine réunion annuelle du Réseau.
- La représentante de la Section du Québec au Réseau a présenté un point d'information sur le deuxième volet du rapport sur « l'évolution de la participation des femmes dans les instances politiques ». Les membres du Comité exécutif ont été invitées à remplir un questionnaire afin de recueillir leurs expériences et leurs idées pour améliorer la participation politique des femmes dans les Amériques. Des entretiens avec des femmes parlementaires ont également été menés à cette fin.
- La représentante de l'ANQ à la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie a présenté un point d'information sur le canal télévisuel de l'Assemblée nationale et a ainsi contribué au débat proposé par la présidente de la Commission. Elle a également fait un rappel sur la thématique de l'abandon scolaire et a invité les parlementaires à faire connaître les initiatives de leur État respectif afin de compléter le rapport préliminaire sur l'abandon scolaire dans les Amériques, présenté lors de la dernière Assemblée générale.
- Le premier vice-président de la COPA, qui agissait également à titre de chef de la délégation de l'ANQ, a participé activement aux réunions du Comité exécutif de la COPA en faisant valoir la position de la Section du Québec sur divers sujets touchant la trésorerie de l'organisation, le financement des activités et l'organisation des secrétariats.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Le premier vice-président de la COPA a présidé les travaux de la Commission de la démocratie et de la paix. Il a présenté la démarche et le document d'ébauche de critères de la démocratie parlementaire propres aux parlements des Amériques, préparé par le Secrétariat du Québec, afin de susciter la participation des parlementaires au débat en vue de doter la COPA d'un document de référence en matière de démocratie parlementaire.
- Le premier vice-président de la COPA a consulté plusieurs parlementaires sur les thèmes que l'ANQ souhaiterait développer lors de son mandat à la présidence de l'organisation. Les thèmes proposés ont été bien accueillis.
- Huit résolutions et déclarations ont été adoptées par les parlementaires présents.
- Cette rencontre a permis de renforcer les liens entre les représentants de l'ANQ et les parlementaires du continent. En parallèle avec les séances de travail, les membres de la délégation ont été sensibilisés aux différentes réalités des Amériques et ont pu échanger avec leurs homologues sur plusieurs thèmes de la vie politique et parlementaire (éducation, santé, participation politique des femmes, etc.).

**COÛT**

- Per diem et autres frais	6 048,50 \$
- Transport	5 195,32 \$
<b>Total</b>	<b>11 243,82 \$</b>



## VISITE DU SÉNATEUR DU CONGRÈS FÉDÉRAL MEXICAIN, M. ELOY CANTÚ SEGOVIA

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de la Confédération Parlementaire des Amériques (COPA)
  - Québec (Québec)
  - 1<sup>er</sup> septembre 2010
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, président délégué de la Section du Québec de la COPA et premier vice-président de la COPA
  - M. Michel Pigeon, député de Charlesbourg, membre du Comité exécutif de la COPA et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie
  - M<sup>me</sup> Luz Natalie Fontalvo Silvera, conseillère en relations interparlementaires et internationales
  - M<sup>me</sup> Claire Laliberté, conseillère en protocole
- CONTEXTE**
- Le ministère des Relations internationales du gouvernement du Québec (MRI) a accueilli M. Eloy Cantú Segovia, sénateur du Congrès fédéral mexicain, dans le cadre de son Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères (PIAPE).
  - Au cours de son séjour au Québec, le Sénateur Cantú a rencontré différents intervenants politiques ainsi que des représentants d'institutions québécoises, dans l'objectif d'obtenir un portrait des secteurs dans lesquels le Québec se démarque.
  - À la demande du MRI, l'Assemblée nationale a pris part au programme d'accueil afin de faire valoir son action dans les Amériques.
  - Le congrès fédéral mexicain est un partenaire majeur de l'Assemblée nationale au sein de la COPA. Il héberge, conjointement avec le Congrès de l'État de Mexico, l'un des trois secrétariats de l'organisation et participe activement aux activités de la COPA.
- THÈMES**
- Relations de l'ANQ avec le Congrès fédéral et avec les parlements des États fédérés mexicains au sein de la COPA
  - Engagements de l'Assemblée nationale envers la COPA
  - Objectifs et priorités de la Section du Québec de la COPA

**OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Entretenir des liens d'amitié et de coopération avec les parlementaires mexicains.
- Souligner le leadership l'ANQ au sein de la COPA.
- Encourager la participation et l'implication des parlementaires mexicains aux activités de la COPA.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- L'accueil du sénateur Cantú a permis aux députés de l'ANQ d'offrir un aperçu du contexte parlementaire québécois et de mieux comprendre les priorités et les enjeux auxquels font face les parlementaires mexicains. L'éducation, le droit comparé et la sécurité ont été au cœur des échanges.
- La visite de M. Cantú fut également une occasion de présenter le plan de travail de l'ANQ au sein de la COPA pour les deux prochaines années. Le sénateur Cantú s'est montré intéressé par les thèmes proposés, à savoir : la diminution de la mortalité infantile, l'augmentation du taux de détenteurs de diplômes secondaires, l'équilibre salarial et la protection des ressources en eau.
- Il a également été question de la tenue de la 11<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA, prévue pour l'automne 2011, à Québec et de la participation d'une délégation de sénateurs mexicains.

**COÛT**

**Total**

**200,00 \$**



## **VISITE DE LA DÉPUTÉE DU CONGRÈS FÉDÉRAL MEXICAIN MADAME DIVA HADAMIRA GASTELUM BAJO**

### **Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de la Confédération Parlementaire des Amériques (COPA)
  - Québec (Québec)
  - 12 octobre 2010
- PARTICIPANTS**
- M<sup>me</sup> Monique Richard, députée de Marguerite d'Youville, représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du Comité exécutif du Réseau
  - M. Dominic Toupin, directeur des relations interparlementaires et internationales
  - M<sup>me</sup> Luz Natalie Fontalvo Silvera, secrétaire administrative du Réseau des femmes parlementaires des Amériques
  - M<sup>me</sup> Marie-Christine Ross, conseillère en relations interparlementaires et internationales
  - M<sup>me</sup> Carole Boies Lara, agente de protocole.
- CONTEXTE**
- À la demande de la Section du Mexique de la COPA, l'Assemblée nationale (ANQ) a reçu la députée fédérale mexicaine Diva Hadamira Gastelum, membre du Congrès fédéral mexicain et du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
  - L'objectif principal de M<sup>me</sup> Gastelum était de présenter des documents relatifs à sa candidature pour le poste de présidente du Réseau.
  - Le Réseau élira son nouveau Comité exécutif lors de sa prochaine Réunion annuelle, qui se tiendra le 16 novembre 2010 à Mar del Plata, en Argentine.
  - En tant qu'hôte du Secrétariat du Réseau, l'Assemblée nationale met des ressources à la disposition des femmes parlementaires des Amériques qui désirent s'informer du fonctionnement et des activités du Réseau et s'impliquer au sein de celui-ci.
- THÈMES**
- Fonctionnement de la COPA, du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et du Secrétariat du Québec de la COPA
  - Objectifs et priorités de la Section du Québec de la COPA
  - Présentation du plan de travail de M<sup>me</sup> Gastelum pour la présidence du Réseau des femmes parlementaires.

**OBJECTIFS ET ENJEUX**

- L'ANQ détient la première vice-présidence de la COPA et devrait accéder à la présidence lors de la prochaine assemblée générale. Le plan du président propose l'étude de quatre thèmes, dont deux sont directement liés au Réseau des femmes parlementaires : l'écart salarial entre les hommes et les femmes et la mortalité infantile.
- La visite d'une candidate à la présidence du Réseau des femmes était une excellente occasion de promouvoir les orientations du plan du président et d'établir de bonnes relations entre les acteurs de la COPA.
- Étant donné que le Secrétariat du Québec assume les tâches reliées au Réseau des femmes parlementaires, cette visite était également une excellente occasion d'informer la candidate sur le fonctionnement du Réseau (historique, statuts, principales thématiques étudiées, etc.).

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- La visite de M<sup>me</sup> Gastelum fut une occasion de réaffirmer l'importance du rôle joué par le Québec au sein de la COPA et de mettre en valeur le travail accompli par les parlementaires québécois dans la consolidation de cette organisation.
- Cet accueil a permis aux membres du Secrétariat du Québec d'informer la candidate sur le fonctionnement de la COPA et du Réseau ainsi que sur le rôle du Secrétariat du Québec au sein de l'organisation.
- Ce fut également une occasion de promouvoir les priorités de la Section du Québec au sein de la COPA, notamment en présentant les thèmes principaux du plan du président et en faisant valoir la proposition québécoise de modifications des statuts et des règles de procédure du Réseau des femmes.
- Enfin, cette visite a permis de constater la volonté de M<sup>me</sup> Gastelum de collaborer avec les autres sections de l'organisation, dont la Section du Québec. À cet effet, M<sup>me</sup> Gastelum a pu prendre note de la volonté de la Section du Québec de travailler à la dynamisation des travaux de la COPA.

**COÛT ESTIMÉ****Total****90 \$**



**X<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (COPA) ET  
IX<sup>e</sup> RÉUNION ANNUELLE  
DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
  - Mar del Plata (Buenos Aires, Argentine)
  - 15 au 19 novembre 2010
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, président délégué de la Section du Québec de la COPA et premier vice-président de la COPA
  - M<sup>me</sup> Monique Richard, députée de Marguerite-D'Youville, représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du Comité exécutif du Réseau
  - M. Daniel Rathé, député de Blainville et membre de la Section du Québec de la COPA
  - M. Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet
  - M<sup>me</sup> Christiane Bérubé, coordonnatrice du Secrétariat du Québec de la COPA et secrétaire administrative de la Section du Québec de la COPA
  - M<sup>me</sup> Luz Natalie Fontalvo Silvera, coordonnatrice adjointe du Secrétariat du Québec de la COPA et conseillère du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et de la Commission de la santé et de la protection sociale de la COPA
  - M<sup>me</sup> Marie-Christine Ross, conseillère de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée générale est la seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de la COPA se réunissent. Elle constitue à la fois l'aboutissement des travaux effectués par les six commissions et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. C'est durant l'Assemblée que sont notamment adoptés les rapports et les résolutions présentés par les commissions.

## CONTEXTE (SUITE)

- Le Comité exécutif de la COPA contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée générale entre ses activités annuelles. Il se réunit deux fois par année, soit une fois durant l'Assemblée générale et à une deuxième occasion entre la tenue de deux assemblées générales.
- La réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques se déroule à la veille de l'Assemblée générale. Le Réseau participe, par ses débats, à la réflexion menée au sein de la COPA sur les questions intéressant particulièrement les femmes des Amériques.
- Des députés de l'Assemblée nationale occupent les postes de responsabilité suivants au sein de la COPA : premier vice-président<sup>1</sup>, représentant du Secrétariat du Québec, président de la Commission de la démocratie et de la paix, rapporteur de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie, et représentante de l'Assemblée nationale au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- L'Assemblée nationale héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec de la COPA est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes : la Commission de la santé et de la protection sociale et la Commission de la démocratie et de la paix. Il est également responsable de l'ensemble des tâches de secrétariat liées au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

## THÈMES

- Thèmes des commissions permanentes :
  - Le rôle des pratiques législatives et de la programmation des chaînes de télévision parlementaire en tant qu'outils pour l'éducation démocratique dans les Amériques
  - La santé maternelle et la mortalité infantile
  - Le développement économique et démocratique : le débat de l'intégration
  - Les budgets analysés en fonction du genre
  - Les migrations dans les Amériques et le respect des droits de la personne
  - La productivité et les changements climatiques
  - Les critères de la démocratie parlementaire
- Thèmes du Réseau des femmes parlementaires des Amériques :
  - L'autonomisation des femmes aux niveaux politique et économique
- Autres points figurant sur les ordres du jour :
  - Rapports des activités de la présidente de la COPA, de la présidente du Réseau et des secrétariats
  - Programme des missions d'observation électorale de la COPA
  - Calendrier des activités 2010-2012 de la COPA

---

<sup>1</sup> Le premier vice-président de la COPA est devenu président de l'organisation lors de la session générale, qui a eu lieu à la fin de l'Assemblée générale.

## **THÈMES (SUITE)**

- Élection des nouveaux comités exécutifs de la COPA et du Réseau
- Modification des statuts du Réseau des femmes parlementaires des Amériques
- Rapport de la trésorerie, état financier et planification budgétaire.

## **OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Consolider le positionnement stratégique de l'Assemblée nationale au sein de la COPA et maintenir son leadership dans les instances où elle occupe des postes de responsabilité.
- Participer activement aux travaux du Comité exécutif de la COPA, prendre part aux décisions et proposer des actions, notamment en ce qui a trait à la consolidation des finances de l'organisation, à l'organisation des secrétariats et au renforcement institutionnel en général.
- Présider la séance de travail de la Commission de la démocratie et de la paix.
- Participer activement aux travaux du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, notamment en proposant un thème d'étude pour la prochaine année, soit l'autonomisation économique des femmes.
- Dans le cadre de la Réunion annuelle du Réseau des femmes, animer les travaux sur l'autonomisation économique et politique des femmes en présentant les résultats préliminaires de l'enquête sur la participation politique des femmes, menée par la représentante de l'Assemblée nationale.
- Défendre la proposition de modification des statuts et des règles de procédure du Réseau présentée par la Section du Québec afin de renforcer et de consolider les structures existantes.
- Présenter le développement du nouveau site Internet de l'Assemblée nationale en tant qu'outil de l'éducation démocratique dans le cadre des travaux de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie.
- Présenter le Plan du président pour le mandat 2010-2012 qui revient à l'Assemblée nationale et inviter les membres de l'organisation à se saisir des thèmes proposés.
- Participer activement aux différentes séances de travail des commissions et du Réseau ainsi qu'à l'Assemblée générale et y faire valoir l'expertise et les intérêts du Québec et de la société québécoise.
- Planifier les activités de la COPA et du Réseau ainsi que le travail du Secrétariat du Québec pour l'année 2011-2012.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le premier vice-président de la COPA, qui agissait également à titre de chef de la délégation de l'ANQ, a participé activement aux réunions des trois secrétariats et du Comité exécutif de la COPA en faisant valoir la position de la Section du Québec sur divers sujets touchant la trésorerie de l'organisation, le financement des activités, l'organisation des secrétariats et le calendrier des événements.
- Le Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques ainsi que les participantes à la Réunion annuelle ont adopté une modification des statuts et des règles de procédure du Réseau qui inclut, entre autres, de nouvelles dispositions relatives aux fonctions de la présidente et des membres réunies à l'occasion de la Réunion annuelle, la création d'un poste de vice-présidente, l'établissement d'un quorum et de la durée des mandats des membres du Comité exécutif.
- La représentante de la Section du Québec au Réseau a présenté un bilan préliminaire sur « l'évolution de la participation des femmes dans les instances politiques », selon les données recueillies d'un questionnaire préalablement distribué et de quelques entretiens individuels. Les membres du Réseau ont été invitées à remplir ce questionnaire afin de recueillir un plus grand échantillon d'expériences et d'idées pour améliorer la participation politique des femmes dans les Amériques. Des entretiens avec des femmes parlementaires ont également été menés à cette fin.
- Le représentant de l'ANQ à la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie a présenté le nouveau site web de l'Assemblée nationale en tant qu'outil de l'éducation démocratique et a ainsi contribué au débat proposé par la présidente de la Commission. Il a également fait un rappel sur la thématique de l'abandon scolaire et a invité les parlementaires à faire connaître les initiatives de leur État respectif lors d'une table ronde qui sera organisée dans le cadre de la prochaine assemblée générale de la COPA.
- Un représentant de l'ANQ a présidé les travaux de la Commission de la démocratie et de la paix. Il a entre autres présenté le conférencier invité, animé et encadré les interventions des parlementaires sur le document d'ébauche de critères de la démocratie parlementaire propres aux parlements des Amériques. Il a également présenté un projet de recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale de la COPA lors des élections présidentielle et législatives du 6 novembre 2011 au Nicaragua.

- L'Assemblée nationale du Québec a accédé à la présidence de l'organisation lors de l'Assemblée générale. Le deuxième vice-président de l'ANQ, M. Jacques Chagnon, remplira ce mandat. Il a présenté son Plan du président (2010-2012), qui comprend quatre priorités, à tous les parlementaires présents :

1. La lutte contre la mortalité infantile ;
2. L'augmentation des taux de titulaires de diplômes d'études secondaires dans les États des Amériques ;
3. L'élimination de l'écart salarial entre les hommes et les femmes et
4. La protection des ressources en eau.

Le nouveau président a également sollicité l'engagement des parlementaires des Amériques pour appuyer les efforts de reconstruction d'Haïti.

- Tous les autres postes de responsabilité des parlementaires de la Section du Québec ont été renouvelés.
- Les parlementaires de la COPA ont adopté 6 résolutions et une recommandation. Les parlementaires du Réseau des femmes ont adopté une résolution et une déclaration. Tous ces documents sont en lien avec les thèmes de travail et les sujets qui ont été discutés lors des différentes réunions.
- Cette rencontre a permis de renforcer les liens entre les représentants de l'ANQ et les parlementaires du continent. En parallèle avec les séances de travail, les membres de la délégation ont été sensibilisés aux différentes réalités des Amériques et ont pu échanger avec leurs homologues sur plusieurs thèmes de la vie politique et parlementaire (environnement, économie, santé, participation politique des femmes, etc.).

**COÛT**

- Per diem et autres frais	13 162,60 \$
- Transport	43 860,89 \$
<b>Total</b>	<b>57 023,49 \$</b>



**XII<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (COPA) ET  
RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES**

**Fiche synthèse**

**ACTIVITÉ**

- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
- Toluca de Lerdo (État de Mexico, Mexique)
- 8 au 11 mars 2011

**PARTICIPANTS**

- M. Jacques Chagnon, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, député de Westmount-Saint-Louis, président délégué de la Section du Québec et président de la COPA
- M. Jean-Martin Aussant, député de Nicolet-Yamaska, vice-président de la Section du Québec et président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA
- M. Michel Pigeon, député de Charlesbourg et représentant du Secrétariat du Québec de la COPA
- M<sup>me</sup> Monique Richard, députée de Marguerite-D'Youville et représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques
- M<sup>me</sup> Christiane Bérubé, coordonnatrice du Secrétariat du Québec de la COPA et secrétaire administrative de la Section du Québec de la COPA
- M<sup>me</sup> Luz Natalie Fontalvo Silvera, secrétaire administrative adjointe de la Section du Québec de la COPA et conseillère responsable du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

**CONTEXTE**

- Les comités exécutifs de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques veillent à la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée générale de la COPA et de son Réseau des femmes parlementaires. Ils se réunissent deux fois par année, soit une fois dans le cadre de l'Assemblée générale de la COPA et une autre fois entre deux assemblées générales de l'organisation.
- Lors de la dernière Assemblée générale de la COPA, tenue à Mar del Plata, en Argentine, du 15 au 19 novembre 2010, l'Assemblée nationale du Québec a accédé à la présidence de l'organisation pour la période 2010-2012.

## CONTEXTE (suite)

- Des députés de l'Assemblée nationale occupent les postes de responsabilité suivants au sein du Comité exécutif de la COPA : président, représentant du Secrétariat du Québec et président de la Commission de la démocratie et de la paix.
- Une députée de l'Assemblée nationale occupe le poste de représentante de l'Assemblée fondatrice et hôte du Secrétariat du Réseau au sein du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- L'Assemblée nationale héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec de la COPA est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes : la Commission de la santé et de la protection sociale et la Commission de la démocratie et de la paix. Il est également responsable de l'ensemble des tâches de secrétariat liées au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

## THÈMES

- Thèmes à l'ordre du jour du Comité exécutif de la COPA :
  - Présentation du rapport de la présidence
  - Présentation des rapports d'activités des trois secrétariats de la COPA
  - Présentation des prévisions budgétaires
  - Présentation du rapport d'activités de la présidente du Réseau
  - Présentation des plans de travail des commissions thématiques permanentes
  - Approbation des changements au Comité exécutif de la COPA 2010-2012
  - Planification des activités de la COPA 2011-2012
  - Présentation d'une proposition pour la formation d'un secrétariat régional en Argentine
  - Analyse et interventions sur les quatre thèmes du Plan du président de la COPA
  - Interventions visant à préciser le programme de la XI<sup>e</sup> Assemblée générale de l'organisation.
- Thèmes à l'ordre du jour du Comité exécutif du Réseau :
  - Approbation des comptes rendus des dernières réunions
  - Présentation du rapport de la présidente
  - Présentation du rapport du Secrétariat
  - Présentation du plan de travail 2010-2012 du Réseau
  - Formation sur les statuts et les règles de procédure du Réseau
  - Préparation de la X<sup>e</sup> Réunion annuelle du Réseau
  - Points d'information sur les thématiques à l'étude
  - Examen général des initiatives régionales et des activités prévues concernant la condition féminine.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider le positionnement stratégique de l'Assemblée nationale au sein de la COPA et maintenir son leadership dans les instances où elle occupe des postes de responsabilité.
- Présider les travaux de la réunion du Comité exécutif de la COPA.
- Entreprendre la mise en œuvre du Plan du président pour le mandat de l'Assemblée nationale (2010-2012).
- Participer activement aux travaux du Comité exécutif de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et prendre part aux décisions stratégiques concernant les finances, l'organisation des secrétariats et la planification des travaux de la COPA et du Réseau pour l'année 2011.
- Promouvoir les XI<sup>e</sup> Assemblée générale de l'organisation et X<sup>e</sup> Réunion annuelle du Réseau, qui auront lieu à Québec, du 6 au 9 septembre 2011.
- Participer activement aux différents débats thématiques qui auront lieu lors des réunions de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques en y faisant valoir les intérêts du Québec et le point de vue de la société québécoise.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Lors de la réunion du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, les membres ont, notamment, adopté un plan de travail pour la période 2010-2012. Le thème principal de la prochaine Réunion annuelle a également été choisi: *Engagement des femmes pour un futur meilleur : eau, pauvreté et développement durable*. Une résolution pour combattre la violence à l'égard des femmes a aussi été adoptée, comme suite à la table ronde continentale sur ce thème organisée par la présidente du Réseau. La représentante de la Section du Québec au Réseau a présenté, entre autres, un point d'information sur l'avancement des travaux pour la préparation de la prochaine Réunion annuelle du Réseau ainsi qu'un point d'information concernant son rapport sur « l'évolution de la participation des femmes dans les instances politiques ». Par ailleurs, elle a présenté les initiatives mises de l'avant au Québec pour combattre la violence à l'égard des femmes, dans le cadre de la table ronde continentale sur ce thème.
- Plus de cinquante parlementaires, en provenance de 18 États des Amériques, ont participé à la XXII<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif de la COPA, présidée par le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon. Cette réunion a permis aux membres du Comité exécutif de prendre des décisions clés pour la consolidation de l'organisation, telles que la réactivation du Secrétariat du Brésil, la planification budgétaire et l'adoption du calendrier des travaux de la COPA pour l'année 2011.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- La Section du Québec de la COPA a présenté un projet de programme préliminaire de la XI<sup>e</sup> Assemblée générale de l'organisation et de la X<sup>e</sup> Réunion annuelle du Réseau, qui se tiendront à Québec, du 6 au 9 septembre 2011. Les parlementaires présents ont été invités à faire la promotion de ces réunions dans leur parlement respectif et à y participer en grand nombre.
- Le représentant du Secrétariat du Québec a pris part à la réunion des trois secrétariats et aux travaux du Comité exécutif de la COPA. Il a présenté le rapport du Secrétariat du Québec et a défendu le point de vue de l'Assemblée nationale sur divers sujets touchant notamment la trésorerie de la COPA et l'organisation des secrétariats.
- Chacun des présidents des six commissions thématiques de la COPA ainsi que la présidente du Réseau ont présenté des plans de travail pour l'année 2011. Ces plans incluaient l'étude des thèmes du président (2010-2012), soit :
  1. La lutte contre la mortalité infantile;
  2. L'augmentation des taux de titulaires de diplômes d'études secondaires;
  3. L'élimination de l'écart salarial entre les hommes les femmes; et
  4. La protection des ressources en eau.
- Le président de la Commission de la démocratie et de la paix a présenté le plan de travail de la Commission pour l'année 2011. Il a également invité les membres du Comité exécutif à participer activement à l'étude du document d'ébauche sur les critères de la démocratie parlementaire propres aux Amériques, qui sera adopté dans le cadre de la prochaine Assemblée générale de la COPA.
- En plus de permettre aux députés québécois de consolider la position de l'Assemblée nationale au sein de la COPA, cette rencontre leur a permis de renforcer des liens avec des parlementaires du continent. En parallèle aux séances de travail, les membres de la délégation ont pu échanger avec leurs homologues sur plusieurs thèmes de la vie politique et parlementaire (environnement, économie, santé, violence à l'égard des femmes, etc.). La réunion a également été une occasion pour réaffirmer l'engagement du Québec dans le renforcement de la démocratie, de la paix et du développement dans les Amériques.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	12 947,37 \$
- Transport	5 560,49 \$
<b>Total</b>	<b>18 507,86 \$</b>





Délégation de l'Assemblée nationale pour  
les relations avec les États-Unis

Le 26 mai 2011

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) pour l'année 2010-2011.

Vous trouverez en annexe les fiches synthèses de chacune des activités tenues au cours de cette période.

### **Objectifs de la Délégation**

La DANREU a pour mandat de mettre en oeuvre les objectifs de relations interparlementaires et internationales de l'ANQ auprès des assemblées parlementaires des États et territoires américains, ainsi qu'auprès du Congrès des États-Unis. L'Assemblée nationale entretient ainsi un important réseau de contacts avec les institutions parlementaires américaines depuis 1990. Elle est, en effet, membre international associé des deux grandes organisations interparlementaires américaines, soit le *Council of State Governments (CSG)*, dont la région de l'Est de cette dernière, l'*Eastern Regional Conference (ERC)*, et la *National Conference of State Legislatures (NCSL)*.

Les députés québécois qui participent aux activités de ces organisations font notamment rapport sur la situation politique et institutionnelle du Québec et font valoir les préoccupations des citoyens québécois au sein des commissions thématiques. Nos activités permettent également aux membres de la DANREU de défendre et de promouvoir les intérêts du Québec au sujet de différents dossiers comme le commerce entre le Canada et les États-Unis, dont le *Buy American Act* du plan de relance économique des États-Unis, l'environnement et l'énergie, en faisant connaître les lois qui gouvernent ces secteurs au Québec et en présentant les actions entreprises par le Québec pour faire face aux changements climatiques, les questions frontalières entre le Québec et les États-Unis, ou enfin, la position québécoise sur l'implantation d'un train à grande vitesse entre Montréal, Boston et New York.

## Bilan des activités de l'année 2010-2011

Onze activités ont eu lieu lors de l'exercice 2010-2011. Quatre d'entre elles se sont tenues dans le cadre des relations avec la NCSL, dont une participation à l'Assemblée annuelle qui a eu lieu du 25 au 28 juillet à Louisville, Kentucky. À cette occasion, les membres de la délégation québécoise ont poursuivi leurs actions au sein de deux commissions permanentes de la NCSL à titre de membres de parlements affiliés à la NCSL. Il s'agit de la Commission du travail et du développement économique et de la Commission de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie. Les parlementaires québécois y ont présenté le point de vue du Québec en matière d'approvisionnement en électricité aux États-Unis. Les députés québécois ont en outre contribué à la rédaction du rapport du Groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie de la NCSL, dans lequel il est fait mention de l'énergie hydroélectrique comme énergie renouvelable et de la disponibilité de l'électricité produite au Québec pour le marché américain.

Quatre missions ont eu lieu dans le cadre des activités du CSG et de sa section de l'Est, l'ERC. Plus particulièrement, des parlementaires québécois ont pris part à l'Assemblée annuelle du CSG, qui a eu lieu du 3 au 6 décembre à Providence, Rhode Island et à l'Assemblée annuelle de l'ERC, qui a eu lieu du 15 au 18 août à Portland, Maine. Dans ce dernier cas, les parlementaires, membres de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC, ont adopté à l'unanimité une résolution enjoignant les gouvernements du Canada et des États-Unis à entamer des négociations en vue de la signature d'un accord permanent et élargi sur les marchés publics. Également, un député québécois a effectué une présentation portant sur l'expertise québécoise en matière de véhicules électriques et a présenté les principaux projets pilotes ayant cours au Québec dans ce domaine. *A fortiori*, l'ANQ a exercé son leadership au sein de la Commission des transports de l'ERC afin de poursuivre le travail déjà accompli pour améliorer l'efficacité et la rapidité des trains passagers d'AMTRAK et de VIA Rail entre le Québec et le nord-est des États-Unis ainsi que d'améliorer le service de douane. À cet effet, l'ANQ a proposé une rencontre avec des représentants du Congrès des États-Unis. Les membres de la DANREU ont également participé aux réunions des comités exécutifs de ces deux organisations et ont fait valoir le point de vue du Québec dans le cadre des travaux du sous-comité des cotisations des provinces canadiennes membres de l'ERC.

Une rencontre du 9<sup>e</sup> Sommet législatif de l'agriculture a eu lieu à Phoenix, Arizona, du 14 au 16 janvier 2011. Les parlementaires des provinces canadiennes font partie de cette organisation et de son comité exécutif. De plus, le Caucus législatif des Grands Lacs, mis sur pied dans la foulée de la création de la Commission des Grands Lacs et composé de représentants des provinces et États américains dont les frontières touchent le fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs, s'est réuni à Toronto, Ontario, les 6 et 7 août 2010. Les députés québécois y ont présenté le projet de règlement québécois sur la redevance exigible sur l'eau.

## Conclusion

Au cours de la période 2010-2011, tous les membres de la DANREU qui occupent des postes de responsabilités au sein des organisations américaines ont œuvré au renforcement de nos relations multilatérales aux États-Unis.

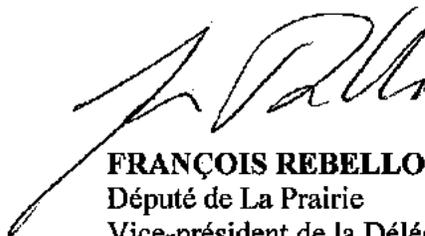
En occupant des postes importants au sein des organisations interparlementaires américaines et par leur participation active ainsi que leurs interventions répétées, les députés québécois ont amené ces organisations à poser des gestes concrets qui auront un impact positif sur l'avancement des dossiers prioritaires pour le Québec aux États-Unis.

Au cours de la prochaine année, la DANREU compte maintenir sa participation et exercer son leadership au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC, du CSG et de la NCSL, tout en veillant à faire connaître et défendre les intérêts de l'Assemblée nationale et du Québec auprès des décideurs et de nos partenaires américains. C'est dans cette optique que l'Assemblée nationale, à titre de membre international affilié, accueillera, à l'automne 2011, la réunion du Comité exécutif de la NCSL.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce rapport et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



**YVON MARCOUX**  
Député de Vaudreuil  
Président délégué de la Délégation de  
l'Assemblée nationale pour les relations  
avec les États-Unis



**FRANÇOIS REBELLO**  
Député de La Prairie  
Vice-président de la Délégation de  
l'Assemblée nationale pour les relations  
avec les États-Unis

p. j. Fiches synthèses



**RÉUNION DES COMMISSIONS PERMANENTES  
DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL)  
(NCSL SPRING FORUM 2010 AND STANDING COMMITTEES)**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
  - Washington (District de Columbia)
  - 8 au 11 avril 2010
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Ouellette, député de Chomedey
  - M. Scott McKay, député de L'Assomption et vice-président de la Section du Québec de la NCSL
  - M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale participe à cette activité à titre de membre international affilié à la *National Conference of State Legislatures* (NCSL), une organisation nationale américaine à laquelle participent des parlementaires des 50 États américains.
  - L'Assemblée nationale participe aux réunions des instances supérieures de la NCSL depuis qu'elle est devenue membre international affilié en avril 2000. Depuis 2004, un parlementaire de l'Assemblée nationale est membre du Comité exécutif de la NCSL.
  - C'est dans le cadre des réunions du *NCSL Standing Committees Forum* que deux parlementaires québécois participent en tant que membres, l'un à la Commission du travail et du développement économique, et l'autre à la Commission de l'agriculture et de l'énergie. Les rencontres ont lieu au printemps et à l'automne.
  - L'Assemblée nationale a été l'hôte de la réunion du Comité exécutif en 2003. C'était la première fois que cette organisation tenait une réunion à l'extérieur des États-Unis.
- THÈMES**
- Les relations entre les États et le gouvernement fédéral
  - L'énergie et l'environnement
  - Les finances publiques
  - La main-d'œuvre et le travail
  - Le commerce international
  - Les arts et la crise économique
  - L'agriculture
  - Transport.

**OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Participer activement aux réunions de la Commission du travail et du développement économique et de la Commission de l'agriculture et l'énergie.
- Faire connaître le point de vue du Québec en matière d'énergie, d'environnement et de développement durable.
- Défendre les intérêts du Québec concernant entre autres le libre-échange et les énergies renouvelables.
- Poursuivre le développement d'un réseau de contacts auprès de décideurs provenant de toutes les régions des États-Unis et de la capitale américaine.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Les membres du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie ont entendu plusieurs experts sur la problématique à laquelle font face les États américains en matière d'approvisionnement en énergie. Ils ont établi les différents volets de leur mandat, qui portera sur les sources de gaz et de pétrole, ainsi que la production de l'électricité sous toutes ses formes. Les membres de la délégation québécoise ont été en mesure de positionner le Québec sur la question de l'hydroélectricité et d'autres formes d'énergie verte.
- Cette mission a par ailleurs permis aux membres de la délégation québécoise d'être sensibilisés à la question du transport ferroviaire aux États-Unis. Des experts ont abordé notamment les grands projets de construction de lignes TGV dans le monde, notamment en Chine, où des investissements de l'ordre de 800\$ milliard US sont prévues dans la prochaine décennie. Aux États-Unis, quelque 50 \$ milliards sont prévus pour le développement de 3 grands axes de train grande vitesse, soit dans l'est, le sud et l'ouest du pays.

**COÛT**

-Per diem et autres frais	4 860,95 \$
-Transport	2 487,97 \$
<b>Total</b>	<b>7 348,92 \$</b>



## RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL)

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
  - Denver (Colorado)
  - 21 et 22 mai 2010
- PARTICIPANTS**
- M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier, président délégué de la DANREU et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au Comité exécutif de la NCSL
  - M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.
- CONTEXTE**
- Depuis avril 2000, l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe aux activités de la NCSL à titre de membre international affilié, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains.
  - Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.
- THÈMES**
- Comité exécutif : Préparation de l'assemblée annuelle de 2010 et affaires courantes
  - Travaux du Comité des programmes et de la planification, et du Comité du budget et des finances
  - Suivi des programmes internationaux
  - Suivi des travaux du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie
  - Suivi des travaux des groupes de travail de l'immigration, du changement climatique et des énergies renouvelables.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Participer activement aux travaux du Comité exécutif, aux réunions des comités ainsi qu'aux travaux des groupes de travail sur l'approvisionnement en énergie.
  - Informer les membres du Comité exécutif de la volonté de l'ANQ de présenter le point de vue du Québec en matière d'énergie et de développement durable à l'occasion de l'Assemblée annuelle de 2010.
  - Présenter le point de vue du Québec devant le groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie sur le thème « L'électricité du Québec et le marché américain ».

**OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**

- Présenter la situation politique et institutionnelle au Québec et faire le point sur les relations entre le Québec et les États-Unis.
- Renforcer le réseau de contacts privilégiés de l'Assemblée nationale avec les parlementaires et les membres du personnel administratif des assemblées des 50 États américains qui participent aux réunions de la NCSL.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- La présentation de l'ANQ a permis aux parlementaires américains membres du Groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie de comprendre les avantages comparatifs de l'électricité du Québec comme source fiable d'approvisionnement pour le marché américain. Cette présentation a été suivie d'une autre présentation, cette fois d'un expert d'Hydro-Québec, qui a été en mesure de répondre à des questions d'ordre plus technique.
- Les membres de la délégation québécoise ont par ailleurs participé à la rédaction du rapport du Groupe de travail qui sera rendu public à l'occasion du Sommet sur l'énergie qui précédera l'Assemblée annuelle de la NCSL qui aura lieu à Louisville, Kentucky, du 25 au 28 juillet 2010. Dans ce rapport, qui sera rendu public dans le cadre d'une conférence de presse à laquelle seront présents des députés québécois, l'énergie hydroélectrique sera présentée comme une énergie renouvelable. Le rapport fera également mention que les États américains importateurs d'électricité peuvent compter sur la disponibilité de l'électricité du Québec.
- En outre, des représentants de British Petroleum (BP) ont fait le point sur le déversement de pétrole brut dans le Golfe du Mexique, au large de la Louisiane, devant les membres du Comité sur l'approvisionnement en énergie. Le parlementaire québécois a pu être informé sur les questions de sécurité relatives aux ports méthaniers et autres projets de forage au large des côtes américaines et canadiennes.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	2 367,72 \$
- Transport	2 517,91 \$
<b>Total</b>	<b>4 885,63 \$</b>



## RÉUNION DU PRINTEMPS DES COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS (CSG)

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
  - New York (New York)
  - 20 au 23 mai 2010
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, député de Marquette et vice-président de la Section du Québec du CSG
  - M. François Rebello, député de La Prairie et vice-président de la Section du Québec du CSG
  - M<sup>me</sup> Valérie Meunier, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre international affilié du CSG depuis 1995.
  - L'ANQ possède un siège sans droit de vote au Comité exécutif de l'organisation et détient également un siège avec droit de vote au Comité de l'Assemblée annuelle et à la Commission des affaires internationales.
  - Exceptionnellement, l'édition 2010 de la Réunion du printemps des comités et groupes de travail du CSG est remplacée par le *Sommet économique des États*. Ce sommet portera sur des thèmes stratégiques pour les États américains qui traversent actuellement une récession sans précédent.
  - Les ateliers de travail seront consacrés à la mise en commun des meilleures pratiques observées au sein des États membres dans les domaines reliés aux thèmes étudiés au sein des diverses instances du CSG.
- THÈMES**
- L'économie et les nouvelles perspectives de création d'emplois
  - Les énergies renouvelables et l'environnement
  - Les relations intergouvernementales et le fédéralisme
  - Les affaires internationales
  - Le transport
  - La réforme du système de santé aux États-Unis.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Participer activement aux travaux des commissions et groupes de travail dont l'ANQ est membre, notamment aux réunions du Comité exécutif du CSG et de la Commission des affaires internationales.

## **OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**

- Prendre part aux ateliers de travail qui présentent un intérêt pour l'ANQ, notamment ceux reliés à l'économie, les transports, la santé et les énergies renouvelables.
- Le cas échéant, faire connaître la situation politique et institutionnelle récente du Québec et intervenir au sein des instances du CSG sur toute question prioritaire pour l'ANQ.
- Maintenir et renforcer le réseau de contact des députés québécois auprès des parlementaires et décideurs américains.

## **COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Cette réunion a permis aux députés de s'enquérir des meilleures pratiques développées par les États américains dans les domaines des énergies renouvelables, du développement économique et de la création d'emplois.
- Des experts américains invités à la plénière portant sur les énergies renouvelables ont présenté des programmes mis à la disposition des États américains pour améliorer l'efficacité énergétique des résidences et bâtiments publics. Mentionnons le concept de « banque verte », développé par l'État du Kentucky : les prêts octroyés pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments sont remboursés au fil des économies d'énergies réalisées par les propriétaires.
- Les parlementaires québécois ont également bénéficié d'une formation en communication publique donnée par M. Frank Luntz, auteur de renom et spécialiste des sondages politiques aux États-Unis.
- Les députés québécois sont intervenus sur les enjeux de coopération entre les États du Nord-Est américain et le Québec. Ils ont présenté le point de vue du Québec sur le projet de train Montréal - New York à l'occasion de l'atelier de la Commission des affaires internationales où des experts invités ont rappelé l'interrelation existant entre les économies du Canada et des États-Unis et souligné l'importance de maintenir cette relation commerciale en contexte économique difficile.
- Un parlementaire québécois a pris part aux travaux du Comité exécutif du CSG qui a notamment adopté une résolution favorable à l'annonce de l'administration Obama de doubler les exportations américaines au cours des cinq prochaines années dans le respect des compétences des États.  
De nombreux échanges ont par ailleurs eu lieu avec les représentants de l'Eastern Regional Conference (ERC) afin de convenir des thèmes qui feront l'objet de présentation par des députés québécois à l'occasion de l'Assemblée annuelle de l'ERC qui aura lieu à Portland, au Maine, du 14 au 18 août prochain.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Outre le fait de renforcer leur réseau de contacts aux États-Unis, les parlementaires québécois ont pu se familiariser avec les grands enjeux d'actualité aux États-Unis et s'inspirer de pratiques innovantes développées par les États américains.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	4 810,36 \$
- Transport	2 438,34 \$
<b>Total</b>	<b>7 248,70 \$</b>



## **ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL)**

### **Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
  - Louisville (Kentucky)
  - 25 au 28 juillet 2010
- PARTICIPANTS**
- M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier et vice-président de la Section du Québec de la NCSL
  - M. Scott McKay, député de L'Assomption et vice-président de la Section du Québec de la NCSL
  - M. Guy Ouelllette, député de Chomedey
  - M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe à cette activité à titre de membre international affilié à la NCSL, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains. L'ANQ a obtenu ce statut en 2000.
  - L'ANQ est représentée au sein de deux commissions de l'organisation : travail et développement économique ainsi qu'agriculture, environnement et énergie.
  - Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.
  - Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux du groupe de travail du Comité exécutif sur l'approvisionnement en énergie.
- THÈMES**
- Les élections législatives de novembre 2010
  - Travail et développement économique
  - Agriculture
  - Santé
  - Transport
  - Énergie
  - Environnement
  - Éducation.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États et ainsi contribuer au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.
  - Participer activement aux séances plénières et aux réunions de travail, notamment celles du Comité exécutif ainsi que celles des commissions du travail et du développement économique, de l'agriculture, de l'énergie et de l'environnement.

**OBJECTIFS ET ENJEUX  
(SUITE)**

- Présenter le point de vue du Québec sur la clause *Buy American* du plan de relance économique des États-Unis.
- Présenter le point de vue du Québec en matière d'approvisionnement en électricité aux États-Unis.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Les membres de la délégation québécoise ont participé à la réunion du Sommet sur l'énergie de la NCSL. À cette occasion, les parlementaires québécois ont notamment eu l'opportunité de se renseigner sur les grands enjeux auxquels font face les États américains en matière d'approvisionnement en énergie.
- Le groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie, dont des parlementaires québécois ont fait partie, a procédé au lancement de son rapport intitulé « *Meeting the Energy Challenges of The Future: A Guide for Policy Makers* ». Ce rapport fait notamment mention de l'importance du Québec comme source d'approvisionnement en électricité dans le nord-est des États-Unis.
- Les parlementaires québécois ont par ailleurs pu échanger avec plusieurs parlementaires américains et étrangers dans le cadre de cette conférence qui regroupait plus de 4 500 délégués. La situation économique difficile à la suite de la crise financière aux États-Unis a dominé les discussions.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	8 150,22 \$
- Transport	3 549,63 \$
<b>Total</b>	<b>11 699,85 \$</b>



## RÉUNION DU CAUCUS LÉGISLATIF DES GRANDS LACS

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
  - Toronto (Ontario)
  - 6 et 7 août 2010
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, député de Marquette et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au Caucus législatif des Grands Lacs
  - M. Scott McKay, député de L'Assomption et représentant de l'ANQ à la commission de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Énergie à la National Conference of State Legislature (NCSL)
  - M<sup>me</sup> Valérie Meunier, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.
- CONTEXTE**
- Le 28 mai 2003, la présidence de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) recevait une lettre l'informant de l'adoption par le Sénat de l'État du Michigan de deux résolutions, l'une enjoignant la Commission internationale conjointe des Grands Lacs de porter attention aux aspects négatifs du projet de détournement des eaux des Grands Lacs, l'autre annonçant la création d'un Caucus législatif des Grands Lacs composé de parlementaires de huit (8) États américains et des provinces de l'Ontario et du Québec, tous deux membres internationaux affiliés du Council of State Governments (CSG).
  - Le Caucus législatif des Grands Lacs a pour mandat d'effectuer un suivi des questions environnementales et économiques qui ont une incidence sur les populations habitant la région des Grands Lacs et qui peuvent, par conséquent, avoir un impact sur le bassin du Fleuve Saint-Laurent. La Section du Midwest du CSG héberge le secrétariat du Caucus législatif des Grands Lacs.
- THÈMES**
- La protection et la restauration des Grands Lacs
  - L'état de situation concernant les différents projets en énergie éolienne du bassin des Grands Lacs
  - Les efforts de conservation et de prévention de la pollution de l'eau et des berges des Grands Lacs
  - Les efforts en vue d'éliminer la carpe asiatique et les autres espèces invasives du bassin des Grands Lacs.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Faire connaître la position du Québec concernant les grands enjeux liés à la protection de l'environnement et au développement durable.

**OBJECTIFS ET ENJEUX  
(SUITE)**

- Présenter le projet de règlement québécois sur la redevance exigible sur l'utilisation de l'eau.
- S'enquérir des récents développements en matière de protection des Grands Lacs et renforcer les liens établis avec les parlementaires représentant les États et provinces de cette région.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Les parlementaires québécois ont participé très activement aux travaux du Caucus. D'abord, ils ont présenté et expliqué le projet de règlement du Québec en matière de redevance sur l'utilisation de l'eau. Ce projet de règlement a fait l'objet d'une attention particulière des parlementaires américains qui ne possèdent pas, à ce jour, de réglementation équivalente au sein de leurs États respectifs.
- Les députés québécois, après avoir attiré l'attention des parlementaires américains sur le niveau historiquement bas du Fleuve Saint-Laurent, ont demandé que les représentants de la Commission mixte internationale des Grands Lacs dressent un état de situation de la régulation des niveaux d'eau dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent lors de la prochaine réunion du Caucus.
- En plus de consolider les liens de l'ANQ avec les États membres du Caucus législatif des Grands Lacs, cette réunion fut l'occasion pour les députés québécois d'en apprendre davantage sur les projets d'éoliennes en haute mer développés notamment par l'Ontario et l'État du Michigan en plus de renforcer leur expertise en matière de gestion des eaux de ballast dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent.
- Il a par ailleurs été convenu que le secrétariat du Caucus législatif des Grands Lacs communique avec les sections membres afin de mettre sur pied un comité de suivi sur la question des projets d'éoliennes en haute mer et sur la progression de la carpe asiatique et des espèces invasives dans les Grands Lacs.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	641,66 \$
- Transport	1 044,68 \$
<b>Total</b>	<b>1 686,34 \$</b>



## **50<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ANNUELLE ET FORUM RÉGIONAL DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS (CSG/ERC)**

### **Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
  - Portland (Maine)
  - 15 au 18 août 2010
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, député de Marquette et vice-président de la Section du Québec de l'ERC
  - M. François Rebello, député de La Prairie et vice-président de la Section du Québec de l'ERC
  - M. Stéphane Billette, député de Huntingdon et vice-président de la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'ERC
  - M<sup>me</sup> Valérie Meunier, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC, soit le Comité sur la planification stratégique, le Comité sur l'assemblée annuelle et le Comité exécutif. Des parlementaires québécois occupent également des postes de responsabilité au sein de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC, la Commission sur l'énergie et l'environnement ainsi que la Commission des transports.
  - L'ANQ a accueilli l'Assemblée annuelle de l'ERC en août 1995 et en août 2007.
  - L'ANQ a assuré la présidence de l'ERC de janvier 2007 à janvier 2008.
- THÈMES**
- Les relations économiques et commerciales
  - L'agriculture
  - L'éducation
  - L'énergie et l'environnement
  - La santé
  - Le système judiciaire
  - Les transports.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Permettre aux parlementaires québécois de promouvoir les intérêts du Québec auprès de leurs homologues et autres représentants américains, notamment en matière de commerce, d'énergie et d'environnement, de transport et de relations canado-américaines.

**OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**

- S'enquérir de la situation économique, budgétaire et politique prévalant au sein des provinces et États du Nord-Est américain.
- Présenter le point de vue du Québec en matière de commerce et de libre-échange avec les États-Unis et proposer l'adoption d'une résolution en cette matière.
- Faire connaître l'expertise québécoise dans le domaine des véhicules électriques et s'enquérir des initiatives développées au sein des États du Nord-Est américain.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États et provinces membres de l'ERC.
- Défendre les intérêts du Québec en matière de transport ferroviaire et s'informer du point de vue des États américains et provinces canadiennes en ces matières.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Les objectifs fixés par les membres de la délégation québécoise pour cette mission ont été atteints.
- Une résolution enjoignant les gouvernements du Canada et des États-Unis à entamer des négociations en vue de la signature d'un accord permanent et élargi sur les marchés publics a été adoptée à l'unanimité à la suite d'une présentation effectuée par un parlementaire québécois. Cette présentation a eu lieu dans le cadre de la réunion de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC.
- Également, un parlementaire québécois a effectué une présentation portant sur l'expertise québécoise en matière de véhicules électriques et a présenté les principaux projets pilotes ayant cours au Québec dans ce domaine. Il s'agissait de la première fois qu'un député québécois réalisait une intervention sur ce thème qui fait actuellement l'objet d'une attention soutenue par les États et le Congrès américains. La participation d'un parlementaire québécois à cette rencontre a par ailleurs permis de se familiariser avec la technologie *vehicule-to-grid* (V2G) actuellement à l'étude aux États-Unis.
- Un parlementaire québécois a effectué le suivi d'une résolution adoptée par les membres de la Commission des transports en lien avec le développement de projets de trains à grande vitesse dans les États et provinces du Nord-Est américain.
- La participation de l'ANQ à cette réunion a permis aux députés québécois de renforcer leur réseau de contacts aux États-Unis en plus d'être plus au fait des enjeux d'actualité dans les États du Nord-Est américain.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	5 392,94 \$
- Transport	2 087,97 \$
<b>Total</b>	<b>7 480,91 \$</b>



**DÉJEUNER DE TRAVAIL OFFERT À L'OCCASION DE LA VISITE AU QUÉBEC DU  
REPRÉSENTANT DU DISTRICT NUMÉRO 10 DU MASSACHUSETTS AU CONGRÈS  
AMÉRICAIN, M. WILLIAM D. DELAHUNT**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
  - Québec (Québec)
  - 25 août 2010
- DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE**
- M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier et président délégué de la DANREU
  - M. Scott McKay, député de L'Assomption et vice-président de la Section du Québec de la National Conference of State Legislatures (NCSL)
  - M. Stéphane Billette, député de Huntingdon et vice-président de la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments (CSG/ERC)
  - M. Dominic Toupin, directeur de la Direction des relations interparlementaires et internationales (DRII)
  - M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU
  - M<sup>me</sup> Catherine Vachon, agente de protocole.
- DÉLÉGATION AMÉRICAINE**
- M. William D. Delahunt, représentant du district numéro 10 du Massachusetts au Congrès américain
  - M. Mark Forest, chef de cabinet
  - M. Stephen Kelly, consul général p. i. des États-Unis à Québec.
- CONTEXTE**
- La DANREU entretient les relations interparlementaires de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) avec les assemblées parlementaires des États et du Congrès américains. L'ANQ est membre international affilié des deux grandes organisations interparlementaires américaines, le CSG et la NCSL. L'ANQ est également membre international du Caucus législatif des Grands Lacs et du Sommet législatif de l'agriculture. Ces deux organisations émanent du CSG et la NCSL.
  - L'ANQ a souhaité que des membres de la DANREU puissent rencontrer M. Delahunt dans le cadre de sa visite au Québec.
  - M. Delahunt est membre de la Commission des affaires internationales du Congrès des États-Unis.

**THÈMES**

- Les questions énergétiques et d'hydroélectricité
- Le commerce international
- Les élections législatives aux États-Unis de novembre 2010.

**OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Consolider les liens avec des parlementaires du Congrès américain et ainsi contribuer au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.
- Présenter le point de vue du Québec en matière d'approvisionnement en électricité aux États-Unis.
- Informer M. Delahunt du rôle que joue la DANREU au sein des organisations interparlementaires américaines, des dossiers prioritaires ainsi que des grands enjeux pour le Québec aux États-Unis.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Le représentant Delahunt a fait valoir l'importance de rappeler constamment le rôle du Québec comme source d'approvisionnement en électricité dans le nord-est des États-Unis, notamment dans l'État du Massachusetts.
- Les membres de la délégation québécoise ont souligné que des parlementaires québécois sont membres du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie de la National Conference of State Legislatures (NCSL) qui, dans le cadre de l'Assemblée annuelle de la NCSL qui a eu lieu à Louisville, Kentucky, a procédé au lancement de son rapport intitulé « *Meeting the Energy Challenges of The Future: A Guide for Policy Makers* ». Ce rapport fait notamment mention du Québec à titre d'exportateur d'énergie hydroélectrique.
- Les parlementaires québécois ont par ailleurs pu échanger sur la situation économique difficile à la suite de la crise financière aux États-Unis et de l'importance de l'industrie touristique, créatrice d'emplois et moteur économique des deux côtés de la frontière.
- Les membres de l'Assemblée nationale ont transmis au sénateur de l'information quant aux récents développements dans le secteur de l'énergie hydroélectrique, notamment la signature de la Paix des Braves et la poursuite d'objectifs ambitieux en matière d'efficacité énergétique (contribuant à dégager des surplus exportables).
- M. Delahunt a souligné l'importance de tenir informé les législateurs américains de ces récents développements, de façon à corriger des perceptions fondées sur des événements passés.

**COÛT****Total****361,00 \$**



## RÉUNION DES COMMISSIONS PERMANENTES ET DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES (NCSL)

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
  - Phoenix (Arizona)
  - 9 au 11 décembre 2010
- PARTICIPANTS**
- M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier, président délégué de la DANREU et représentant de l'Assemblée nationale au Comité exécutif de la NCSL
  - M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.
- CONTEXTE**
- Depuis avril 2000, l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains.
  - Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.
  - C'est dans le cadre des réunions du NCSL *Standing Committees Forum* que deux parlementaires québécois ont participé en tant que membres de commissions, l'un à la Commission du travail et du développement économique, et l'autre à la Commission de l'agriculture et de l'énergie.
  - L'Assemblée nationale a été l'hôte de la réunion du Comité exécutif en 2003. C'était la première fois que cette organisation tenait une réunion à l'extérieur des États-Unis.
- THÈMES**
- Comité exécutif : Préparation de l'assemblée annuelle de 2011 et affaires courantes
  - Travaux du Comité des programmes et de la planification, et du Comité du budget et des finances
  - Les élections et les observateurs internationaux
  - Réunion du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie
  - Suivi des travaux des groupes de travail de l'immigration, du changement climatique et des énergies renouvelables
  - Les relations entre les États et le gouvernement fédéral

**THÈMES (SUITE)**

- **Thèmes des commissions permanentes :**
  - L'énergie et l'environnement
  - Les finances publiques
  - La main-d'œuvre et le travail
  - Le commerce international
  - Les soins de santé
  - L'agriculture.

**OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Participer activement aux travaux du Comité exécutif, aux réunions des comités ainsi qu'aux travaux des groupes de travail sur l'approvisionnement en énergie.
- Maintenir la participation de l'ANQ au groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie.
- Présenter la situation politique et institutionnelle au Québec et faire le point sur les relations entre le Québec et les États-Unis.
- Renforcer le réseau de contacts privilégiés de l'Assemblée nationale avec les parlementaires et les membres du personnel administratif des assemblées des 50 États américains qui participent aux réunions de la NCSL.
- Participer activement aux réunions de la Commission du travail et du développement économique et de la Commission de l'agriculture et l'énergie.
- Défendre les intérêts du Québec concernant entre autres le libre-échange et les énergies renouvelables.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Les membres du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie ont entrepris un deuxième volet de leurs travaux qui porte sur l'approvisionnement en pétrole et en gaz naturel. À cet effet, les membres du groupe de travail ont entendu des experts notamment sur les impacts de l'exploitation des gaz de schiste aux États-Unis.
- Des discussions ont eu lieu avec les membres de la délégation québécoise sur la tenue d'une réunion du Comité exécutif de la NCSL qui se tiendra à Québec du 29 septembre au 2 octobre 2011. L'ANQ, à titre de membre international associé, avait accueilli une réunion du Comité exécutif de la NCSL en mai 2003.
- Cette mission a permis aux membres de la délégation québécoise d'être sensibilisés aux grands défis politiques et économiques auxquels font face les parlementaires américains à la suite des élections de mi-mandat dans les États et au Congrès, ces résultats ayant un impact significatif sur les orientations des gouvernements des États dans les secteurs névralgiques comme la santé et l'éducation.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	6 412,98 \$
- Transport	2985,01 \$
<b>Total</b>	<b>9 397,99 \$</b>



## **ASSEMBLÉE ANNUELLE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS (CSG) ET RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE (ERC)**

### **Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
  - Providence (Rhode Island)
  - 3 au 6 décembre 2010
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, député de Marquette et vice-président des sections du Québec du CSG et de l'ERC
  - M. François Rebello, député de La Prairie et vice-président des sections du Québec du CSG et de l'ERC
  - M<sup>me</sup> Valérie Meunier, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.
- CONTEXTE**
- Le CSG est une organisation non partisane qui regroupe des représentants provenant des trois pouvoirs des États américains (législateurs, représentants gouvernementaux et judiciaires) dans le but de réseauter et d'échanger sur les meilleures pratiques développées dans des domaines d'intérêt commun.
  - Subdivisé en quatre régions, dont l'ERC, le CSG regroupe les parlements des cinquante États des États-Unis, du District de Columbia, de ses cinq territoires et États associés, ainsi que l'Assemblée nationale du Québec, l'Assemblée législative de l'Ontario et le Gouvernement de l'Alberta, à titre de membres internationaux affiliés.
  - L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre international affilié de l'ERC et du CSG, respectivement depuis 1990 et 1995.
  - Des députés de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et ont plein droit de vote. L'ANQ possède par ailleurs un siège au Comité exécutif du CSG et est membre de la Commission des affaires internationales.
- THÈMES**
- La réforme de la santé aux États-Unis
  - Les élections américaines de mi-mandat
  - L'éducation
  - L'énergie et l'environnement
  - L'économie
  - La santé et les services de proximité
  - L'édition 2011 de l'Assemblée annuelle de l'ERC
  - Les cotisations des provinces canadiennes à l'ERC.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer activement aux travaux des instances de gouvernance et des commissions dont l'ANQ est membre. Notamment, présenter le point de vue du Québec lors des réunions des comités exécutifs de l'ERC et du CSG et du Comité sur l'assemblée annuelle.
- Maintenir le leadership de l'ANQ au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette institution.
- Faire connaître la situation politique et institutionnelle du Québec et s'enquérir de la situation politique prévalant aux États-Unis depuis la tenue des élections de mi-mandat en novembre 2010.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'Assemblée nationale et du Québec aux États-Unis.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les membres de la délégation de l'ANQ ont activement pris part aux réunions de l'ERC, de même qu'aux séances plénières organisées par le CSG.
- Plus particulièrement, l'ANQ a fait connaître son point de vue en ce qui a trait aux cotisations payées par les provinces canadiennes affiliées à l'ERC à l'occasion de la réunion du sous-comité sur le budget.
- Au cours de la réunion du Comité sur l'assemblée annuelle de l'ERC, les membres ont accueilli favorablement la candidature de l'État du New Jersey pour accueillir la 52<sup>e</sup> Assemblée annuelle de l'ERC qui se tiendra à Atlantic city, à l'automne 2012.
- Les membres de la délégation ont profité de leur présence à Providence pour rencontrer les représentants de la Délégation générale du Québec à New York et de la Délégation du Québec à Boston au sujet des élections américaines de mi-mandat et de l'action gouvernementale au sein des États du Nord-est, notamment dans les domaines de l'énergie et du transport.
- Les membres de la délégation se sont également entretenus avec les représentants du CSG au sujet de l'accueil prochain d'un Sommet nord-américain sur le commerce, lors de l'Assemblée annuelle qui se tiendra à Bellevue, Washington, en octobre 2011.
- Les parlementaires québécois ont profité de l'Assemblée annuelle du CSG pour échanger avec les parlementaires américains, notamment dans le cadre d'un atelier de discussion qui portait sur le rôle des provinces canadiennes et le fonctionnement des assemblées législatives du type britannique.
- Les membres de la délégation québécoise ont par ailleurs pu acquérir davantage d'information au sujet du contexte politique particulier qui prévaut actuellement aux États-Unis, et ce, particulièrement depuis les élections du mois de novembre 2010 et alors que ce pays traverse une crise économique sans précédent.

## COÛT

- Per diem et autres frais	3 766,71 \$
- Transport	2 850,90 \$
<b>Total</b>	<b>6 617,61 \$</b>



## 9<sup>e</sup> SOMMET LÉGISLATIF DE L'AGRICULTURE

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
  - Phoenix (Arizona)
  - 14 au 16 janvier 2011
- PARTICIPANTS**
- M. Stéphane Billette, député de Huntingdon et représentant de l'Assemblée nationale au Sommet législatif de l'agriculture
  - M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.
- CONTEXTE**
- Le Sommet législatif de l'agriculture a été créé en 2003. Ses activités sont principalement destinées aux présidents des commissions de l'agriculture des législatures des États des États-Unis et des provinces canadiennes ainsi qu'aux parlementaires intéressés par les questions agricoles.
  - Sa principale mission est de faire connaître les enjeux en matière agricole aux parlementaires du Canada et des États-Unis.
  - Parrainé à l'origine par le *Council of State Governments* (CSG) et la *National Conference of State Legislatures* (NCSL), le Sommet législatif de l'agriculture est devenu, en janvier 2006, une organisation à but non lucratif distincte. Son secrétariat est situé à Lexington, au Kentucky.
  - Selon les statuts adoptés en 2006, des parlementaires canadiens peuvent devenir membres du Comité exécutif de l'organisation.
- THÈMES**
- Gestion de l'offre dans les secteurs laitiers, des œufs et de la volaille
  - *What we do to Support Rural Development?*
  - *Rural Transportation Needs - "Stations, Livability and Economic Development"*
  - *Supporting Local Production*
  - *Antibiotics in Animal Ag*
  - *4H and FFA youth education – a turn towards urban youth*
  - *How states/provinces are supporting biobased product development*
  - *Regulation of Fracking*
  - *Addressing immigration: How Canada does it*
  - *Animal ID and Pet Breeder Regulations*
  - *Redistricting and Rural Voice.*

**OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Poursuivre le développement d'un réseau de contacts auprès de décideurs provenant de toutes les régions des États-Unis et de la capitale américaine, notamment en matière d'agriculture.
- Faire connaître le système québécois de la gestion de l'offre dans les secteurs laitiers, des oeufs et de la volaille.
- Défendre et promouvoir les intérêts du Québec en matière d'agriculture.
- Mieux connaître les politiques agricoles en vigueur aux États-Unis ainsi que les grands enjeux auxquels font face les agriculteurs et l'industrie agroalimentaire.

**COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS**

- Les participants à cette conférence ont particulièrement apprécié la présentation du représentant de l'ANQ sur la question de la gestion de l'offre dans l'industrie laitière au Québec.
- Dans le cadre de cette activité, un groupe de parlementaires de la région de l'est du *Council of State Governments* (CSG/ERC), membres de la commission de l'agriculture de l'ERC, ont tenu une réunion au cours de laquelle l'ANQ a proposé qu'un député québécois fasse une allocution sur la question de la gestion de l'offre dans l'industrie laitière au Québec dans le cadre de l'Assemblée annuelle de l'*Eastern Regional Conference* du *Council of State Governments* qui aura lieu à Halifax en juillet 2011.
- Cette mission a par ailleurs permis aux membres de la délégation québécoise d'être sensibilisés à la question des dangers reliés à l'exploitation du gaz de schiste aux États-Unis depuis quelques années et ils ont pu échanger avec plusieurs experts du Canada et des États-Unis qui ont fait des présentations dans le cadre du Sommet.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	825,21 \$
- Transport	2 002,57 \$
<b>Total</b>	<b>2 827,78 \$</b>



**RÉUNIONS DU PRINTEMPS DES COMITÉS  
DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE  
DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS (CSG/ERC)**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
  - New York (New York)
  - 4 et 5 mars 2011
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, député de Marquette et membre du Comité exécutif de l'ERC
  - M. François Rebello, député de La Prairie et membre du Comité exécutif de l'ERC
  - M<sup>me</sup> Valérie Meunier, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre de l'ERC depuis 1990. Des députés de l'ANQ siègent au sein des principales instances de l'ERC et ont plein droit de vote.
  - L'ANQ a accueilli l'Assemblée annuelle de l'ERC en 1995 ainsi qu'en 2007 et a assumé la présidence de l'organisation en 2007.
  - À l'occasion de la réunion du Comité exécutif de l'ERC tenue à New York, les 4 et 5 décembre 2009, la formule traditionnelle des rencontres statutaires du Comité exécutif a été remplacée par les réunions du printemps des comités de l'ERC. Ces réunions ont principalement trait à la gouvernance interne de l'organisation.
  - Un représentant québécois siège au sein de chacun des trois comités, soit le Comité sur la planification stratégique, le Comité sur l'assemblée annuelle et le sous-comité d'étude sur le budget de l'ERC.
- THÈMES**
- La préparation de la prochaine Assemblée annuelle de l'ERC (7 au 10 août 2011, Halifax, Nouvelle-Écosse)
  - Le fonctionnement des différents comités et commissions de l'ERC
  - La situation budgétaire.

**OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Explorer les différentes possibilités pour l'ANQ de contribuer aux activités de la 51<sup>e</sup> Assemblée annuelle de l'ERC qui aura lieu à Halifax, Nouvelle-Écosse, du 7 au 10 août 2010.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'Assemblée nationale et du Québec aux États-Unis.
- Maintenir le leadership de l'ANQ au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette institution.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Les membres de la délégation de l'ANQ ont activement pris part aux travaux du Comité sur l'Assemblée annuelle et du Comité sur le Budget de l'ERC.
- Les membres du Comité sur l'Assemblée annuelle de l'ERC ont assisté aux présentations de la province de la Nouvelle-Écosse, de l'État du New Jersey et du Puerto Rico, en lien avec l'état d'avancement des préparatifs des Assemblées annuelles de 2011, 2012 et 2013.
- En outre, cette rencontre a permis à l'ANQ d'explorer les axes thématiques qui devraient être développés lors de la prochaine Assemblée annuelle de l'ERC qui se tiendra à Halifax en août 2011 et dont le thème central sera consacré aux relations canado-américaines.
- Les membres du Comité sur le Budget ont également fait le point sur la situation budgétaire de l'ERC et ont émis des propositions quant au fonctionnement et la gouvernance de l'organisation. L'ANQ a fait connaître son point de vue relatif au rôle des provinces canadiennes affiliées à l'ERC et aux actions à réaliser afin de mieux tenir compte de leurs préoccupations.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	1 949,63 \$
- Transport	2 323,52 \$
<b>Total</b>	<b>4 273,15 \$</b>





Délégation de l'Assemblée nationale pour  
les relations avec la Bavière

Le 30 mai 2011

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA) pour l'année 2010-2011.

Vous trouverez en annexe les fiches synthèses de chacune des activités tenues au cours de cette période.

### **Objectifs de la DANRBA**

La DANRBA contribue au renforcement et à l'enrichissement de la relation privilégiée qu'entretient depuis une dizaine d'années l'Assemblée nationale du Québec avec le Landtag de Bavière et, à l'occasion, avec les élus des parlements de l'Allemagne fédérale et des autres Länder. La coopération bilatérale québéco-bavaroise est institutionnalisée depuis la signature, en 2002, de l'Entente entre l'Assemblée nationale du Québec et le Landtag de Bavière instituant une Commission parlementaire mixte, laquelle réunit les deux parlements sur une base annuelle.

Cette relation, qui n'a cessé de croître et de se développer au cours de la dernière décennie, possède comme point d'ancrage la similitude des enjeux politiques et socioéconomiques auxquels font face nos sociétés respectives. Il s'agit donc pour les élus bavarois et québécois de s'enquérir des pratiques et des stratégies, autant innovatrices qu'originales, qu'ont su développer leurs homologues afin de s'en inspirer au bénéfice de leurs commettants et de l'institution parlementaire.

La DANRBA poursuit par ailleurs l'objectif de faire connaître aux parlementaires bavarois la spécificité des politiques québécoises ainsi que son expérience dans des domaines aussi diversifiés que l'intégration des immigrants, le fédéralisme ou le développement durable.

La relation interparlementaire québéco-bavaroise permet également de renforcer notre connaissance et notre compréhension des enjeux régionaux. En effet, le Québec tout comme la Bavière sont des États fédérés particulièrement dynamiques, qui évoluent au sein d'États fédéraux et d'ensembles continentaux qui, devenant de plus en plus intégrés, posent de nouveaux défis en terme de respect des principes de subsidiarité et de gouvernance.

### **Bilan des activités de l'année 2010-2011**

Les 4 et 5 octobre 2010, l'Assemblée nationale recevait la Commission des finances publiques du Landtag de Bavière. Les délégations du Québec et de la Bavière ont ainsi pu échanger sur les thèmes du fédéralisme fiscal et des mesures prises par leur administration respective pour faire face à la crise économique.

De plus, le 26 mai 2010, le comité directeur de la DANRBA s'est entretenu avec le directeur de la Représentation de l'État de la Bavière au Québec, M. Daniel Curio. Cette rencontre fut l'occasion de discuter de potentiels thèmes d'intérêt pour le renforcement des relations entre les élus du Québec et de la Bavière.

### **Conclusion**

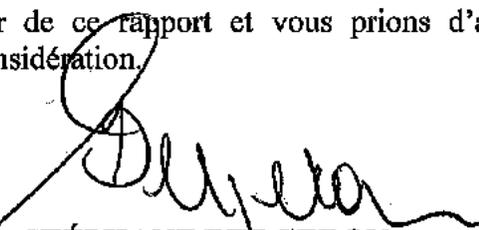
Ces activités ont confirmé une fois de plus le dynamisme et l'efficacité de la coopération entre élus du Québec et de la Bavière. Elle aura également permis de susciter des échanges sur les façons d'accroître et de renforcer la coopération interparlementaire québéco-bavaroise.

Du 4 au 6 octobre 2011, l'Assemblée nationale sera l'hôte de la 6<sup>e</sup> session de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



**LUCIE CHARLEBOIS**  
Whip en chef du gouvernement  
Vice-présidente de la Délégation de  
l'Assemblée nationale pour les relations  
avec la Bavière



**STÉPHANE BERGERON**  
~~Député de Verchères~~  
Vice-président de la Délégation de  
l'Assemblée nationale pour les relations  
avec la Bavière

p. j. Fiches synthèses



**VISITE DE TRAVAIL DU DIRECTEUR  
DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT DE BAVIÈRE AU QUÉBEC  
MONSIEUR DANIEL CURIO**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA)
  - Québec (Québec)
  - 26 mai 2010
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M<sup>me</sup> Lucie Charlebois, députée de Soulanges et vice-présidente de la DANRBA
  - M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et vice-président de la DANRBA
  - M<sup>me</sup> Catherine Durepos, secrétaire administrative de la DANRBA
- Délégation bavaroise**
- M. Daniel Curio, directeur de la Représentation de l'État de Bavière au Québec.
- CONTEXTE**
- La Représentation de l'État de Bavière, située à Montréal et inaugurée en 1999, assume une fonction de représentation officielle au Québec dans le cadre de l'accord de coopération Bavière-Québec signé entre les deux gouvernements en 1989.
  - M. Daniel Curio en assume la direction depuis mai 2009. Ce dernier était de passage à Québec dans le cadre des 25<sup>es</sup> Journées annuelles d'information des chefs de poste de carrière. À cette occasion, il a souhaité rencontrer des membres de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA).
  - L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) entretient des liens depuis plus de dix ans avec le Landtag de Bavière.
  - La Bavière est l'une des régions prioritaires identifiées par l'ANQ comme partenaire d'intérêt pour des échanges interparlementaires, en raison des nombreuses similitudes entre le Québec et ce *Land* allemand.
  - En mai 2002, les présidents des deux assemblées législatives ont signé une entente instituant la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière.

## CONTEXTE (SUITE)

- Cette entente prévoit la rencontre des présidents sur une base annuelle. Ceux-ci peuvent être accompagnés d'une délégation de parlementaires de leur choix. Les réunions ont lieu alternativement au Québec et en Bavière.
- La dernière réunion de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière a eu lieu à Munich, du 22 au 26 février 2010.
- En plus des rencontres ayant lieu dans le cadre de cette entente, l'ANQ accueille ponctuellement des commissions parlementaires sectorielles du Landtag de Bavière, qui viennent au Québec s'enquérir de sujets divers.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- S'enquérir, auprès de M. Curio, des grands objectifs de son mandat au Québec, de l'actualité ainsi que des enjeux ayant cours en Bavière
- S'informer des relations québéco-bavaroises, du point de vue de la Bavière
- Faire état des faits saillants de la dernière Commission parlementaire mixte Québec-Bavière qui s'est déroulée à Munich au mois de février 2010.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Cette première rencontre officielle entre la DANRBA et le directeur de la Représentation de l'État de Bavière au Québec a permis aux députés présents de faire valoir l'intérêt et la pertinence des relations que l'ANQ entretient avec le Landtag de Bavière.
- Les deux vice-présidents de la DANRBA ont également eu l'occasion d'informer M. Curio des constats établis à la suite de la mission d'une délégation québécoise à Munich, en février 2010, ainsi que des possibles collaborations entre les deux États qui ont été identifiées lors de rencontres, notamment en matière d'énergies renouvelables.
- Ce déjeuner de travail a en outre été l'occasion pour les députés québécois de discuter de thèmes prometteurs pour la poursuite des relations interparlementaires québéco-bavaroises. Les domaines de l'immigration, du transport public et de la santé, notamment, ont été identifiés.
- Dans le cadre de cette visite, le président de l'Assemblée nationale et président de la DANRBA, M. Yvon Vallières, a par ailleurs pu s'entretenir avec M. Curio. Il a réitéré l'importance qu'il accorde aux échanges entre les élus des deux institutions, en plus de présenter le réseau des relations interparlementaires de l'ANQ.
- Enfin, cette rencontre aura permis à la DANRBA de renforcer son expertise sur les enjeux socioéconomiques bavarois, de même que son réseau de contacts.

## COÛT

**Total**

**181,00 \$**



## VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE LA COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES DU LANDTAG DE BAVIÈRE

### Fiche synthèse

#### ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA)
- Québec
- 4 et 5 octobre 2010

#### PARTICIPANTS

##### **Délégation québécoise**

- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale
- M<sup>me</sup> Lucie Charlebois, députée de Soulanges et vice-présidente de la DANRBA
- M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et vice-président de la DANRBA
- M. Stéphane Billette, député de Huntingdon et membre de la Commission des finances publiques
- M<sup>me</sup> Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac et membre de la Commission des finances publiques
- M. Nicolas Marceau, député de Rousseau et membre de la Commission des finances publiques
- M<sup>me</sup> Noëlla Champagne, députée de Champlain et membre de la DANRBA
- M. Claude Pinard, député de Saint-Maurice et membre de la DANRBA
- M<sup>me</sup> Diane Boivin, directrice de cabinet du président
- M<sup>me</sup> Catherine Durepos, secrétaire administrative de la DANRBA
- M. Olivier Lemieux Périnet, conseiller en relations interparlementaires et internationales
- M<sup>me</sup> Linda Laplante, conseillère en protocole

##### **Délégation bavaroise**

- M. Georg Winter, président de la Commission des finances publiques
- M. Volkmar Halbleib, vice-président de la Commission des finances publiques
- M. Martin Bachhuber, membre de la Commission
- M. Georg Barfuß, membre de la Commission
- M<sup>me</sup> Susann Biedefeld, membre de la Commission
- M. Kurt Eckstein, membre de la Commission

## **PARTICIPANTS (suite)**

### **Délégation bavaroise (suite)**

- M<sup>me</sup> Erika Görnitz, membre de la Commission
- M. Eike Hallitzky, membre de la Commission
- M. Hans Herold, membre de la Commission
- M. Karsten Klein, membre de la Commission
- M. Philipp Graf von und zu Lerchenfeld, membre de la Commission
- M. Josef Miller, membre de la Commission
- M. Thomas Mütze, membre de la Commission
- M. Manfred Pointner, membre de la Commission
- M. Alexander Radwan, membre de la Commission
- M. Markus Reichhart, membre de la Commission
- M. Florian Ritter, membre de la Commission
- M. Heinrich Rudrof, membre de la Commission
- M. Reinhold Strobl, membre de la Commission
- M<sup>me</sup> Simone Strohmayr, membre de la Commission
- M. Peter Winter, membre de la Commission
- M<sup>me</sup> Diana Fecke, chef de cabinet de la Commission des finances publiques
- M. Martin Bauer, chargé du ministère des Finances pour les relations avec le Landtag
- M<sup>me</sup> Tanja Benzinger, chef de pupitre BayernLB du groupe parlementaire CSU
- M. Marcus Danzer, chef de pupitre pour les finances publiques du groupe parlementaire CSU
- M<sup>me</sup> Martina Hartl, chef de pupitre pour les finances publiques du groupe parlementaire FDP
- M<sup>me</sup> Petra Ranke, chef de pupitre pour les finances publiques du groupe parlementaire FW
- M. Harald Zeidler, chef de pupitre pour les finances publiques du groupe parlementaire SPD.

## **CONTEXTE**

- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) entretient des liens étroits depuis plus de dix ans avec le Landtag de Bavière.
- En effet, la Bavière est l'une des régions prioritaires identifiées par l'ANQ comme partenaire d'intérêt pour des échanges interparlementaires en raison des nombreuses similitudes entre le Québec et ce Land allemand.
- En mai 2002, les présidents des deux assemblées législatives ont signé une entente instituant une Commission parlementaire mixte Québec-Bavière.
- Cette entente prévoit la rencontre des présidents sur une base annuelle. Ceux-ci peuvent être accompagnés d'une délégation de parlementaires de leur choix. Les réunions ont lieu alternativement au Québec et en Bavière.
- La dernière réunion s'est tenue à Munich, en février 2010. Les thématiques à l'ordre du jour étaient la formation professionnelle et technique de même que les énergies renouvelables.

**CONTEXTE (suite)**

- En plus des rencontres de la Commission parlementaire mixte, l'ANQ reçoit régulièrement la visite de commissions parlementaires sectorielles du Landtag de Bavière qui viennent au Québec en mission d'information dans leurs sphères de compétences.

Constituée de 22 députés, la Commission des finances publiques est l'une des commissions permanentes les plus importantes du Landtag de Bavière. Elle est compétente pour toute question liée au contrôle du budget de l'État.

**THÈMES**

- Le fédéralisme fiscal
- Les mesures prises face à la crise économique.

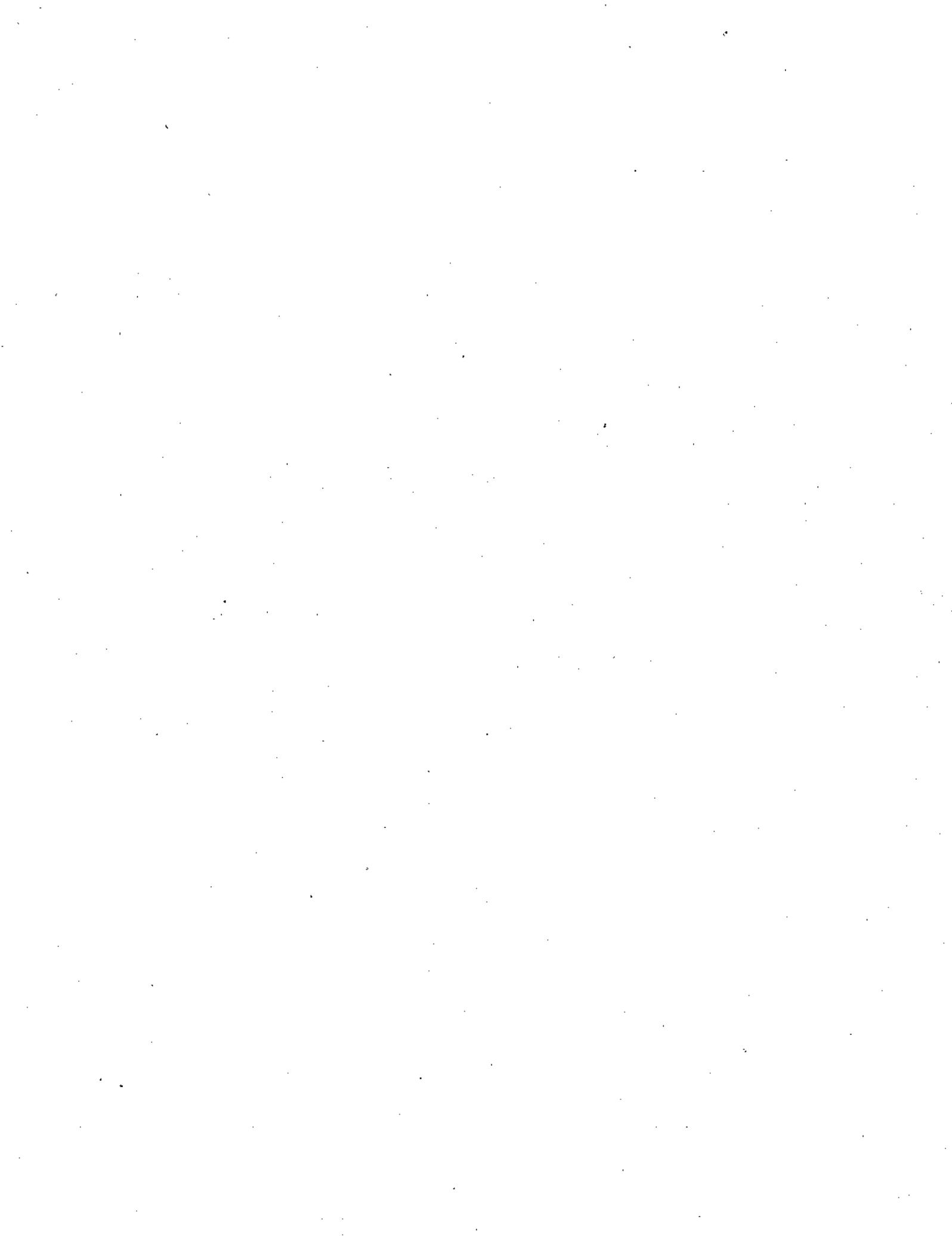
**OBJECTIFS ET ENJEUX**

- S'enquérir des enjeux et des défis que pose la pratique du fédéralisme en Bavière et en Allemagne du point de vue fiscal.
- Présenter l'évolution et les caractéristiques des principaux mécanismes de transfert fiscaux au sein de la fédération canadienne, en faisant état des spécificités de la situation québécoise.
- Étudier les différentes mesures mises en place, tant au Québec qu'en Bavière, au regard de la crise économique mondiale, et identifier les pratiques bavaroises innovatrices.
- Renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et le Landtag de Bavière.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Cette rencontre fut l'occasion d'échanger sur les principaux paramètres régissant les arrangements fiscaux entre l'administration fédérale et celle des États fédérés, tant au Canada qu'en Allemagne, et a permis de mettre en évidence les particularités du fédéralisme canadien, notamment en ce qui a trait à la péréquation, aux compétences fiscales des provinces et au pouvoir de taxation des municipalités.
- Les membres des deux délégations ont en outre traité des mesures mises en place par leur État respectif pour faire face à la crise économique. Dans la foulée, les parlementaires ont abordé la question de l'endettement, comparant ainsi les stratégies québécoises notamment la *Loi sur le déficit budgétaire* et la *Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire*, et les initiatives allemandes, par exemple le dispositif constitutionnel destiné à contrôler les déficits de l'État fédéral et des Länder.
- Par ces échanges de vues et d'expériences, les parlementaires ont approfondi leur expertise dans les matières à l'étude tout en renforçant les liens institutionnels entre l'ANQ et le Landtag de Bavière.

**COÛT****Total****8 351,00 \$**





Délégation de l'Assemblée nationale  
pour communauté française de Belgique/  
région wallonne/Belgique

Le 11 mai 2011

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
Bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que nous faisons rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté française de Belgique / région wallonne/ Belgique (DANRB) pour l'année 2010-2011.

Vous trouverez en annexe la fiche synthèse de l'activité tenue au cours de cette période.

### **Objectifs de la DANRB**

L'Assemblée nationale du Québec a tissé des liens avec des parlementaires francophones belges, notamment ceux de la Communauté française de Belgique et ceux de la région wallonne. Les communautés et les régions partagent de nombreuses préoccupations avec la société québécoise; les régions belges sont en effet responsables des matières dites « localisables » (aménagement du territoire, développement économique, transport, logement, etc.), alors que les communautés le sont pour les matières dites « personnalisables » (culture, jeunesse, affaires sociales, santé, éducation, etc.).

Ainsi, le Comité mixte Assemblée nationale du Québec/Parlement de la Communauté française de Belgique fut institué dès 1979 et actualisé par la signature d'une nouvelle entente en 2002. Il vise à développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées ainsi qu'à renforcer les liens d'amitié entre Québécois et francophones de Belgique.

Pour des raisons similaires, une entente a également été signée en février 2003 entre l'Assemblée nationale et le Parlement wallon, prévoyant le renforcement de la coopération interparlementaire entre le Québec et la région wallonne ainsi que la création d'un comité mixte.

L'institutionnalisation de ces deux comités mixtes permet à la DANRB d'élargir l'horizon de ses travaux à l'ensemble des compétences détenues par les entités fédérées francophones de Belgique, ce qui contribue à étendre la connaissance qu'ont les parlementaires québécois de la vie politique et parlementaire belge.

### **Bilan des activités de l'année 2010-2011**

Du 8 au 13 novembre 2010, s'est tenue à Québec la XXI<sup>e</sup> Session du Comité mixte Assemblée nationale du Québec/Parlement de la Communauté française de Belgique. Les échanges ont porté sur la laïcité, les pratiques d'accommodements raisonnables et le décrochage scolaire. Par ailleurs, cette rencontre a été l'occasion de commémorer, en compagnie du président du Parlement de la Communauté française de Belgique, M. Jean-Charles Luperto, les 30 ans d'existence de ce Comité mixte.

La séance de travail sur le décrochage scolaire a permis à la Délégation québécoise de présenter quelques-unes des stratégies gouvernementales et initiatives locales mises en oeuvre pour favoriser la persévérance scolaire. La Délégation du Parlement de la Communauté française de Belgique a dépeint les mesures comprises dans son dispositif de lutte contre le décrochage scolaire. Par ailleurs, lors de rencontres et de visites sur le thème du décrochage scolaire, les membres des deux délégations se sont familiarisés avec des initiatives originales, concrètes et efficaces mises en oeuvre au niveau local afin de prévenir le décrochage chez les élèves à risque.

Les discussions portant sur la laïcité et les accommodements raisonnables ont permis de sensibiliser les parlementaires de la Communauté française de Belgique au concept juridique de l'accommodement raisonnable tel que pratiqué au Québec ainsi qu'aux différentes visions de la laïcité. Les députés québécois ont, quant à eux, été instruits des débats qui ont actuellement cours en Belgique relativement au port de signes religieux ainsi qu'en matière d'aménagement du dialogue interculturel.

### **Conclusion**

La Session du Comité mixte Assemblée nationale du Québec/Parlement de la Communauté française de Belgique, tenue à Québec en novembre 2010, aura contribué à renforcer l'expertise des parlementaires à l'égard de matières qui constituent des sujets d'actualité et des enjeux sociaux hautement prioritaires pour la Communauté française de Belgique et le Québec.

De plus, dans la foulée de la commémoration de ses 30 ans d'existence, le Comité mixte a appelé à la poursuite d'un partenariat dynamique ayant pour objectif de concevoir de nouvelles approches pour faire face aux défis que partagent la Communauté française de Belgique et le Québec.

En vertu des termes de l'Entente qui institue le Comité mixte Assemblée nationale du Québec/Parlement de la Communauté française de Belgique, celui-ci tiendra sa XXII<sup>e</sup> session au mois d'octobre 2011, à Bruxelles. Les thèmes qui y seront abordés demeurent à définir.

Par ailleurs, en vertu des termes de l'Entente instituant le Comité mixte Assemblée nationale/Parlement wallon, celui-ci tiendra sa V<sup>e</sup> session à Québec, du 10 au 13 mai 2011. Les travaux porteront sur les mesures de rapprochement entre Parlement et citoyens, l'aide aux aînés et le financement des entités fédérées. À titre de rappel, la IV<sup>e</sup> session du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement wallon s'est tenue à Namur (Belgique), au mois d'octobre 2007, et portait sur les politiques énergétiques.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



**FRANÇOIS GENDRON**

Troisième vice-président de l'Assemblée nationale  
Président délégué de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté française de Belgique/Région wallonne/Belgique



**MICHEL MATTE**

Députée de Portneuf  
Vice-président de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté française de Belgique/Région wallonne/Belgique

p. j. Fiche synthèse



## XXI<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ MIXTE ASSEMBLÉE NATIONALE/PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

### Fiche synthèse

#### ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté française de Belgique/Région wallonne/Belgique (DANRB)
- Québec (Québec)
- 8 au 13 novembre 2010

#### PARTICIPANTS

##### **Délégation québécoise**

- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale
- M. François Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale et président délégué de la DANRB
- M. Michel Matte, député de Portneuf et vice-président de la DANRB
- M<sup>me</sup> Nicole Léger, whip en chef de l'opposition officielle et membre de la DANRB
- M. Claude Bachand, député d'Arthabaska et membre de la DANRB
- M<sup>me</sup> Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve et membre de la DANRB
- M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine et membre de la DANRB
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général
- M<sup>me</sup> Diane Boivin, directrice de cabinet
- M. Olivier Lemieux Périnet, secrétaire administratif de la DANRB
- M<sup>me</sup> Caroline Côté, conseillère en protocole.

##### **Délégation de la Communauté française de Belgique**

- M. Jean-Charles Luperto, président du Parlement de la Communauté française de Belgique
- M. Léon Walry, président de groupe (PS)
- M. Eric Tomas, député (PS)
- M. Alain Onkelinx, député (PS)
- M<sup>me</sup> Florine Pary-Mille, députée (MR)
- M<sup>me</sup> Sybille de Coster-Bauchau, députée (MR)
- M. Jacques Morel, député (Ecolo)
- M. Dimitri Fourny, député (CDH)
- M. Christian Daubie, secrétaire général du Parlement de la Communauté française de Belgique
- M. Jérôme Thomas, attaché aux relations extérieures.

## CONTEXTE

- Le Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Communauté française de Belgique a été institué par la signature d'une entente entre le président de l'Assemblée nationale du Québec et le président du Conseil culturel de la Communauté française, le 2 octobre 1979 à Québec.
- Les statuts du Comité mixte furent actualisés par une nouvelle entente, signée le 1<sup>er</sup> juillet 2002 à Bruxelles, par la présidente de l'Assemblée nationale et le président du Parlement de la Communauté française.
- Le Comité mixte vise à développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées ainsi qu'à renforcer les liens d'amitié entre Québécois et francophones de Belgique.
- Les sessions du Comité mixte se tiennent alternativement au Québec et en Belgique. La dernière session a eu lieu à Bruxelles, du 2 au 6 octobre 2007. Les parlementaires y ont discuté de la violence chez les jeunes, du prix du livre et du vieillissement de la population.
- L'année 2009 marquait le trentième anniversaire de la création du Comité mixte. Le Comité mixte ne s'étant pas réuni en 2009, la XXI<sup>e</sup> session est l'occasion de souligner ces trente ans de relations parlementaires.

## THÈMES

- Actualité politique, parlementaire et suivi des accords de coopération gouvernementale
- Décrochage et persévérance scolaire
- Laïcité et accommodements raisonnables.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité parlementaire québécoise depuis les dernières élections générales.
- Appréhender les récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire en communauté française de Belgique.
- S'enquérir de l'expérience de la Communauté française de Belgique en matière de lutte au décrochage scolaire et de laïcité.
- Par des séances de travail entre parlementaires, des rencontres avec des experts et des entretiens, faire état de la situation québécoise en matière de décrochage scolaire et présenter les stratégies et les résultats québécois dans le domaine de la persévérance scolaire.
- Promouvoir, par le moyen de visites d'institutions scolaires, les initiatives locales novatrices et efficaces pour favoriser la persévérance scolaire chez les jeunes à risque.
- Faire état de l'expérience, des débats et des enjeux relatifs à la laïcité et à la pratique des accommodements raisonnables au Québec.
- Renforcer les relations institutionnelles entre l'Assemblée nationale et le Parlement de la Communauté française de Belgique.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les échanges engagés au cours de la séance de travail portant sur l'actualité politique et parlementaire ont permis aux députés du Québec et de la Communauté française de Belgique de présenter et de mettre en contexte les travaux parlementaires qui ont cours dans leur parlement respectif, ainsi que les débats politiques marquants de la dernière année.
- La délégation québécoise a présenté la conjoncture ayant mené à la création de la *Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité*. Elle a également fait part des travaux de cette Commission, de l'originalité de la démarche, de même que la forte participation citoyenne. La délégation du Parlement de la Communauté française de Belgique a, quant à elle, donné un éclairage de première main relativement à la crise politique que traverse actuellement la Belgique.
- La séance de travail portant sur le suivi de la coopération gouvernementale, au cours de laquelle une représentante du ministère des Relations internationales du Québec et le délégué Wallonie-Bruxelles au Québec ont été auditionnés, a permis aux membres des deux délégations d'apprécier le caractère concret et dynamique de cette coopération, ainsi que sa réelle portée sur le quotidien des citoyens et citoyennes du Québec et de Wallonie-Bruxelles.
- La séance de travail sur le décrochage scolaire a permis à la délégation québécoise de présenter quelques-unes des stratégies gouvernementales et initiatives locales mises en œuvre pour favoriser la persévérance scolaire. La délégation du Parlement de la Communauté française de Belgique a dépeint les mesures comprises dans son dispositif de lutte contre le décrochage scolaire. Les membres des deux délégations ont eu l'occasion de comparer les mesures mises en place de part et d'autre et de questionner leur efficacité. Ils se sont également entendus sur la nécessité d'une action concertée de l'ensemble des acteurs sociaux impliqués auprès des jeunes.
- Des rencontres et visites sur le thème du décrochage scolaire ont permis aux membres des deux délégations de se familiariser avec des initiatives originales, concrètes et efficaces mises en œuvre au niveau local afin de prévenir le décrochage chez les élèves à risque.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Les membres des deux délégations ont également traité de laïcité et des pratiques d'accommodement raisonnable. Dans la foulée de rencontres avec des experts du domaine et d'une séance de travail portant sur ce thème, les parlementaires de la Communauté française de Belgique ont été sensibilisés au concept juridique de l'accommodement raisonnable tel que pratiqué au Québec, ainsi qu'aux différentes visions de la laïcité. Les députés québécois ont, quant à eux, été instruits des débats qui ont actuellement cours en Belgique relativement au port de signes religieux ainsi qu'en matière d'aménagement du dialogue interculturel. Les parlementaires ont également discuté des législations faisant l'objet d'étude dans leur parlement respectif, d'équilibre entre droits individuels et droits collectifs, d'égalité entre hommes et femmes, ainsi que d'intégration des nouveaux arrivants.
- Le Comité mixte a officiellement commémoré ses 30 ans d'existence, appelant à la poursuite d'un partenariat dynamique ayant pour objectif de concevoir de nouvelles approches pour faire face aux défis que partagent la Communauté française de Belgique et le Québec.
- Par ces échanges de vues et d'expérience, les parlementaires ont renforcé leur expertise à l'égard de matières qui constituent des sujets d'actualité et des enjeux sociaux hautement prioritaires pour la Communauté française de Belgique et le Québec.

**COÛT**

**Total                    24 063,00 \$**





**Délégation de l'Assemblée nationale pour  
les relations avec l'Assemblée nationale française**

Le 30 mai 2011

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF) pour l'année 2010-2011.

Vous trouverez en annexe la fiche synthèse de l'activité tenue au cours de cette période.

### **Objectifs de la DANRANF**

Les relations interparlementaires entre la France et le Québec ont été institutionnalisées en 1979 avec la création de la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ). Cette dernière a pour objet le développement de la coopération interparlementaire entre les deux assemblées sur les plans législatif, culturel, économique et technique. Par ailleurs, la Commission a un pouvoir de recommandation auprès des gouvernements et peut ainsi adopter des résolutions sur les sujets étudiés.

La diversité de la coopération parlementaire avec la France s'exprime également depuis la fin des années 80 par les relations étroites établies entre les présidents de chacune des deux assemblées. En 1996, un protocole d'accord a été signé, prévoyant une rencontre annuelle par alternance, en France et au Québec. Par ailleurs, l'Assemblée nationale du Québec accueille à l'occasion des commissions sectorielles de l'Assemblée nationale française, dont les parlementaires viennent s'informer sur différents sujets de compétence québécoise.

La DANRANF a donc comme principal objectif de renforcer la relation bilatérale privilégiée que l'Assemblée nationale du Québec a su développer au fil des ans avec l'Assemblée nationale française, laquelle constitue la seule Assemblée législative d'un État national avec laquelle les élus québécois maintiennent des liens bilatéraux au sein d'une commission interparlementaire.

### **Bilan des activités de l'année 2010-2011**

Du 27 septembre au 2 octobre 2010, l'Assemblée nationale était l'hôte de la XXIV<sup>e</sup> session de la CIFQ. Les délégations des deux assemblées ont tenu des séances de travail et ont auditionné des experts sur les thèmes de l'économie et du développement durable ainsi que sur la laïcité et les accommodements raisonnables.

### **Conclusion**

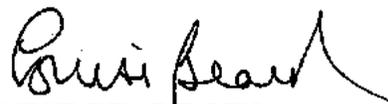
Cette dernière session de la CIFQ aura permis aux élus québécois et français de mieux saisir les enjeux liés à la mise en oeuvre des législations dans les domaines à l'étude, tout en contribuant au renforcement de cette relation que nourrissent nos deux assemblées depuis plus de 30 ans.

La prochaine session de la CIFQ, qui portera sur les thèmes du développement et de l'occupation des territoires, de même que de la télésanté, se tiendra en Guyane française, du 5 au 9 septembre 2011.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



**VINCENT AUCLAIR**  
Député de Vimont  
Vice-président de la Délégation de  
l'Assemblée nationale pour les relations  
avec l'Assemblée nationale française



**LOUISE BEAUDOIN**  
Députée de Rosemont  
Vice-présidente de la Délégation de  
l'Assemblée nationale pour les relations  
avec l'Assemblée nationale française



## XXIV<sup>e</sup> SESSION DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

### Fiche synthèse

#### ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF)
- Québec (Québec)
- 26 septembre au 2 octobre 2010

#### PARTICIPANTS

##### **Délégation québécoise**

- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale
- M. Vincent Auclair, député de Vimont et vice-président de la DANRANF
- M<sup>me</sup> Louise Beaudoin, députée de Rosemont et vice-présidente de la DANRANF
- M. Maka Kotto, député de Bourget et membre de la DANRANF
- M. André Drolet, député de Jean-Lesage et membre de la DANRANF
- M. Gilles Lehouillier, député de Lévis et membre de la DANRANF
- M. Pierre Reid, député d'Orford et membre de la DANRANF
- M. Luc Ferland, député d'Ungava et membre de la DANRANF
- M. Claude Bachand, député d'Arthabaska
- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général
- M<sup>me</sup> Diane Boivin, directrice du cabinet du président
- M<sup>me</sup> Catherine Durepos, secrétaire administrative de la DANRANF
- M<sup>me</sup> Caroline Côté, conseillère en protocole

##### **Délégation française**

- M. Pierre Lasbordes, président du Groupe d'amitié France-Québec et député de l'Essonne
- M. Jean-Luc Prével, vice-président du Groupe d'amitié France-Québec et député de la Vendée
- M. René Dosière, vice-président du Groupe d'amitié France-Québec et député de l'Aisne
- M. Serge Poignant, vice-président du Groupe d'amitié France-Québec et député de la Loire-Atlantique
- M<sup>me</sup> Annick Girardin, vice-présidente du Groupe d'amitié France-Québec et députée de Saint-Pierre-et-Miquelon
- M. Richard Mallié, membre du Groupe d'amitié France-Québec et député des Bouches-du-Rhône
- M. Loïc Bouvard, membre du Groupe d'amitié France-Québec et député du Morbihan

## **PARTICIPANTS (SUITE)**

### **Délégation française (suite)**

- M. Jean-Gérald Renard, secrétaire administratif du Groupe d'amitié France-Québec.

## **CONTEXTE**

- La Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ) a été instituée en 1979 par les présidents de l'Assemblée nationale française (ANF) et de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en vue de développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées.
- Les sessions annuelles se tiennent alternativement au Québec et en France. En décembre 2009, la XXIII<sup>e</sup> session de la CIFQ a souligné le 30<sup>e</sup> anniversaire de la signature de l'Entente instituant cette Commission.
- L'ANF constitue la seule Assemblée législative d'un État national avec laquelle l'ANQ maintient des liens bilatéraux au sein d'une commission interparlementaire institutionnalisée.
- La DANRANF est compétente pour les relations que l'ANQ entretient avec la Chambre basse du Parlement français.
- L'ANQ reçoit par ailleurs de façon ponctuelle des délégations de parlementaires français en mission d'études au Québec et désirant échanger avec les députés québécois sur des sujets d'intérêt commun.
- Le programme de la XXIV<sup>e</sup> session de la CIFQ a été conçu en fonction des thèmes identifiés lors de la dernière rencontre tenue à Paris, en décembre 2009.

## **THÈMES**

- Actualité politique et parlementaire en France et au Québec
- Laïcité et accommodements raisonnables
- Économie et développement durable.

## **OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Présenter les moments significatifs de l'actualité politique et parlementaire québécoise depuis le début de l'année et, de façon concomitante, appréhender les récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire française.
- S'enquérir de l'expérience française en matière de laïcité de même que de conciliation entre les principes de développement durable et de prospérité économique.
- Par des séances de travail entre parlementaires, des rencontres avec des experts et des entretiens, faire état de l'expérience, des débats et des enjeux québécois relatifs à la pratique des accommodements raisonnables au Québec.
- De manière analogue, présenter à la délégation française les acquis, les stratégies et les résultats québécois dans le domaine du développement durable.
- Promouvoir, par le moyen de visites en entreprise ou avec des représentants des pouvoirs locaux, les bonnes pratiques québécoises en matière de développement durable.
- Renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et l'ANF.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Les échanges engagés au cours des séances de travail ont permis aux députés québécois et français d'être au fait des principaux éléments de l'actualité politique de leur État respectif, tout en contribuant à une meilleure compréhension de leurs implications dans les travaux parlementaires de chacune des assemblées.
- La séance de travail sur le développement durable a été l'occasion pour les députés québécois de s'enquérir des stratégies françaises de réduction des gaz à effet de serre et de l'état d'avancement des engagements dits *Grenelle de la mer*, dont l'objectif est de compléter les engagements du *Grenelle Environnement* (grand débat public sur l'environnement lancé par le gouvernement français et qui a donné lieu à des lois adoptées par le Parlement). La délégation québécoise a quant à elle présenté les différentes étapes de la réflexion ayant mené à l'adoption de la Loi sur le développement durable, ainsi que les principes, les mécanismes et les modes de contrôle de son application.
- Les membres des deux délégations ont en outre traité de laïcité et des pratiques d'accommodement raisonnable, tant en France qu'au Québec. Dans le cadre de la séance de travail prévue à cet effet, de même que lors de rencontres avec des experts du domaine, les députés ont été sensibilisés aux différents concepts et définitions de la laïcité, tels que perçus dans chacun des deux États. Ils ont également discuté des législations mises en place en la matière, de leurs résultats ainsi que des enjeux qu'elles soulèvent.
- Les membres de la Commission, en plus d'échanger sur les mesures novatrices en regard des deux thématiques à l'étude, se sont également entretenus avec des intervenants issus de ces domaines. Ces rencontres ont notamment permis aux députés québécois et français de mieux saisir les enjeux liés à la mise en œuvre des législations dans ces domaines.
- La Commission a recommandé que soient abordés, lors de la XXV<sup>e</sup> session qui se tiendra en France, les thèmes de la télésanté de même que de l'occupation et du développement du territoire.
- Ils ont par ailleurs convenu que le thème annuel de l'actualité politique et parlementaire comprendra désormais un suivi de l'actualité française et québécoise relative au développement durable.
- Par ces échanges de vues et d'expériences, les parlementaires ont renforcé leur expertise dans les matières à l'étude tout en contribuant à l'enrichissement de la relation interparlementaire franco-québécoise.

COÛT

**Total****20 468,00 \$**





Délégation de l'Assemblée nationale pour  
les relations avec le Sénat français

Le 1<sup>er</sup> juin 2011

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous fais rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Sénat de la République française (DANRSF) pour l'année 2010-2011.

Vous trouverez en annexe la fiche synthèse de l'activité tenue au cours de cette période.

### **Objectifs de la DANRSF**

Les contacts entre les députés québécois et les sénateurs français ont pris leur essor au début des années 90. En 2003, une entente a été conclue entre le Groupe interparlementaire d'amitié France-Québec du Sénat français (GIAFQ) et la Délégation de l'Assemblée nationale du Québec pour les relations avec la France. Forts d'une relation fondée sur le partage des valeurs communes dans le domaine de la démocratie et de l'État de droit ainsi que dans le renforcement d'une francophonie active et solidaire, les parlementaires français et québécois souhaitent contribuer au rapprochement des deux peuples sur la base du partenariat et de l'échange d'expériences.

Les thèmes qui ont été abordés à ce jour concernent notamment l'énergie, la recherche, l'innovation, les transferts technologiques en région, la santé et le développement industriel.

## **Bilan des activités de l'année 2010-2011**

Les 7 et 8 septembre 2010, une délégation de la Commission des affaires sociales du Sénat français a effectué une visite à l'Assemblée nationale. Cette rencontre a permis à des membres de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Sénat de la République française (DANRSF) d'échanger avec des sénateurs français sur les thèmes de la protection de la jeunesse et de la politique familiale.

En plus d'être au fait de l'expérience, de l'expertise et des enjeux français en ces matières, les parlementaires québécois ont pu présenter le processus législatif québécois relatif à l'édification, au renforcement et à la mise en œuvre du système de protection de la jeunesse au Québec. En outre, ils ont eu l'occasion de faire connaître la politique familiale du Québec, ses résultats et défis. Lors des différentes rencontres organisées dans le cadre de cet accueil, les membres de la délégation du Sénat français se sont aussi entretenus avec des représentants du Centre jeunesse de Québec, du ministère de la famille et de l'enfance, de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, de la Direction de la protection de la jeunesse et de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

## **Conclusion**

Cette activité aura permis aux députés québécois d'enrichir la relation privilégiée qu'ils entretiennent avec leurs homologues du Sénat de la République française, tout en renforçant leurs réseaux de contacts auprès des décideurs français.

Les rencontres organisées dans le cadre de cet accueil auront en outre permis aux députés québécois et aux sénateurs français d'échanger sur des problématiques communes, de comparer les réalités françaises et québécoises, et de parfaire ainsi leur expertise en la matière.

Je demeure à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

*Marie Malavoy*

**MARIE MALAVOY**

Députée de Taillon

Vice-présidente de la Délégation de  
l'Assemblée nationale pour les relations  
avec le Sénat de la République française



## VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES DU SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Fiche synthèse

#### ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Sénat de la République française (DANRSF)
- Québec (Québec)
- 7 et 8 septembre 2010

#### PARTICIPANTS

##### **Délégation québécoise**

- M<sup>me</sup> Marie Malavoy, vice-présidente de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Sénat français (DANRSF) et députée de Taillon
- M. Vincent Auclair, député de Vimont
- M. René Gauvreau, député de Groulx
- M<sup>me</sup> Catherine Durepos, conseillère en relations interparlementaires et internationales
- M. Jean-François Provençal, chef adjoint du Protocole.

##### **Délégation française**

- M<sup>me</sup> Muguette Dini, présidente de la Commission et sénatrice du Rhône (Rhône-Alpes)
- M<sup>me</sup> Brigitte Bout, membre de la Commission et sénateur du Pas-de-Calais (Nord-Pas-de-Calais)
- M<sup>me</sup> Claire-Lise Campion, membre de la Commission et sénatrice de l'Essonne (Île-de-France)
- M<sup>me</sup> Christiane Demontès, membre de la Commission et sénatrice du Rhône (Rhône-Alpes)
- M. Alain Gournac, membre de la Commission et sénateur des Yvelines (Île-de-France)
- M<sup>me</sup> Isabelle Pasquet, membre de la Commission et sénatrice des Bouches-du-Rhône (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- M<sup>me</sup> Cécile Boyon, conseillère, responsable du secrétariat de la Commission
- M. Antoine Devienne, administrateur adjoint.

## **CONTEXTE**

- La Commission des affaires sociales du Sénat de la République française effectuait une mission d'étude au Québec afin de s'enquérir de la pratique québécoise en matière de protection de l'enfance et de politique familiale.
- La Commission des affaires sociales du Sénat compte parmi ses champs de compétence le droit du travail, la politique de la santé, la politique familiale, les questions de sécurité sociale, l'aide et l'action sociales ainsi que les anciens combattants.
- L'ANQ reçoit de façon ponctuelle des délégations de sénateurs français en mission d'études au Québec désirant échanger avec les députés québécois sur des sujets divers.
- Par ailleurs, conformément au protocole d'accord entre le groupe d'amitié France-Québec du Sénat de la République française et l'ANQ, signé en 2003, des réunions se tiennent annuellement, en alternance au Québec et en France. La dernière a eu lieu en décembre 2009, en France.

## **THÈMES**

- Le système de protection de la jeunesse
- La politique familiale.

## **OBJECTIFS ET ENJEUX**

- S'enquérir des expériences françaises positives en matière de protection de la jeunesse et de politique familiale.
- Présenter le processus législatif québécois relatif à l'édification, au renforcement et à la mise en oeuvre du système de protection de la jeunesse au Québec.
- Faire connaître la politique familiale du Québec de même que ses résultats et ses défis.
- Renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et le Sénat français.

## **COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- La délégation du Sénat français a pris part à deux séances de travail avec des députés québécois sur les thèmes choisis.
- Elle a eu en outre l'occasion de s'entretenir avec des représentants du Centre jeunesse de Québec, du ministère de la Famille, du Conseil de la famille et de l'enfance, de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, de la Direction de la protection de la jeunesse et de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
- La séance de travail consacrée au système de protection de la jeunesse au Québec a permis à la délégation de l'ANQ de faire connaître l'évolution et la spécificité québécoise de la Loi sur la protection de la jeunesse, notamment en ce qui a trait à la réhabilitation du jeune contrevenant.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**  
(suite)

- Les parlementaires québécois et français ont également constaté des similitudes dans les défis posés par le manque croissant de familles d'accueil et d'intervenants auprès des jeunes. Ils ont étudié les mesures mises en place, en France comme au Québec, pour tenter de remédier à la situation.
- Les délégations du Sénat français et de l'ANQ ont également pris part à une séance de travail portant sur les politiques familiales. Les parlementaires québécois ont présenté les grands axes de la politique québécoise en faveur des familles et ont fait part des défis qui s'y rattachent, notamment en matière de financement du Régime québécois d'assurance parental, de création de places en centres de la petite enfance et d'offre de garde compatible avec les horaires de travail atypiques.
- Les sénateurs ont quant à eux entretenu leurs homologues des solutions mises en place en France, par l'entremise des Relais Assistantes Maternelles (RAM), afin d'appuyer les éducatrices en milieu familial.
- Outre l'échange de bonnes pratiques en matière de protection et de services à l'enfance, cette rencontre aura permis aux députés de l'ANQ de parfaire leur expertise en ces matières, tout en renforçant les liens étroits qui unissent les députés de l'ANQ aux sénateurs français.

**COÛT**

**Total**

**2 096,00 \$**





Délégation de l'Assemblée nationale pour  
les relations avec les institutions européennes

Le 30 mai 2011

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE) pour l'année 2010-2011.

Vous trouverez en annexe les fiches synthèses de chacune des activités tenues au cours de cette période.

### **Objectifs de la DANRIE**

La DANRIE a été constituée en 1996. Elle a pour mandat de maintenir et de renforcer l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus par l'échange et le dialogue avec nos homologues européens.

Elle vise également à assurer le rayonnement de l'Assemblée nationale du Québec sur la scène européenne et à faire connaître la société québécoise de même que ses institutions. En effet, nos relations avec les institutions européennes ont pour but de transmettre à nos homologues toute l'information utile avant que ceux-ci ne se prononcent sur des enjeux touchant les institutions, les entreprises et la société québécoises. Les thèmes suivants ont été abordés par le passé : la gestion forestière, la chasse aux phoques et l'hydroélectricité.

La DANRIE a donc établi des liens avec certaines institutions et forums européens, notamment l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE), le Parlement européen ainsi que la Conférence des assemblées législatives régionales européennes (CALRE).

La DANRIE est par surcroît compétente pour les relations ponctuelles que l'Assemblée nationale entretient avec certaines assemblées d'États européens.

### **Bilan des activités de l'année 2010-2011**

L'Assemblée nationale a accueilli en cours d'année deux présidents d'institutions européennes d'importance pour l'Assemblée nationale. Le 12 septembre 2010, le président Vallières recevait à Montréal son homologue du Parlement européen, M. Jerzy Buzek. Cette rencontre en sol québécois était une première de ce type depuis plus de dix-sept ans. Ils ont pu discuter de diverses questions d'intérêt commun, dont l'intégration des immigrants et la négociation d'un accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada.

Puis, les 3 et 4 février 2011, le président de la Conférence des assemblées législatives régionales européennes (CALRE), M. Nazario Pagano, effectuait une visite à Québec. Les membres de la DANRIE ont participé à une séance de travail qui a permis de faire connaître les particularités du parlementarisme québécois et de débattre des enjeux dont se saisissent les régions de l'Union européenne.

Enfin, des membres de la DANRIE ont pris part, du 21 au 25 mars 2011, à une mission d'études à Bruxelles, en Belgique et à Strasbourg, en France. Les députés québécois ont ainsi pu s'entretenir avec des élus du Parlement européen et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe. Les discussions ont alors porté sur le patrimoine culturel, les initiatives en matière d'égalité des genres et sur les politiques de développement rural, des thèmes pour lesquels tant l'Assemblée nationale du Québec que les institutions rencontrées se sont récemment prononcées ou auront à la faire dans un avenir proche.

### **Conclusion**

L'Assemblée nationale, par le truchement de la DANRIE, se doit de poursuivre et de renforcer les liens qu'elle a su établir au cours de la dernière décennie avec les institutions européennes qu'elle considère prioritaires. Les activités qui ont eu lieu dans le courant de la dernière année ont certainement mis en lumière l'intérêt que portent bon nombre de nos interlocuteurs européens aux initiatives et aux politiques québécoises relatives à des dossiers d'une grande actualité et ont sans aucun doute concouru à jeter les bases d'une collaboration accrue avec ces institutions.

Les présentes négociations pour la conclusion d'un accord commercial et économique global dans lesquelles se sont engagés le Canada et l'Union européenne offrent par ailleurs un contexte privilégié pour l'Assemblée nationale afin de faire connaître les spécificités, les réalités et l'expertise du Québec sur la scène européenne.

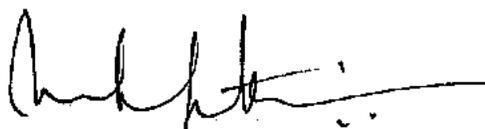
Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



**GUY OUELLETTE**

Député de Chomedey

Vice-président de la Délégation de  
l'Assemblée nationale pour les relations  
avec les institutions européennes



**MAKA KOTTO**

Député de Bourget

Vice-président de la Délégation de  
l'Assemblée nationale pour les relations  
avec les institutions européennes

p. j. Fiches synthèses



## VISITE DU PRÉSIDENT DU PARLEMENT EUROPÉEN, M. JERZY BUZEK

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE)
  - Montréal (Québec)
  - 12 septembre 2010
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale
  - M. Maka Kotto, député de Bourget et vice-président de la DANRIE
  - M. Emmanuel Dubourg, député de Viau
  - M<sup>me</sup> Diane Boivin, directrice de cabinet du président
  - M<sup>me</sup> Dominique Drouin, directrice du protocole et de l'accueil
  - M. Dominic Toupin, directeur des relations interparlementaires et internationales
  - M<sup>me</sup> Catherine Durepos, secrétaire administrative de la DANRIE
- Délégation européenne**
- M. Jerzy Buzek, président du Parlement européen
  - M. Maciej Popowski, chef de cabinet du président
  - M. Alexandre Stutzmann, conseiller diplomatique du président
  - M. Robert Golanski, porte-parole adjoint du président
  - S.E.M. Matthias Brinkmann, ambassadeur et chef de la Délégation de l'Union européenne au Canada.
- CONTEXTE**
- Le président Buzek, élu à cette fonction en juillet 2009, effectuait une mission officielle au Canada dans le cadre de la Conférence des présidents d'Assemblée des pays membres du G8 qui se tenait à Ottawa.
  - À l'occasion de cette visite, le président Buzek a demandé d'effectuer un passage au Québec afin de discuter des négociations en cours au sujet du projet d'accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (UE) et de participer au Congrès mondial de l'énergie qui se déroulait à Montréal.
  - À cet effet, il a sollicité une rencontre avec le président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ).

## CONTEXTE (SUITE)

- Il s'agissait de la troisième rencontre officielle ayant lieu au Québec entre les présidents de l'ANQ et du Parlement européen. En 1981, le président Claude Vaillancourt avait rencontré la présidente Simone Veil, alors qu'en 1993, le président Jean-Pierre Saintonge s'était entretenu avec le président du Parlement européen de l'époque, M. Egon Klepsch. Cette rencontre en sol québécois était donc une première de ce type depuis plus de dix-sept ans.
- Constituée en 1996, la DANRIE a pour mandat de maintenir et de renforcer l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus par l'échange et le dialogue avec leurs homologues européens, entre autres ceux du Parlement européen.

## THÈMES

- L'état d'avancement des négociations du projet d'accord économique et commercial global entre le Canada et l'UE
- Les nouveaux pouvoirs du Parlement européen depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Souligner l'importance qu'accorde l'ANQ à son réseau de relations interparlementaires et internationales et réitérer l'intérêt de l'ANQ à poursuivre et développer les liens établis avec les élus européens grâce à l'action de la DANRIE.
- S'enquérir de la mise en oeuvre des nouvelles compétences octroyées au Parlement européen depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.
- Souligner l'importance pour le Québec de ses échanges économiques avec l'Europe.
- Informer le président Buzek de la tenue à Québec de la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles (CIDEK)* au mois de février 2011.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Cette rencontre a permis au président de l'ANQ d'établir un contact direct et privilégié avec le président du Parlement européen et de lui faire part de l'importance pour les élus québécois de renforcer leurs liens avec les eurodéputés.
- La délégation a pu faire valoir le point de vue québécois relativement à divers enjeux sociopolitiques d'actualité.
- À quelques semaines de l'audition par la Commission des institutions de l'ANQ du négociateur principal du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations du projet de partenariat économique entre le Canada et l'UE, la délégation québécoise a pu discuter de l'état des pourparlers et du rôle du Parlement européen dans son éventuelle ratification.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- La délégation québécoise s'est informée des nouveaux pouvoirs octroyés au Parlement européen, notamment en matières législative et budgétaire. Elle a ainsi eu l'occasion de s'informer de la mise en œuvre de l'initiative citoyenne, laquelle permettra à des citoyens d'inviter la Commission à présenter au Parlement européen et au Conseil de l'UE une proposition dans les domaines de compétence de l'Union.
- Le président de l'ANQ a par ailleurs invité le Parlement européen à participer à la CIDEC, dont l'ANQ sera l'hôte, en février 2011.
- En plus de participer au rayonnement de la société et des initiatives québécoises, ces échanges ont permis le partage de bonnes pratiques parlementaires et une meilleure connaissance des enjeux et des bénéfices d'une collaboration accrue entre les élus québécois et européens.

**COÛT**

**Total                    3 166,87 \$**



**VISITE DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES  
RÉGIONALES D'EUROPE (CALRE)  
ET PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES ABRUZZES  
MONSIEUR NAZARIO PAGANO**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE)
  - Québec (Québec)
  - 3 et 4 février 2011
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale et président de la DANRIE
  - M. Yvon Marcoux, député de Vaudreuil et vice-président de la DANRIE
  - M<sup>me</sup> Marie Malavoy, députée de Taillon et membre de la DANRIE
  - M<sup>me</sup> Diane Boivin, directrice de cabinet du président de l'Assemblée nationale
  - M<sup>me</sup> Catherine Durepos, secrétaire administrative de la DANRIE
  - M<sup>me</sup> Linda Laplante, conseillère en protocole
- Délégation de la CALRE**
- M. Nazario Pagano, président de la CALRE et du Conseil régional des Abruzzes
  - M. Biagio Giancola, porte-parole du président
  - M. Fabio Sciarra, assistant du président.
- CONTEXTE**
- Le président de la CALRE et président du Conseil régional des Abruzzes, M. Nazario Pagano, était de passage à Québec dans le cadre de la participation de la CALRE, à titre d'observateur, à la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles (CIDEK)*, dont l'Assemblée nationale (ANQ) était l'hôte, les 2 et 3 février 2011.
  - Les objectifs de la CALRE s'articulent principalement autour de la volonté d'une plus grande reconnaissance de la réglementation parlementaire régionale dans le processus d'intégration européenne afin de garantir le principe de subsidiarité des régions au sein de l'Union européenne (UE).

## CONTEXTE (SUITE)

- La CALRE réunit les présidents des parlements régionaux à pouvoir législatif des États membres de l'UE (74 régions, réparties dans huit pays, représentant plus de 200 millions de citoyens).
- Cette organisation regroupe plusieurs parlements de régions à pouvoirs législatifs, dont certains entretiennent déjà des relations institutionnalisées avec l'ANQ depuis plusieurs années (Communauté française de Belgique, région wallonne, Bavière, Catalogne, Écosse).
- La CALRE dispose de cinq groupes de travail (cyber-démocratie; fédéralisme fiscal; démocratie régionale; subsidiarité; équilibre entre régions rurales et régions urbaines).
- En 2006, le président de la CALRE avait invité l'ANQ à son Assemblée plénière annuelle. Un député québécois avait alors effectué une présentation sur l'expérience de l'ANQ à titre d'Assemblée fondatrice de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA).

## THÈMES

- La CALRE (objectifs, structure, programme de travail 2011)
- Le système parlementaire québécois.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Approfondir notre connaissance de la CALRE et des objectifs qu'elle poursuit.
- Faire connaître les pratiques et les expériences québécoises en lien avec les thèmes abordés par les groupes de travail de la CALRE, notamment en matière de démocratie participative et de pratique du fédéralisme.
- Renforcer le réseau et accroître le rayonnement de l'ANQ auprès des institutions et des parlementaires européens.
- Faire connaître le système parlementaire québécois.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Cette rencontre a permis au président de l'ANQ d'établir un contact direct et privilégié avec le président de la CALRE et de lui faire part de son intérêt à consolider les liens avec cette institution.
- Par les échanges tenus avec le président Pagano, les parlementaires québécois ont ainsi pu renforcer leur connaissance de la CALRE et des objectifs de la présidence abruzzaise pour l'année en cours.
- Le président de la CALRE a profité de l'occasion pour inviter l'ANQ à participer aux réunions du groupe de travail sur l'équilibre entre les régions rurales et urbaines, de même qu'à l'Assemblée plénière 2011 de la CALRE qui se tiendra aux Abruzzes.
- En séance de travail, la délégation québécoise a pu présenter les éléments significatifs du parlementarisme québécois, notamment en ce qui a trait au partage des compétences et à l'organisation des travaux parlementaires.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)** - En plus de participer au rayonnement de l'ANQ, ces échanges ont permis d'identifier des thèmes d'intérêt communs et ont concouru à une meilleure connaissance des bénéfices d'une collaboration accrue entre les parlements de la CALRE et l'ANQ.

**COÛT** **Total** **3 046,00 \$**



## **MISSION AUPRÈS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES (BRUXELLES, BELGIQUE, ET STRASBOURG, FRANCE)**

### **Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE)
  - Bruxelles (Belgique) et Strasbourg (France)
  - 21 au 25 mars 2011
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Ouellette, député de Chomedey et vice-président de la DANRIE
  - M<sup>me</sup> Marie Malavoy, députée de Taillon et membre de la DANRIE
  - M<sup>me</sup> Catherine Durepos, secrétaire administrative de la DANRIE.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) entretient des relations régulières avec diverses institutions européennes depuis plus de quinze ans, dans le cadre des activités de la DANRIE.
  - La DANRIE a pour mandat de maintenir et de renforcer l'efficacité de l'ANQ en s'inspirant des bonnes pratiques des diverses institutions parlementaires et consultatives européennes. Elle vise également à assurer le rayonnement de l'ANQ auprès d'acteurs européens et à faire connaître la société québécoise de même que ses institutions.
  - Parmi les institutions européennes prioritaires pour l'ANQ, on compte notamment le Parlement européen, organe législatif de l'Union européenne (UE), élu au suffrage universel, et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (CPLRE), organe consultatif du Conseil de l'Europe qui promeut la reconnaissance accrue du rôle des entités régionales et locales, dans des domaines tels que la cohésion sociale, le développement durable, la culture et le dialogue interculturel, et dans la mise en œuvre de stratégies à cet égard.
- THÈMES**
- Les industries et le patrimoine culturels
  - Les initiatives en matière d'égalité des genres
  - Les politiques de développement rural et d'occupation des territoires.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Contribuer aux réflexions européennes liées, notamment, aux industries et au patrimoine culturels, à la promotion de l'égalité des genres et à la mise en œuvre de politiques de développement rural.
- Mieux comprendre la teneur des débats en Europe sur les thèmes évoqués ci-dessus et s'enquérir des initiatives novatrices et originales privilégiées par l'UE et le Conseil de l'Europe.
- Dans le cadre de la participation de la délégation de l'ANQ à la 20<sup>e</sup> session plénière du CPLRE qui a eu lieu à Strasbourg, renforcer notre compréhension des structures et des plans de travail de l'institution, à la suite de la réforme récemment menée.
- Faire valoir auprès des institutions et des élus européens l'expérience du Québec relativement aux thèmes identifiés pour cette mission et explorer des pistes de collaboration éventuelle.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les thèmes sur lesquels ont porté les rencontres avec les élus européens étaient particulièrement d'actualité au Québec, puisqu'ils font ou feront prochainement l'objet d'étude en commission parlementaire, de consultation publique ou de propositions ministérielles.
- Du côté européen, ces thèmes bénéficient également d'un certain *momentum*, puisque les eurodéputés se penchent actuellement sur plusieurs rapports ou propositions de pièces législatives en lien avec les thèmes à l'étude.
- Dans le cadre d'une réunion statutaire de la Délégation du Parlement européen pour les relations avec le Canada, les députés québécois ont pu faire état des grands dossiers d'actualité au Québec, notamment en matière d'énergie. En effet, la filière hydro-électrique québécoise a suscité beaucoup d'intérêt de la part des eurodéputés présents.
- La délégation de l'ANQ a également saisi l'occasion pour faire valoir auprès de ces derniers la position du Québec relative au traitement des biens et services culturels dans le cadre des négociations commerciales, en l'occurrence celles menées par le Canada et l'UE.
- La délégation québécoise a pris part à une réunion du Forum des francophones, un groupe informel d'eurodéputés, francophones ou francophiles, qui a pour objectif de promouvoir les valeurs de la Francophonie au sein du Parlement européen et, plus particulièrement, de militer activement pour la diversité culturelle et linguistique. Cette réunion leur étant entièrement consacrée, les députés de l'ANQ ont présenté l'expérience et les enjeux québécois en matière de protection du patrimoine culturel.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Cette rencontre a été l'occasion de diffuser et de promouvoir la *Déclaration de Québec sur l'engagement des parlementaires de la Francophonie envers la mise en oeuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, entérinée par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie en février 2011.
- La délégation québécoise a pu s'entretenir avec les présidentes de la Commission du développement régional et de la Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres. Ils ont en outre tenu des rencontres avec des membres des commissions de la culture et de l'éducation, ainsi que de l'agriculture et du développement rural.
- Les échanges de vues qu'ils ont menés dans le cadre de ces entretiens ont permis aux députés de l'ANQ de s'enquérir des initiatives intéressantes mises de l'avant par l'UE dans les domaines à l'étude et de présenter les débats et les stratégies originales du Québec en ces matières.
- La délégation québécoise a pris part à la 20<sup>e</sup> session plénière du CPLRE, au siège du Conseil de l'Europe. En plus d'assister aux débats prévus à l'ordre du jour, les membres de la DANRIE ont été reçus en entretien par le président du Congrès et le président de la Chambre des régions, qui leur ont exposé les grandes lignes de la réforme effectuée par cette institution à la fin de 2010.
- Les députés de l'ANQ ont rencontré le président de la Commission des questions d'actualité du CPLRE, qui est chargée d'étudier le rôle des pouvoirs locaux et régionaux relatifs aux enjeux de société majeurs et de préparer les travaux sur des thèmes tels que la cohésion sociale, l'éducation, la culture et le développement durable.
- Les membres de la DANRIE ont pris part à une rencontre d'information sur la Semaine européenne de la démocratie locale, une initiative du CPLRE qui vise à renforcer les connaissances qu'ont les citoyens de leurs collectivités et à promouvoir leur participation au niveau local.
- Ces diverses rencontres auprès du CPLRE ont permis aux membres de la DANRIE et à certains intervenants rencontrés d'identifier certaines pistes de collaboration éventuelles entre les deux institutions, notamment en matière de compétences des États à pouvoir législatif et de promotion de la participation citoyenne.
- En plus de participer au rayonnement de l'ANQ, les échanges tenus dans le cadre de cette mission ont permis d'identifier des thèmes d'intérêt communs et ont concouru à établir les bases d'une collaboration accrue entre les institutions européennes et l'ANQ.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	5 287,45 \$
- Transport	4 551,91 \$
<b>Total</b>	<b>9 839,36 \$</b>





Section du Québec de  
l'Association parlementaire Ontario-Québec

Le 17 mai 2011

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ) pour l'année 2010-2011.

Vous trouverez en annexe la fiche synthèse de l'activité réalisée au cours de cette période.

### **Objectifs de la Section**

L'APOQ a pour but le développement de la coopération interparlementaire entre les deux assemblées, notamment sur les plans législatif, culturel, économique, scientifique et technologique et, de façon plus générale, le renforcement des liens de coopération entre le Québec et l'Ontario. Elle peut recommander aux assemblées, aux gouvernements et à divers organismes toute initiative ou mesure propre à développer une politique de coopération.

### **Bilan des activités**

La 17<sup>e</sup> Assemblée générale de l'APOQ s'est tenue à Toronto, du 18 au 20 novembre 2010. Selon ses statuts, l'APOQ se réunit une fois par année en assemblée générale qui a lieu en alternance entre Québec et Toronto.

Lors de la première séance de travail portant sur l'actualité politique et parlementaire en Ontario et au Québec, la délégation québécoise a présenté entre autres le mode de fonctionnement des pétitions électroniques à l'Assemblée et a expliqué les objectifs de la tournée des établissements d'enseignement secondaire effectuée par le président et les vice-présidents. Les délégations ont ensuite discuté du thème proposé par la Section ontarienne sur l'énergie et ses enjeux. La dernière séance de travail a porté sur le thème soumis par la Section du Québec, à savoir l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail. Étant aux prises avec des défis comparables en lien avec la pénurie de main-d'oeuvre dans certains secteurs d'activités, cette dernière séance a permis de comparer des pratiques en vigueur au Québec et en Ontario qui ont donné des bons résultats. Enfin, nous avons adopté une déclaration sur la contrebande de tabac qui a été acheminée à divers ministres des gouvernements québécois, ontarien et du Canada, de même qu'au gouverneur de l'État de New York.

Mentionnons qu'en plus des séances de travail formelles, les échanges que nous avons eus durant l'Assemblée générale nous ont donné l'occasion de traiter d'autres sujets d'importance avec nos homologues ontariens avec qui nous partageons des préoccupations communes. Signalons par exemple les enjeux et le fonctionnement de la commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité.

### **Conclusion**

À la suite d'un ralentissement de ses activités lié au contexte électoral en Ontario et au Québec entre 2006 et 2009, l'APOQ a maintenant repris son rythme et est à même de remplir ses objectifs visant à permettre aux parlementaires de nos deux assemblées d'échanger sur de nombreuses questions d'intérêt public pour le bénéfice de nos concitoyens.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce rapport et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



**MARC CARRIÈRE**  
Député de Chapleau  
Président délégué de la  
Section du Québec de l'Association  
parlementaire Ontario-Québec



**BENOIT CHARETTE**  
Député de Deux-Montagnes  
Vice-président de la  
Section du Québec de l'Association  
parlementaire Ontario-Québec



## **XVII<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE ONTARIO-QUÉBEC (APOQ)**

### **Fiche synthèse**

#### **ACTIVITÉ**

- Section du Québec de l'APOQ
- Toronto (Ontario)
- 18 au 20 novembre 2010

#### **PARTICIPANTS**

##### **Délégation québécoise**

- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale et président de la Section du Québec de l'APOQ
- M. Marc Carrière, député de Chapleau, président délégué de la Section du Québec de l'APOQ
- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes, vice-président de la Section du Québec de l'APOQ
- M. François Rebello, député de La Prairie, membre de la Section du Québec de l'APOQ
- M. Gerry Sklavounos, député de Laurier-Dorion, membre de la Section du Québec de l'APOQ
- M<sup>me</sup> Diane Boivin, directrice de cabinet du président
- M<sup>me</sup> Marie-Astrid Ospina, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APOQ.

##### **Délégation ontarienne**

- M. Steve Peters, président de l'Assemblée législative de l'Ontario
- M. Dave Levac, député de Brant, membre de la Section de l'Ontario de l'APOQ
- M. Peter Shurman, député de Thornhill, membre de la Section de l'Ontario de l'APOQ
- M<sup>me</sup> France Gélinas, députée de Nickel Belt, membre de la Section de l'Ontario de l'APOQ
- M. Jean-Marc Lalonde, député de Glengarry-Prescott-Russell, membre de la Section de l'Ontario de l'APOQ
- M. Robert Bailey, député de Sarnia-Lambton, membre de la Section de l'Ontario de l'APOQ
- M. Michael Prue, député de Beaches-East York, membre de la Section de l'Ontario de l'APOQ
- M<sup>me</sup> Maggie Head, adjointe du président
- M<sup>me</sup> Deborah Deller, secrétaire générale de l'Assemblée législative de l'Ontario
- M. John Inca Anderson, secrétaire administratif de la Section de l'Ontario de l'APOQ.

## CONTEXTE

- L'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ) a pour objectif le développement de la coopération interparlementaire entre les deux assemblées et le renforcement des liens d'amitié et de compréhension.
- Elle peut recommander aux assemblées, aux gouvernements et à divers organismes toute initiative ou mesure propre à développer une politique de coopération.
- L'APOQ existe depuis 1991 et les réunions se tiennent en alternance au Québec et en Ontario.
- La dernière Assemblée générale a eu lieu à Québec du 23 au 25 octobre 2009. Les thèmes abordés ont été : l'actualité politique et parlementaire de l'Ontario et du Québec depuis 2006, la contrebande de tabac et le décrochage scolaire.

## THÈMES

- L'actualité politique et parlementaire en Ontario et au Québec depuis 2009
- Les stratégies énergétiques du Québec et de l'Ontario
- L'intégration des immigrants au marché du travail
- Le suivi sur le thème de la contrebande de tabac.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Entretenir des relations étroites entre les parlementaires de l'Ontario et du Québec qui font face à des problématiques et des enjeux semblables dans un cadre politique également similaire.
- Faire connaître la position du Québec sur les enjeux énergétiques et s'enquérir des positions ontariennes à cet égard.
- Présenter l'expertise québécoise dans le domaine des énergies renouvelables comme l'hydroélectricité et l'énergie éolienne.
- Partager les bonnes pratiques en matière d'intégration des immigrants au marché du travail.
- Adopter une déclaration sur la contrebande de tabac.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Cette Assemblée générale a contribué à la consolidation des liens interparlementaires entre l'Ontario et le Québec après la reprise des relations en 2009.
- Les députés québécois ont fait valoir les résultats positifs de la dernière réforme parlementaire, notamment en ce qui a trait à l'utilisation du site Internet pour lancer, signer ou consulter une pétition électronique de même que pour produire un mémoire sur un sujet faisant l'objet d'une consultation publique par une commission parlementaire.
- Les députés québécois ont expliqué les objectifs de la tournée des établissements d'enseignement secondaire qu'effectuent le président et les vice-présidents. Cette activité vise à présenter l'Assemblée nationale, les fonctions de la présidence et les différents rôles du député aux jeunes.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Les députés québécois ont pu s'enquérir des solutions concrètes adoptées par l'Ontario pour favoriser une utilisation durable de leurs ressources énergétiques. Il a été notamment question de la gestion de l'offre et de la demande d'électricité par la *Independent Electricity System Operator (IESO)*.
- Les discussions sur l'intégration des immigrants au marché du travail ont permis aux députés de connaître les moyens mis en place par l'Ontario pour intégrer les personnes qualifiées, en particulier les médecins étrangers. Il a aussi été question des formations d'appoint et de l'apprentissage de la langue d'accueil.
- Les députés présents ont adopté une déclaration portant sur la contrebande de tabac.
- Il a été convenu que la prochaine assemblée générale aurait lieu à Québec au printemps 2011.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	2 794,00 \$
- Transport	4 680,97 \$
<b>Total</b>	<b>7 474,97 \$</b>



**RAPPORT DES ACTIVITÉS  
DE COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE**

**Le 8 juin 2011**



**VISITE DE TRAVAIL D'UNE DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU MALI  
SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE L'ADMINISTRATION  
PUBLIQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
  - Québec (Québec)
  - 3 juin 2010
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Sylvain Simard, député de Richelieu, président de la Commission de l'administration publique
  - M. Patrick Huot, député de Vanier, membre de la Commission de l'administration publique
  - M. Éric Thomassin, secrétaire de la Commission de l'administration publique
  - M<sup>me</sup> Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales
- Délégation malienne**
- M. Hamadaou Sylla, 3<sup>e</sup> vice-président de l'Assemblée nationale
  - M. Ouali Diawara, président de la Commission des finances
  - M. Sounkoutou Sissoko, rapporteur général de la Commission des finances
  - M. Moussa Coumbere, président de la Commission contrôle
  - M. Konimba Sidibe, membre de la Commission des finances
  - M. Chacka Diarra, membre de la Commission des finances
  - M. Mahamadou Cisse, 1<sup>er</sup> questeur
  - M. Sidi Sosso Diarra, Vérificateur général du Mali
  - M. Modibo Cisse, vérificateur.
- CONTEXTE**
- Dans la région Afrique, le bilan démocratique du Mali est remarquable.
  - C'est dans ce contexte que l'Assemblée nationale du Mali a été identifiée comme un partenaire prioritaire des activités de coopération interparlementaire de l'ANQ, depuis 2000.
  - Dix séances de travail et d'ateliers de formation ont eu lieu entre les deux assemblées, depuis 2000.
  - Un vaste processus de réforme des institutions démocratiques est en cours au Mali.

**CONTEXTE (SUITE)**

- Dans le cadre d'une mission sur le processus de contrôle budgétaire effectuée au Canada sous l'égide de l'École de la fonction publique du Canada, la délégation malienne a sollicité une rencontre de travail avec la Commission de l'administration publique de l'ANQ.
- Les délégués maliens ont préalablement participé à une séance de formation donnée par le Vérificateur général du Québec.
- Le but de la rencontre était de s'enquérir des pratiques et du fonctionnement de la Commission de l'administration publique, en particulier de ses liens avec le Vérificateur général du Québec.

**THÈMES**

- Mandats et attributions de la Commission de l'administration publique
- Processus d'audition des ministères et des organismes publics
- Vérification des engagements financiers des ministères et des organismes publics
- Apport du Vérificateur général du Québec dans les travaux de la Commission de l'administration publique
- Mise en œuvre de la Loi sur l'administration publique du Québec et de la Loi sur le développement durable du Québec.

**OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Promouvoir et partager l'expertise de l'ANQ en matière de contrôle de l'administration publique auprès de cette délégation composée de députés occupant des fonctions parlementaires reliées à cette question et du Vérificateur général du Mali.
- Contribuer au rayonnement de l'Assemblée nationale sur la scène internationale ainsi qu'à la promotion de la démocratie parlementaire par sa participation à des activités de coopération interparlementaire.
- Contribuer activement au processus de renforcement des institutions démocratiques du Mali.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Les parlementaires québécois ont pu faire valoir les bonnes pratiques en vigueur au Québec en termes de contrôle de l'administration publique lors de leurs échanges avec les députés maliens et le Vérificateur général du Mali.
- Les députés québécois ont pu témoigner en particulier du bien-fondé du caractère non partisan des relations entre la Commission de l'administration publique et le Vérificateur général du Québec.
- L'activité a permis d'approfondir les liens de collaboration avec l'Assemblée nationale du Mali, un partenaire prioritaire des activités de coopération de l'ANQ.
- Les députés québécois ont pu s'enquérir du processus de réformes des institutions en vigueur au Mali.

**COÛT**

**Total** **0 \$**



## VISITE D'ÉTUDE D'UNE DÉLÉGATION DE PARLEMENTAIRES DE LA COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET DU BURKINA FASO

### Fiche synthèse

#### ACTIVITÉ

- Activité de coopération interparlementaire
- Québec
- 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2011

#### PARTICIPANTS

##### **Délégation québécoise**

- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale
- M. Claude Bachand, député d'Arthabaska et président de la Commission des finances publiques (CFP)
- M. Sylvain Simard, député de Richelieu et président de la Commission de l'administration publique (CAP)
- M. Jean-Martin Aussant, député de Nicolet-Yamaska et membre de la CFP
- M. Irvin Pelletier, député de Rimouski et membre de la CFP
- M. François Bonnardel, député de Shefford et vice-président de la CAP
- M. Yvon Marcoux, député de Vaudreuil et vice-président de la CAP
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général
- M<sup>me</sup> Diane Boivin, directrice de cabinet du président
- M. François Arsenault, directeur du Secrétariat des commissions
- M. Pierre Rainville, agent de recherche
- M<sup>me</sup> Nancy Ford, coordonnatrice des travaux parlementaires, direction du Secrétariat des commissions
- M. Éric Thomassin, secrétaire de la CAP
- M. Yannick Vachon, secrétaire de la CFP
- M. Gilles Pageau, responsable du service de la coopération interparlementaire et de la Francophonie
- M<sup>me</sup> Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales
- M<sup>me</sup> Claire Laliberté, conseillère en protocole

##### **Délégation du Burkina Faso**

- M. Gilbert Bila Sedgo, député et président de la Commission des finances et du budget
- M. François Xavier Konseibo, député et rapporteur général de la Commission des finances et du budget
- M. Blaise Lambert Kyelem, député, membre de la Commission des finances et du budget et 1<sup>er</sup> Questeur de l'Assemblée nationale.

## CONTEXTE

- Le Burkina Faso est un pays africain en consolidation démocratique où les institutions affichent une stabilité durable.
- L'Assemblée nationale du Burkina Faso est un partenaire régulier de coopération interparlementaire avec l'Assemblée nationale. Depuis 2000, un total de six activités de coopération ont été réalisées avec cette institution.
- Une délégation de membres de la Commission des finances du budget a fait la demande de pouvoir effectuer une mission d'étude portant sur les mandats et les attributions des commissions parlementaires relatives à l'administration publique et aux finances publiques de l'ANQ.
- La délégation a formulé le souhait d'aborder précisément les questions de l'organisation des séances des commissions et de la gestion de leurs ressources humaines et matérielles dans le but d'améliorer l'efficacité du travail.
- Une rencontre a été prévue avec le Vérificateur général du Québec afin de comprendre le rôle de cette institution et son implication dans les travaux de l'Assemblée.

## THÈMES

- Le fonctionnement général de l'ANQ et du système parlementaire québécois
- Le fonctionnement des commissions parlementaires et le processus de consultation publique
- Le mandat et les attributions de la Commission des finances publiques et de la Commission de l'administration publique.
- Le processus budgétaire au Québec
- Le mandat et les attributions du Vérificateur général du Québec.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Promouvoir et partager l'expertise de l'ANQ en matière de contrôle parlementaire de l'administration publique et des finances publiques auprès de cette délégation composée de députés occupant des fonctions parlementaires importantes et reliées à ces questions.
- Affirmer et maintenir le leadership de l'ANQ auprès de ses partenaires de la Francophonie, plus particulièrement en matière de renforcement institutionnel.
- Contribuer au rayonnement de l'Assemblée nationale sur la scène internationale ainsi qu'à la promotion de la démocratie parlementaire dans les pays en consolidation démocratique.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les députés québécois ont pu expliquer l'importance que les travaux des commissions soient publics et que des consultations soient tenues auprès de la population, ce qui leur permet de mieux faire connaître leur travail et de prendre des décisions plus éclairées.
- Les parlementaires québécois ont pu exposer les conditions favorables qui sont en vigueur au Québec pour leur permettre d'exercer leur rôle de contrôleur de l'action gouvernementale, notamment grâce aux travaux des commissions des finances publiques et de l'administration publique.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Les députés québécois ont pu témoigner en particulier du bien-fondé du caractère non partisan des relations entre la Commission de l'administration publique et le Vérificateur général du Québec pour la conduite des travaux de vérification des ministères et organismes.
- L'activité a permis d'approfondir les liens de collaboration avec l'Assemblée nationale du Burkina Faso qui est un partenaire important de l'ANQ au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.
- Au terme de la visite d'étude, les parlementaires du Burkina Faso ont souligné la qualité des interventions et de la documentation remise par leurs interlocuteurs québécois. Ils ont mentionné qu'ils s'inspireraient des connaissances acquises ici pour proposer certaines réformes dans leur parlement.

**COÛT**

**Total**

**1 289,26 \$**



**RAPPORT DES ACTIVITÉS  
AD HOC INTERPARLEMENTAIRE**

**Le 8 juin 2011**



## MISSION DU PRÉSIDENT AU PARLEMENT DU CANADA

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Mission du président au Parlement du Canada
  - Ottawa (Ontario)
  - 15 et 16 juin 2010
- PARTICIPANTS**
- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
  - M. François Côté, secrétaire général
  - M. Michel Bonsaint, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires et à la procédure
  - M<sup>me</sup> Diane Boivin, directrice de cabinet du président
  - M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la Section du Québec de l'APC.
- CONTEXTE**
- En avril 2009, le président de la Chambre des communes du Canada, l'honorable Peter Milliken, a fait une tournée des assemblées législatives des 10 provinces canadiennes, notamment dans la perspective de recueillir de l'information sur le fonctionnement de la Table des greffiers.
  - Les parlements du Québec et du Canada souhaitent s'enquérir mutuellement des mesures prises par leur assemblée respective pour moderniser leur fonctionnement sur le plan des travaux parlementaires et le président de l'ANQ a accepté l'invitation du président de la Chambre des communes à participer à des séances de travail à Ottawa sur des sujets d'intérêt commun.
  - Les liens que l'ANQ entretient avec le Parlement du Canada s'inscrivent dans le cadre de son action au sein de l'APC, région canadienne.
- THÈMES**
- Les sites Internet du Parlement et des parlementaires
  - Participation du président de l'ANQ à la réunion préparatoire de la présidence de la Chambre des communes pour la séance du mercredi qui couvre les thèmes et les questions qui peuvent être abordés au cours de la journée
  - Outils technologiques utilisés par les greffiers au Bureau
  - Fonctionnement administratif de la Chambre des communes
  - Questions de privilège soulevées dernièrement à la Chambre des communes.

**OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Comparer les pratiques mises en place en matière de procédure parlementaire en général, des privilèges parlementaires, du décorum en Chambre et de la saine gestion des organisations.
- Renforcer l'expertise parlementaire par un échange sur les plus récentes technologies utilisées par les greffiers au Parlement du Canada et à l'ANQ.
- Accroître le rayonnement de l'ANQ auprès du Parlement du Canada et de la Section canadienne de l'APC et favoriser l'échange de bonnes pratiques avec les autres parlements de type britannique.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Il s'agissait d'une première visite du président de l'ANQ auprès de ses homologues au Parlement du Canada. En ce sens, les entretiens avec les présidents du Sénat, l'honorable Noël A. Kinsella, et de la Chambre des communes, l'honorable Peter Milliken, ainsi qu'avec les autres personnes ressources, qui ont largement porté sur des questions de procédure parlementaire, de préparation et de conduite des travaux dans les assemblées et de fonctionnement administratif ont été fructueux. Notons que ces entretiens se sont tenus à huis clos.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	646,95 \$
- Transport	492,00 \$
<b>Total</b>	<b>1 138,95 \$</b>



## MISSION D'ÉTUDE DU PRÉSIDENT ET DES WHIPS

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Mission d'étude du président et des whips
  - Londres (Royaume-Uni) et Dublin (Irlande)
  - 9 au 16 octobre 2010
- PARTICIPANTS**
- M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
  - M. Pierre Moreau, whip en chef du gouvernement
  - M<sup>me</sup> Nicole Léger, whip en chef de l'opposition officielle
  - M. Michel Bonsaint, secrétaire général
  - M<sup>me</sup> Diane Boivin, directrice de cabinet du président
  - M. Olivier Parent, chef de cabinet, cabinet du whip du gouvernement
  - M. Harold LeBel, chef de cabinet, cabinet du whip de l'opposition officielle
  - M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la Section du Québec de l'APC.
- CONTEXTE**
- Les règles et les modes de fonctionnement des institutions parlementaires sont en constante évolution. C'est dans ce contexte que l'ANQ cherche à rendre ses pratiques plus performantes en les comparant notamment avec des parlements du type britannique.
  - L'ANQ entretient également des liens avec les institutions parlementaires du Royaume-Uni, principalement à travers sa participation aux activités de l'Assemblée parlementaire du Commonwealth.
  - Des missions semblables ont été effectuées en 2004, 2006 et 2009, et ont contribué à des réformes parlementaires au sein de l'ANQ, notamment dans les domaines de l'utilisation des nouvelles technologies, de la participation des citoyens, de la reddition de comptes et des pétitions.
  - Il s'agit cette fois de la toute première visite du président et des whips de l'ANQ auprès de leurs homologues du Parlement de l'Irlande et des whips du Parlement de Westminster. Le président de l'ANQ avait pour sa part déjà rencontré son homologue du Royaume-Uni lors d'une visite effectuée en juillet 2009.

## **THÈMES**

- Les conditions de travail des députés
- Les pouvoirs du Bureau de régie interne et son fonctionnement
- Les fonctions des whips et leurs relations avec la présidence
- Les règles et les pratiques entourant la publicité des députés et l'utilisation des sites Internet
- Les actions visant à rapprocher le Parlement et les députés des citoyens.

## **OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Prendre connaissance, auprès des parlements de Westminster et de l'Irlande, des diverses expériences encadrant les thèmes susmentionnés.
- Favoriser l'échange d'information et la collaboration avec des parlements ayant un lien historique et institutionnel avec l'ANQ.
- Permettre aux whips et au président de l'ANQ de s'informer et de développer une expertise sur les meilleures pratiques, les modes d'organisation et les nouvelles méthodes de travail propres à leur mandat.
- S'enquérir des meilleures pratiques en matière de rapprochement entre les élus et les électeurs.
- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'ANQ.

## **COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Cette mission d'étude s'est effectuée en deux temps, auprès des parlements de Westminster et de l'Irlande.
- Une première portion du programme s'est déroulée à Londres, au cours de laquelle les membres de la délégation québécoise ont participé à des séances de travail sur les initiatives développées par le Parlement de Westminster pour rapprocher les élus des citoyens. À cette fin, des représentants du département de l'information ont fait connaître les pratiques d'usage des technologies de l'information et des communications au Parlement, particulièrement en matière de diffusion de publicités des élus sur Internet.
- La délégation québécoise s'est également entretenue avec le président de la Chambre des communes et les whips en chef du gouvernement et de l'opposition, au sujet du rôle et de l'interaction de ces derniers avec le président.
- Celle-ci a enfin rencontré des représentants du Bureau de régie interne du Parlement de Westminster sur la question des conditions de travail des députés.
- Les entretiens ayant eu lieu à Dublin, au cours de la deuxième portion du programme, notamment avec les présidents de la Chambre haute et de la Chambre basse du Parlement de l'Irlande, ont pour leur part porté sur les éléments relatifs à la procédure parlementaire, la préparation et la conduite des travaux en chambre ainsi que sur les pratiques de fonctionnement et de gouvernance interne.
- Mentionnons que le président et les whips de l'ANQ ont rencontré la présidente de la République d'Irlande, M<sup>me</sup> Mary McAleese.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Des séances de travail ont également eu lieu avec le président de la Commission des affaires avec l'Union européenne et le président de la Commission des affaires étrangères du Parlement de l'Irlande. Elles ont principalement porté sur le rôle et le fonctionnement de ces deux commissions et leur interrelation avec la Chambre.
- De façon générale, cette mission d'étude a été caractérisée par des échanges concrets entre les parlementaires sur les thèmes abordés. Les séances de travail tenues au Royaume-Uni et en Irlande ont en outre démontré l'importance pour l'ANQ de se familiariser avec les enjeux propres à ces parlements et de comparer ses propres pratiques, contribuant ainsi à l'exercice d'une démocratie saine et efficace.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	16 562,21 \$
- Transport	17 991,05 \$
<b>Total</b>	<b>34 553,26 \$</b>

